## UNIVERSITÉ PAUL VALERY – MONTPELLIER 3 Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales

UFR 4 : Faculté des Sciences Sociales, des Organisations et des Institutions

Département d'Administration Economique et Sociale

# Habiter le bidonville : entre lecture institutionnelle et expérience de terrain

Présenté pour l'obtention du

### Au Master Professionnel 2e année

Domaine: Sciences Humaines et Sociales

Mention: Intervention et Développement Social

**Parcours** 

## Intermédiation & Développement Social

Projet - Innovation - Démocratie - Territoire

Par ESTIVALS Maxime

Préparé sous la direction de *Prévost Benoît*, Maitre de conférence à l'université Montpellier 3

### Table des matières

Introduction	4
Ce qu'habiter veut dire	7
D'une politique de l'habitat vers une politique de l'habiter ?	19
Méthodologie	21
Structure d'accueil	21
AREA	21
Mission de stage	24
Comment étudier le bidonville ?	25
Choix sémantiques	25
Comment étudier l'habiter ?	28
Vie de terrain	30
Epidémie de COVID-19 : Impacts sur ma mission de stage et sur mon travail universitaire	33
Partie 1 : Quelle politique publique à destination des bidonvilles ?	37
Des bidonvilles des années 1950 aux bidonvilles d'aujourd'hui : histoire de la politique publi destination de l'habitat précaire autoconstruit	•
La Zone	38
Les Bidonvilles des années 50	40
Des camps de Roms aux bidonvilles	42
Une politique plus spatiale que sociale ?	45
La ville face aux bidonvilles	45
Une intervention publique spatialisante ?	49
Une nécessaire relecture de la pauvreté	54
Partie 2 : Habiter le bidonville, entre cloisonnement et interstices	60
Quelques éléments du contexte local montpelliérain	61
Le bidonville : un lieu habité ici et maintenant	69
Définir des frontières entre l'intime et le public dans un espace transitoire	71
Un espace invisible et invisibilisé mais connecté au reste de la ville ?	76
Habiter face au poids du collectif	83
Partie 3 : L'approche institutionnelle du bidonville	93
La résorption du bidonville de Celleneuve face à l'épreuve de l'habiter	94
Epidémie de COVID 19 : Du droit commun à la gestion humanitaire	102
La participation des publics comme alternative ?	109
Conclusion	115
Bibliographie	117

## Introduction

À Montpellier, un projet de résorption d'un bidonville a débuté en 2017. Situé dans le quartier de Celleneuve, ce bidonville est habité par 150 personnes (50 ménages)<sup>1</sup> majoritairement originaires de Roumanie, vivant dans des conditions très précaires dans des habitations de fortunes, des cabanes ou des caravanes hors d'usage. Depuis 2015 les habitants sont accompagnés par les travailleurs sociaux de l'association La Cimade, visant à faciliter leur accès aux droits (santé, éducation, travail, logement). Installé sur un terrain appartenant à la Société d'Aménagement de Montpellier Méditerranée Métropole (SA3M), dans un quartier se développant sur le plan du foncier, ce bidonville fait l'objet d'une procédure d'expulsion de ses habitants suite à une décision de justice du 15/04/2015. La préfecture de l'Hérault ayant refusé d'accorder le concours de la force publique pour évacuer le terrain sans que des solutions de relogements ne soient trouvées pour les habitants par la Métropole, un projet de résorption s'est peu à peu mis en place impliquant les différents acteurs ayant des compétences sur la question du logement et de l'accompagnement social des familles vivant sur le bidonville : la Métropole, la Mairie, les bailleurs sociaux, le Service intégré de l'Accueil et de l'Orientation de l'Hérault (SIAO), la Caisse d'Allocations familiales (CAF), les associations porteuses de dispositifs Accueil Hébergement Insertion (AHI), la Fondation Abbé Pierre, et les associations de terrain comme AREA, La Cimade et Médecins du Monde intervenant toutes trois directement avec la population. Ce projet vise le relogement des ménages vivant sur le bidonville de Celleneuve et s'axe autour de deux orientations majeures. La première orientation concerne les ménages ayant les ressources leur permettant d'accéder à un logement et s'axe autour de la mise en place de baux glissants dans des logements sociaux et d'un accompagnement social par des associations porteuses d'un dispositif AHI. La deuxième orientation concerne cette fois-ci les ménages ne disposant pas de revenus nécessaires à l'entrée dans un logement et propose leur relogement transitoire sur un « terrain de transition », situé rue de Bionne dans l'ouest de Montpellier à quinze minutes de voiture du bidonville de Celleneuve afin de permettre la poursuite de l'accompagnement social des familles dans des conditions de vie « plus acceptables » pour que ces dernières puissent accéder à terme à un logement et un emploi pérennes.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Rapport observatoire départemental des bidonvilles de l'Hérault 2019

La décision d'évacuation, évoquée précédemment et la mise en place d'un dispositif visant le relogement des personnes de ce bidonville par l'action publique a été légitimée sur trois registres majeurs. Le premier est celui de la justice, sur le plan légal, les habitants du bidonville occupent ce terrain de manière illégale. À cela s'ajoute l'idée assez répandue que les habitants se servent de ce terrain pour mener des activités illicites. Philippe Saurel, maire de Montpellier énonçait par exemple dans la presse : « Qu'on ne vienne pas me dire que la police et les services sociaux ne savent pas ce qui se passe dans ces camps. On ne peut pas laisser faire de tels agissements <sup>2</sup>». Le deuxième registre est d'ordre moral : le bidonville est inacceptable aux yeux des élus politiques et des citoyens. Ainsi, une pétition, aujourd'hui signée par 3844 personnes, a vu le jour sur internet pour faire fermer le bidonville de Celleneuve<sup>3</sup>. Dans les commentaires, visibles en ligne, les riverains dénoncent des « conditions de vie aussi inimaginables qu'atroces », qu'il est « inhumain de laisser vivre des familles dans ce dépotoir », « qu'en 2017 c'est inacceptable dans notre pays! ». Ces commentaires sont aussi le terrain d'expressions d'un troisième registre, celui de la nuisance. En effet, au travers des discours observables on peut remarquer immédiatement « la menace » que peuvent représenter le bidonville aux yeux des riverains, source « d'insécurité », de « dégradation », de « pollution visuelle et atmosphérique ». Le bidonville dérange et réintroduit un habitat que l'on croyait disparu dans les paysages urbains contemporains. Dans le dispositif du terrain de transition, l'action publique entend résoudre le « problème » du bidonville, considéré comme un habitat insalubre en proposant un nouveau logement (terrain de transition ou appartement), un habitat jugé comme étant « plus acceptable ». Aujourd'hui à l'arrêt, suite à un recours gagné par les riverains du terrain de transition, le dispositif ne verra probablement jamais le jour selon certains travailleurs sociaux d'Area et de la Cimade. Ainsi cela interroge sur la capacité des institutions à répondre à cette problématique, à accueillir et protéger les personnes.

Mais à travers la question de la forme physique de l'habitat, au sens du logement, c'est plus souvent la question de « l'habiter » qui semble être abordée. Si le « logement », « l'habitat » sont des éléments très concrets, des éléments palpables, la notion d'habiter, elle,

-

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>https://www.midilibre.fr/2017/08/26/camps-de-roms-a-montpellier-philippe-saurel-perd-patience,1552029.php <sup>3</sup>https://www.change.org/p/saurel2014-fermez-le-bidonville-de-celleneuve

les englobe et les dépasse. En effet, l'habiter ne se résume pas au simple fait de loger, l'habiter est plus complexe, incorporant à la fois les pratiques concernant le « chez soi » et l'espace public (la rue, le quartier, la ville), mais aussi les représentations des habitants concernant leur espace social et par là même leur place dans ce dernier. Ainsi « habiter » veut dire pour les autres et également pour soi, il témoigne d'un parcours, il témoigne d'un vécu. On habite sa maison, son quartier, sa ville, et en fonction de notre logement, de notre habitat nous sommes identifiés socialement. La définition de l'habiter comme « expérience de production d'un espace d'activités domestiques et de relations sociales en lien avec une insertion dans un environnement familier et maîtrisé » (Véniat 2018) permet d'aborder la question de la place du bidonville et de ses habitants dans la ville. Dans les discours, le bidonville apparaît comme un espace clos, inhabitable, évoluant en autonomie, fermé sur lui-même, à la fois inclus physiquement, mais coupé du quartier et de la ville, imposant un ailleurs que l'on ne voudrait voir en bas de nos fenêtres. Si l'habitat bidonville apparaît comme inconcevable en 2020, considère-t-on que les habitants du bidonville ne l'habitent pas ? Au travers de notre travail nous tenterons de montrer que le bidonville est un espace habité ici et maintenant de la ville et que les manières d'habiter, mais aussi les représentations liées à la notion d'habiter sont à prendre en compte dans les projets de résorption et d'accès au logement, et que ces derniers ne peuvent se suffire à eux-mêmes. Mais comment les habitants du bidonville l'habitent-ils? Comment habitent-ils leur quartier, leur ville? En somme comment s'intègrent-ils dans l'espace social montpelliérain ? Pour certains, notamment élus ou citoyens l'habiter supposé propres aux habitants du bidonville apparaît comme incompatible avec l'habiter urbain contemporain. Les solutions amenées par le terrain de transition interrogent donc elles aussi cette notion d'habiter. Des riverains du futur terrain de transition s'interrogent par exemple « Est-ce que l'on va leur apprendre à ne pas faire des feux, à ne pas déranger, à nettoyer, à vivre en communauté ? 4» L'enjeu de l'action publique semble être simple : apprendre aux habitants du bidonville « à vivre différemment », à habiter autrement afin d'éviter des « activités anarchiques 5» présentes sur le terrain et d'insérer à terme les habitants dans la société française. Or, si habiter s'entend comme la capacité à s'approprier son habitat, c'est-àdire sa maison, son quartier sa ville, cette notion nous apparaît immédiatement indissociable

<sup>.</sup> 

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup>https://actu.fr/societe/montpellier-un-terrain-dentente-a-trouver-pour-le-futur-village-dinsertion-desroms 23044351.html

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup>https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/herault/montpellier/montpellier-partie-roms-du-bidonville-celleneuve-bientot-reloges-1370527.html

de la visée « d'insertion » annoncée par le dispositif. Alors qu'elle semble axée sur l'habitat en lui-même, c'est-à-dire dans sa seule réalité physique, comment l'action publique tient-elle compte de l'habiter, comme définit précédemment, dans la mise en place de dispositif ? Comment définit-elle cette notion ? Que dit-elle de l'habiter supposé des habitants du bidonville ? En d'autres termes, comment la politique de résorption via notamment l'accès au logement ou à d'autres dispositifs influence-t-elle l'habiter des habitants des bidonvilles montpelliérains ?

## Ce qu'habiter veut dire...

Face à la problématique des bidonvilles, les pouvoirs publics ne semblent envisager que des solutions de déplacement de population afin de résorber les bidonvilles sur le territoire français. Les expulsions manu militari, encore trop fréquentes dans de nombreux départements<sup>6</sup>, l'accès à des dispositifs de relogement ou de mise à l'abri, l'entrée dans le logement social ou le logement ordinaire sont les outils développés par l'action publique dans son objectif de faire disparaitre les bidonvilles. L'idée n'est pas ici de dire que le bidonville doit être pérennisé et qu'il est acceptable mais d'interroger les outils proposés aux habitants des bidonvilles pour sortir de la précarité résidentielle et donc implicitement de la précarité sociale et économique. S'il est aujourd'hui évident pour la très grande majorité des universitaires et des professionnels de l'intervention sociale sur les bidonvilles que l'expulsion n'est en aucun cas une solution pérenne tant elle ne produit qu'un déplacement du problème et par là même un déplacement du bidonville, il semble intéressant de s'attarder sur l'image que cela peut renvoyer du bidonville en tant qu'habitat. En ne s'axant que sur la dimension légale (occupation illicite d'un terrain) ou sur la dimension sanitaire (habitat indigne, conditions de vie inacceptables) le bidonville semble apparaître comme un lieu inhabitable, un habitat inacceptable, ne devant pas exister et pour lequel la violence physique et symbolique

-

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/nord-0/collectif-solidarite-roms-lille-metropole-s-inquiete-fin-treve-hivernale-1854114.html, à Lille

https://www.ouest-france.fr/societe/les-expulsions-de-camps-de-roms-reprennent-les-associations-s-inquietent-6924509, à Nantes

https://www.leparisien.fr/societe/a-nice-la-police-evacue-un-campement-de-roms-22-07-2020-8356986.php, à Nice

(expulsions avec l'aide des forces de l'ordre) s'avère totalement légitime. Dans cette optique le bidonville apparaît comme une tâche qu'il faille effacer de l'espace urbain et de l'espace public niant ainsi les personnes qui y habitent, leurs histoires, les raisons de leur présence, leurs aspirations et leurs stratégies individuelles ou collectives. Considérer le bidonville comme un espace uniquement inhabitable revient-il à considérer que les personnes qui y vivent ne l'habitent pas ? Si des dispositifs comme les terrains de transition ont été pensés afin de proposer des alternatives aux expulsions manu militari expriment une visée plus sociale, ils semblent se mettre en place autour de considérations assez similaires quant à l'objet du bidonville. L'idée principale de ce type de dispositif semble être avant tout de déplacer le bidonville, dans un lieu où les normes de constructions en vigueur, bien que supérieures à celles du bidonville restent inférieures aux normes du logement ordinaire. Les cabanes ou caravanes sont remplacées par des bungalows ou des algecos, les sanitaires sont collectifs, les espaces collectifs pensés en amont. Ainsi, l'action publique laisse penser que n'importe quel logement ordinaire, considéré comme plus digne, suffit aux habitants pour quitter le bidonville. L'habitat ordinaire devient alors un préalable à l'insertion sociale des personnes vivant en bidonville. Or, les travailleurs sociaux associatifs expriment régulièrement des retours sur le bidonville après des entrées dans des dispositifs de relogement. Comment expliquer ces retours sur le bidonville si le logement ordinaire est une solution présentée comme évidente pour toutes personnes vivant en bidonville à un instant t de leur parcours de vie ? Les solutions proposées semblent tenir avant tout compte de l'aspect fonctionnel du lieu de vie, de ses murs, de son isolation, de ses aspects mesurables, évaluables, normables, quantifiables, et s'axent donc sur l'habitat en lui-même. La notion d'habiter nous semble alors plus pertinente afin de repenser l'action publique en direction des bidonvilles.

À la manière de Pierre Bourdieu à propos de la langue, il nous apparaît essentiel de comprendre ce que signifie réellement habiter, ce qu'habiter veut dire et de sortir d'une lecture purement fonctionnelle de l'objet social étudié. L'apport de Bourdieu dans sa démarche intellectuelle, qui vise à envisager la langue comme « fait social », invite à transposer sa réflexion et à nous interroger sur les « normes » de l'habiter et donc sur les habitats « légitimes », sur les « rapports de force symboliques » que le fait d'habiter à tel endroit dans tel habitat peut mettre en évidence et enfin sur « la valeur et sur le pouvoir » que peut conférer ou non le fait d'habiter de telle ou telle manière (Bourdieu 1982). En d'autres

termes « habiter » est un fait social qui place les individus dans un espace social hétérogène, divisé et hiérarchisé et qui, selon la place où les individus se trouvent, où ils croient qu'ils se trouvent, où ils croient que les autres sont, où ils croient que les autres croient qu'ils sont. Habiter veut donc dire pour soi, mais aussi pour les autres, révélant notre place à la fois dans l'espace physique, mais aussi dans l'espace social. Dans les dispositifs de relogement, l'habitat n'est envisagé que sous un angle fonctionnel à travers le fait de se loger, de s'abriter, de mettre une distance entre l'intime et le monde extérieur, voire de « détenir un certain espace pour organiser sa vie "privée", individuelle et familiale » (Lefebvre 1966). Ainsi l'habitat apparaît comme une chose figée et l'analyse purement fonctionnelle ne dit rien de l'action d'habiter, action dynamique, qui participe à replacer l'individu au cœur de la question. Pour Paquot, la notion d'habiter « dépend de la capacité de chacun d'être présent au monde » (Paquot 2005), capacité, si on rapproche cette définition des théories de Sen, qui ne serait pas également répartie dans la population, les individus n'ayant pas les mêmes possibilités de formuler des choix, mais aussi les libertés de les formuler quant à leur habitat. L'habitat et l'habiter sont donc des notions fortement liées tant l'habitat peut être révélateur de notre capacité à nous présenter au monde.

Bachelard, dans une définition assez ethnocentrée, définit la maison comme un « cocon », un « nid » qui serait le repère de notre imaginaire face au monde extérieur. Ainsi elle permet un rapport à l'intime et à l'extérieur, elle représente un espace protecteur. La maison, l'habitat serait donc un outil d'analyse de l'âme humaine, un guide de l'intimité (Bachelard 1958) qui permettrait de comprendre les représentations que les individus peuvent se faire d'eux même, du monde environnement et par extension de la société. Heidegger, dans une conception de la maison elle aussi ancrée dans sa vision occidentale, fait également un lien entre l'habitat et le fait de se penser et de penser le monde en l'articulant à la notion de bâtir. « Celui-ci, le bâtir, a celle-là, l'habitation, pour but. Toutes les constructions, cependant, ne sont pas aussi des habitations. Un pont, le hall d'un aéroport, un stade ou une centrale électrique sont des constructions, non des habitations [...] Pourtant ces constructions rentrent dans le domaine de notre habitation : domaine qui dépasse ces constructions et qui ne se limite pas non plus au logement. L'homme du tracteur devant ses remorques se sent chez lui sur l'autoroute, mais il n'y loge pas ; l'ouvrière se sent chez elle dans la filature, pourtant elle n'y a pas son habitation ; l'ingénieur qui dirige la centrale électrique s'y trouve chez lui, mais il n'y habite

pas. Ces bâtiments donnent une demeure à l'homme. Il les habite et pourtant il n'y habite pas, si habiter veut dire seulement que nous occupons un logis » (Heidegger 1980). Pour Heidegger, penser, bâtir, et habiter sont indissociables : on ne peut bâtir sans penser, on ne peut bâtir sans habiter, on ne peut habiter sans penser. Ces différentes dimensions ne sont pas exclusivement liées au logement, le logement n'étant qu'un des aspects fonctionnels de l'habiter. L'habiter est donc propre à la condition humaine, et l'habitat renvoie à la fois aux relations à l'espace à travers un lieu (la ville, le logement, la chambre) et un milieu, mais aussi aux relations des individus avec leur lieu de vie. Le social serait donc conditionné par l'espace et participerait aussi à l'organisation de cet espace.

Dans « un climat particulier marqué par la crise du logement, le développement d'un urbanisme fonctionnaliste orchestré par la planification urbaine, la diffusion d'un habitat standardisé sous la forme des grands ensembles qualifiés de « cages à lapins » et de zones pavillonnaires maîtrisées » (Costes 2015), Henri Lefebvre s'interroge sur la production de ces nouveaux habitats qui déposséderaient les habitants de toute participation sociale, déshumanisant leur rapport au monde et aux autres. Ce conditionnement de l'habiter peut être contourné, car les personnes s'approprient leur habitat, y donne ou redonne du sens et adaptent leurs pratiques dans l'espace. Ainsi, « "Habiter" (wohnen) signifie "être présent au monde et à autrui". [...] Loger n'est pas "habiter". L'action d'"habiter" possède une dimension existentielle. [...] "Habiter" c'est [...] construire votre personnalité, déployer votre être dans le monde qui vous environne et auquel vous apportez votre marque et qui devient vôtre. [...] C'est parce qu'habiter est le propre des humains [...] qu'inhabiter ressemble à un manque, une absence, une contrainte, une souffrance, une impossibilité à être pleinement soi, dans la disponibilité que requiert l'ouverture » (Lussault, Younès, et Paquot 2007).

Alors comment habite-t-on un lieu considéré comme inhabitable ? Tout d'abord il semble primordial de s'intéresser à la définition des normes admises par la société en matière d'habitat et donc par la même d'habiter. Dans son travail sur l'évolution de l'utilisation du terme taudis, Y. Fijalkow montre comment celui-ci a changé de sens et comment les « stratégies de désignations de l'objet renvoient à des analyses différentes de la cause du mauvais logement » (Fijalkow 2006). En effet, malgré son usage littéraire, le terme de taudis n'est que très peu utilisé par la classe politique avant le XXe siècle, cette dernière lui préférant

l'idée de logement insalubre, notion à la fois floue et polysémique regroupant à la fois l'échelle individuelle et collective (immeuble, appartement, quartier, etc.), mais aussi une multitude de thèmes (surpeuplement, la dimension technique de l'habitat, l'équipement, les normes de constructions, les modes de vie). Le terme de taudis refait surface au XXe siècle et est utilisé à la fois pour désigner un risque sanitaire (les îlots d'insalubrité tuberculeux par exemple), mais aussi un danger de contagions des riches par les pauvres justifiant pour Fijalkow de politiques de « tabula rasa ». Peu à peu, le terme de taudis, jugé trop restrictif et stigmatisant pour les populations habitant des logements insalubres, est remplacé par de nouveaux termes : logement défectueux, « mal-logés » qui devient une catégorie administrative, logement indigne. La notion d'insalubrité évoque alors une variété immense d'habitats non ordinaires : « les immeubles vétustes voués à la démolition », « les logements-taudis insérés dans le marché noir du logement insalubre pour travailleur immigré ou dans « les îlots insalubres (aucun confort, pas d'eau ni de w.c., appartement délabré, immeuble promis à la démolition, etc.) » (Castells et al. 1974).

Si les termes ont peu à peu évolué faisant une part de plus en plus importante à la situation des personnes et à leurs conditions de vie dans des habitats insalubres, les politiques actuelles sont toujours celles de la table rase comme peuvent en témoigner les expulsions massives, le déplacement et le relogement des habitants des bidonvilles. Comme il est possible de voir sur « la Présentation du dispositif national d'appui et de suivi dans le cadre de l'instruction du Gouvernement du 25 janvier 2018 », les bidonvilles sont définis comme « implantés illégalement sur des terrains ou dans des squats. Ils sont habités en majorité par des migrants intraeuropéens pauvres, dans des conditions indignes qui présentent des risques pour leur santé et leur sécurité, et peuvent créer des tensions avec le voisinage et des troubles à l'ordre public<sup>7</sup> ». Ainsi, l'accent est toujours mis sur la dimension sanitaire, mais aussi sur la dimension sécuritaire, le bidonville représentant une menace pour ses habitants et ses riverains, mais aussi pour la cohésion sociale du quartier ou de la ville dans laquelle il s'implante. Le terme de « résorption » utilisé pour parler des politiques de lutte contre le mal-logement n'est pas anodin. Il tire en effet ses racines du lexique médical et notamment physiologique où il est utilisé pour parler d'une « disparition, par absorption progressive d'une humeur, d'un liquide

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Disponible à l'adresse suivante : <a href="https://www.gouvernement.fr/resorption-des-bidonvilles">https://www.gouvernement.fr/resorption-des-bidonvilles</a>

épanché dans une cavité naturelle ou pathologique, ou dans des tissus de l'organisme qui ne les contiennent pas habituellement »8, que ces humeurs ou liquides soient un abcès, du sang, du pus. Le terme de résorption associé à celui de bidonville ou d'habitat insalubre traduit donc à lui seul de cette dimension sanitaire et du risque de gangrène que le bidonville, l'habitat insalubre ou non ordinaire représentent dans les discours politiques passés, mais aussi actuels qui établissent ce qui est habitable et ce qui ne l'est pas.

Pour autant, de nombreux auteurs montrent que même les lieux considérés comme inhabitables sont habités par les personnes qui les occupent. Dans son article intitulé « Vivre sans domicile fixe : l'épreuve de l'habitat précaire », P. Pichon s'intéresse à la manière d'habiter des personnes en situation de rue. Pour elle, la vie des sans domicile fixe est organisée autour d'une alternance entre la survie diurne « et la survie nocturne qui impliquent une occupation de l'espace différente. La survie diurne implique « de faire appel à la débrouille ou aux combines, d'entrer dans un processus de socialisation guidé avec plus ou moins de réussite par de nouvelles rencontres inévitables, celles des pairs et des agents de l'hébergement social » (Pichon 2002). L'espace urbain est alors occupé pour faire des rencontres, se rassembler, « faire la manche », se déplacer pour aller aux rendez-vous avec les travailleurs sociaux et aussi chercher un abri pour la nuit. La survie nocturne implique, quant à elle la recherche et à l'établissement d'un emplacement offrant des « conditions du maintien de soi, espace protégé offrant la paix psychique propice à l'endormissement » (Ibid.). Cet emplacement peut être dans l'espace public (un banc), un recoin dans l'espace urbain (une cage d'escalier), un abri de fortune (un placard EDF), un squat, un centre d'hébergement, chacun de ces espaces étant toujours provisoires et difficilement « appropriable » par les personnes qui les occupent. Ainsi pour l'auteure, il apparaît que « dans ces conditions, seule l'enveloppe corporelle, ultime réserve territoriale, appartient en propre à la personne. La préserver de toute violation, en prendre soin, c'est écarter les offenses et le mépris social, c'est conserver une ouverture aux échanges sociaux, c'est construire le dernier rempart de l'habiter » (Ibid.). Lorsque ce dernier rempart se brise c'est parfois l'imaginaire qui devient la seule manière d'habiter, la seule manière de marquer une frontière entre le soi et l'extérieur, la seule échappatoire « à la ruine « de l'équilibre entre l'extérieur et l'intérieur. Pour Pichon, il

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> https://www.cnrtl.fr/definition/r%C3%A9sorption

apparaît donc que la notion d'habiter est indispensable à la survie de l'être humain et que même dans les conditions de vie et les habitats les plus précaires, les sans domicile fixe, habitent à leur manière et reconstruisent de manière continuelle « des frontières entre espaces privés et espaces publics » (*Ibid.*).

Pour Daubeuf, outre les nombreux facteurs d'exclusions qui s'imposent au bidonville et à ses habitants, la présence de cet habitat non ordinaire révèle un certain nombre d'épreuves qui témoignent des liens et qui permettent la rencontre des habitants du bidonville et de la société française. « Ces épreuves sont autant de points de tension participants à interroger la place des individus au sein d'un monde commun tout en socialisant les habitants des bidonvilles aux contraintes structurant la société française » (Daubeuf 2018). Ces épreuves sont au nombre de cinq pour l'auteur. La première est « l'épreuve de la migration » qui constitue pour les habitants une situation dans laquelle ils semblent pris entre l'acte de rester et celui de partir. Le bidonville représente alors un espace « identitaire » qui permet l'établissement « d'un refuge » vis-à-vis des difficultés rencontrées par les habitants, un point d'ancrage situé dans un espace flou entre la société française et leur société d'appartenance. « L'inscription des habitants du bidonville au sein de la société française dépend ainsi de la tension s'exerçant entre l'attraction aux villages et l'ancrage dans l'espace migratoire » (Ibid.) ce qui participe à un questionnement des habitants à s'interroger sur leur culture, sur leur rapport à la France. La deuxième est « l'épreuve de la ville ». Dans des espaces urbains de plus en plus spécialisés qui mettent en contact des groupes sociaux, « la ville ne constitue pas pour eux (les habitants du bidonville) un ancrage social et spatial fixe, mais plutôt le lieu d'une ré-élaboration constante plus ou moins subi des liens qu'ils tissent et du rôle qu'ils s'octroient au sein des agglomérations ». Ainsi, les habitants du bidonville semblent être pris entre la volonté de garder cette mobilité spatiale au sein de la ville afin de faire perdurer les ressources qu'ils ont progressivement obtenues, d'en obtenir de nouvelles ou d'échapper aux expulsions et la volonté de se fixer dans l'espace urbain pour se stabiliser. « L'épreuve de la ville oblige donc les migrants à réévaluer en permanence leur position au sein de l'espace urbain en fonction des ressources économiques ou sociales ainsi que des autres individus et groupes sociaux » (Ibid.). La troisième épreuve est celle de « l'habiter ». Pour l'auteur, le bidonville amène un cadre normatif fort pour ses habitants, dans lequel le collectif est « pourvoyeur de sens à donner à l'espace habité ». Cependant, les habitants gardent tout de même une certaine

marge de manœuvre quant à une appropriation de leur espace de vie, appropriation notamment visible dans les espaces individuels, « des espaces investis personnellement et émotionnellement ». La quatrième épreuve est celle de la race dans laquelle les habitants du bidonville se retrouvent régulièrement assignés à l'identité rom ou tsigane. Or, de nombreux travaux montrent que l'assignation à telle ou telle identité ou ethnie ne fige pas le sentiment d'appartenance des habitants qui mobilisent ou remobilisent des éléments identitaires (Tsigane, Rom, évangéliste, Roumain) afin de redéfinir leur place dans le bidonville, la ville, la France, questionnant par la même leur relation à la société française, mais aussi à leurs pairs, et leur citoyenneté. Enfin, la dernière épreuve mise en évidence par l'auteur est celle du genre. Le bidonville peut présenter une véritable division genrée de l'espace et du travail, les femmes réalisant globalement les activités domestiques sur le platz et les hommes étant plus souvent à l'extérieur, en relation avec la ville. « Néanmoins, la vie urbaine questionne les rôles sexuels. Que ce soit les hommes ou les femmes du bidonville, la confrontation de leur identité sexuelle avec celles de la société française interroge la division traditionnelle des rôles et les significations associées aux genres. Elle pose ainsi la question de leur rattachement en tant qu'individu à des identités sexuelles communes » (Ibid.). Ainsi à travers chacune de ses épreuves, les habitants semblent déterminés part des normes que produisent le bidonville, mais semblent aussi garder des marges de manœuvre à l'échelle individuelle qui traduisent du sens donné par les habitants à leur lieu de vie.

Michel Agier à travers son étude des camps de réfugiés montre que même dans les conditions de vie les plus inacceptables, les réfugiés pris dans une assignation à l'altérité habitent ces espaces en développant des formes de résistances ou d'autonomisation passant par une appropriation du lieu. Face à « l'extraterritorialité », « l'exception » et « l'exclusion », les habitants trouveraient donc des ressources pour contourner la domination (Agier 2014). Lion dans son analyse des parcours de vie de résidents en camping à l'année (Lion 2018) montre qu'il y a une tendance à penser les formes de logement non ordinaires au travers de la vision des catégories sociales dominantes : elles sont alors appréhendées sous un angle misérabiliste, la privation, la carence, l'inconfort et l'indignité. En conséquence les personnes assimilées aux fractions les plus paupérisées de la société par leurs situations résidentielles sont abordées par le stigmate, la contrainte, l'intériorisation de la domination sans capacité de réaction face à l'exclusion. Cette approche possède des lacunes. D'une part les individus ne sont jamais

totalement exclus, ils sont seulement à « des places différentes dans le cadre d'une société profondément inégalitaire, structurée par des rapports de classe ». D'autre part ces habitats non ordinaires sont toujours habités à la fois lieu de vie, mais aussi de développement de « potentialités d'action » (Lion 2015). Pour lui les politiques d'expulsion, de destruction des habitats non ordinaires « masquent de la sorte mal leur fonction policière, de restauration de l'ordre public, mais aussi d'imposition d'une norme de logement qui est celle des dominants. Comme les herbes folles, les habitats spontanés défient les lois de la planification urbaine et les rapports de domination politique ; les "invisibiliser" ou les raser n'est au final qu'une manière de les rendre illégitimes, de faire rentrer dans le rang ces habitants trop indociles » (Ibid).

La notion d'habiter apparaît donc indispensable au travail social et aux dispositifs découlant des politiques de résorption des bidonvilles et de l'habitat insalubre. Premièrement, le travail social, qu'il se réalise sur le bidonville ou dans les bureaux des institutions suppose « une modification profonde de l'amorce de la relation d'aide. Il attend du travailleur social qu'il puisse se décentrer pour pénétrer dans ce qui fait la vie de l'usager et qu'il accepte de s'en laisser imprégner. Il s'agit de dépasser nos impressions premières, d'aller au-delà des critères subjectifs qui fondent notre système de valeurs déterminant le beau et le laid, le confortable et le rudimentaire, l'acceptable et le critiquable » (Vassart 2006). En somme afin de mieux appréhender le vécu des personnes vivant en bidonville le travail social doit comprendre la réalité du bidonville, à la fois dans ce qu'il a de plus dur, mais aussi dans sa fonction socialisatrice. Cette nécessité de comprendre ce que représente le bidonville pour ses habitants est d'autant plus importante lorsque des dispositifs de relogements sont mis en place. Que ce soit au travers des cités de transit dans les années 1960, des villages de transition actuels, ou des dispositifs de relogement en appartement individuel, les dispositifs de relogement semblent souvent être caractérisés « eux-mêmes par une certaine vulnérabilité, en tant que dispositifs précaires en réponse à une situation particulière et localisée, créations ad hoc plutôt que fruits d'une politique de résorption généralisée, de droit commun » les condamnant à l'urgence et au provisoire (Costil et Roche 2015). Cela peut avoir des conséquences sur les représentations que l'on peut avoir de ces « habitants non ordinaires », « qui vivent dans des cabanes de tôles ou de fragiles abris, que l'on reloge dans de nouvelles cabanes, parfois un peu plus lisses, mais tout aussi précaires » (Roche 2019), participant à leur spatialisation et à leur assignation « à une ville d'entre-deux, ni dense et anonyme, ni autoconstruite et marginale » (Costil et Roche *Ibid.*). Ce relogement pourrait donc représenter une épreuve pour les relogés comme le montre Clavé Mercier dans un de ces articles, où le relogement institutionnel viendrait parfois contraindre l'intégration locale des habitants du bidonville qui expérimenteraient une « insertion dans la ville, par ses marges et de façon informelle », une insertion « bricolée, mais cependant effective en termes d'opportunités matérielles et immatérielles ». Pour l'auteure, l'expérience de relogement évoquée subjectivement par les habitants du bidonville « remet donc en cause l'idée de progrès social et d'intégration avancée par les acteurs politiques et institutionnels pour définir la politique menée » (Clavé-Mercier 2015). Cependant elle précise que le relogement, bien qu'il ne soit pas spontanément perçu comme intégrateur par les personnes relogées, permet souvent l'extension et la « complexification de leurs territoires de vie et de ressources », impliquant des changements qui redéfinissent ainsi la construction d'elles-mêmes, mais aussi leur place dans la cité.

Ainsi, la notion d'habiter semble complexe, traduisant à la fois de nos rapports à l'espace, de la définition par les pouvoirs publics de cet espace et de nos capacités à l'occuper, à se l'approprier, à se recréer des frontières entre le soi et les autres. Elle lie l'intime et le collectif, le psychologique et le physique, le logement individuel et l'espace urbain, le politique et les individus. Elle fait aussi référence à des rapports de domination physiques, mais aussi symboliques quant à la gestion et l'occupation de l'espace et à des formes de résistances, de contournement, de potentialités d'action que développent les dominés pour continuer à habiter, à donner du sens à leur place, à leur vie, à leur manière d'être au monde. Elle interroge également à travers l'exemple du bidonville l'hospitalité de nos sociétés, de leurs capacités à accueillir et protéger. Pour Marc Bernardot, l'hospitalité peut être divisée en trois idéaux types : une « hospitalité utilitaire », une « hospitalité immunitaire » et une « hospitalité éthique ». Pour l'auteur, « l'habitat non ordinaire » témoigne en premier lieu d'une « hospitalité utilitaire » où l'habitat non ordinaire serait en fait « un bienfait en raison de ce qu'il apporte à son environnement et surtout de ce qu'il évite à celui-ci de fournir. Il matérialise l'hospitalité utilitaire, car il permet de ne délivrer qu'une hospitalité mesurée, « bien ordonnée », comme dit la formule de la charité, et conditionnée, voire de renverser les termes de l'hospitalité, en faisant de l'occupant un intrus illégitime alors même que cela se discute et

qu'il serait en mesure de subvenir à ses propres besoins, et en tirant profit de cette double éviction spatiale et symbolique » (Bernardot 2018). En d'autres termes, l'habitat ordinaire est« toléré » par les autorités publiques, car il amène des solutions pour ceux qui l'occupent, des solutions que les pouvoirs publics n'auront pas à mettre en place.

L'assignation à l'altérité de l'occupant de l'habitat non ordinaire justifie pour l'auteur, une gestion humanitaire, une gestion spécifique de cette question d'autant plus lorsque le relogement où le déplacement des populations s'impose, par exemple avec les terrains de transition, participant à la fois à un effacement de l'habitat non ordinaire, mais aussi de ses habitants sélectionnés puis « délocalisés dans des formes de continuum de logements précaires et temporaires » (Ibid.). L'hospitalité utilitaire sous ses dehors parfois humanitaires participe donc à une mise à distance des « autres », de ceux vivant dans ces habitats non ordinaires. Cette mise à distance, cet isolement des « autres » est pour l'auteur « l'hospitalité inhospitalière, celle-là même maintenant banalisée du militaro-humanitaire [...] mise en scène et en mots avec la forme de médiatisation spécifique au fait-divers, celle de l'incident, du sinistre, homologue à celles de la pauvreté, de la maladie et de l'étrangeté » (Ibid.). Cette « hospitalité immunitaire », c'est celle de Sarkozy, de Hortefeux ou de Valls, celle qui assigne à l'altérité et au statut « d'inassimilable », « d'inintégrable », c'est celle qui affirme que les habitants des bidonvilles ont vocation à rentrer dans leur pays, celle qui les contrôle, celle qui ne leur permet pas d'habiter. À ces hospitalités, Bernardot en ajoute une troisième, « l'hospitalité éthique », qu'il définit comme « l'hospitalité axiologique des désobéissants et de tous les « passeurs d'hospitalités » comme ils s'appellent parfois. Elle s'exprime en dehors du droit et de l'action étatique, le plus souvent contre lui et donc clandestinement, réduite à l'invisibilité comme l'HNO d'ailleurs» (Ibid.). On peut mettre dans cette hospitalité les actions associatives, l'investissement des bénévoles, des individus, des militants, de ceux qui s'engagent parfois de manière marginalisée à être hospitalier avec les personnes vivant dans des habitats non ordinaires. Le bidonville interroge donc la capacité de nos sociétés à protéger les individus qui la composent, à les faire habiter, c'est-à-dire « être au monde » et semble révéler une mise à la marge constante de cet habitat et par là même de ses habitants. Pour autant, comme le rappelle Bernardot, « les habitants hors normes ne doivent pas être présentés comme des victimes, largement tenues pour responsables de leurs maux, mais comme des acteurs autonomes, maltraités parfois, mais mus par des stratégies et des aspirations» (Ibid.). Cette dimension nous semble primordiale pour l'établissement d'une hospitalité plus éthique, plus compréhensive et non déguisée derrière un ensemble de phrases qui peinent à mentir.

## D'une politique de l'habitat vers une politique de l'habiter ?

Malgré la répression, malgré les dispositifs « d'intégration » les bidonvilles subsistent et leurs habitants continuent d'évoluer dans l'espace urbain révélant à la fois l'inefficacité des politiques publiques à régler cette problématique d'accès au logement, mais aussi les résistances face à la politique de résorption des bidonvilles à travers les arrangements que les habitants peuvent faire face à l'intervention publique. Ce constat introduit le bidonville et les politiques qui y sont liées comme des sujets vastes et complexes nécessitant d'être déconstruits, repensés et observés à toutes les strates, de l'échelle macro, celle des politiques publiques et de leur mise en place, à l'échelle micro, celle du terrain et des interactions entre les personnes vivant sur le bidonville, avec leur environnement, les institutions, la ville, les associations...

L'instruction du gouvernement Macron du 25 janvier 2018 « visant à donner une nouvelle impulsion à la résorption des campements illicites et des bidonvilles », en réintroduisant le terme de bidonville semblait avoir emprunté un visage optimiste en délaissant les logiques sécuritaires et identitaires des gouvernements précédents quant aux bidonvilles. Parler de bidonville replace la réalité de l'accès au logement au cœur de la question sociale lorsque parler de « camp de roms » et « camps illicites de roms » renvoie à un imaginaire identitaire et légal. Ainsi, le logement, l'habitat apparaît comme l'enjeu majeur de la politique de résorption actuelle. Mise en place de village d'insertion, de village de transition, de baux glissant pour faciliter l'accès au parc locatif, de dispositifs d'Accueil Hébergement Insertion accompagnant les familles vers le logement ordinaire, sont autant de dispositifs pour faciliter le déplacement des personnes hors du bidonville et par là même vers « l'intégration sociale » mise en avant par ces différents dispositifs.

Comment cette politique publique à destination des bidonvilles s'est-elle mise en place ? Quels sont ses axes et ses principes d'actions ? Comment se met-elle en place au quotidien à l'échelle

locale ? Que laisse-t-elle percevoir du bidonville et des personnes qui y vivent ? Comment ces dernières habitent-elles le bidonville et comment font-elles face aux actions publiques qui leur sont destinées ? Quelle place donne-t-on aux habitants des bidonvilles dans les décisions qui les concernent ? Pourquoi et comment penser des alternatives aux actions et aux politiques existantes ?

Dans une perspective compréhensive, l'idée de ce travail est d'une part de comprendre comment la politique de résorption des bidonvilles actuelle s'est mise en place, ses racines, ses modes d'action, les outils qu'elles proposent et ce que tout cela peut révéler des représentations des politiques publiques concernant l'habitat bidonville et ses habitants. D'autre part, ce travail propose une présentation d'observations de terrains afin d'essayer de faire dialoguer les représentations parfois rencontrées lors de réunions institutionnelles entre acteurs de la résorption au sujet du bidonville et la vie sur le bidonville telle que nous avons pu l'observer au cours de nos venues sur le terrain. Au travers de ce travail, l'objectif sera d'essayer de décaler nos regards, de sortir d'une lecture uniquement fonctionnelle de l'habitat pour s'intéresser davantage à l'habiter, aux représentations des habitants, aux sens et aux fonctions qu'ils donnent au bidonville, pour apprendre à regarder les bidonvilles autrement que sous l'angle du misérabilisme ou l'angle sanitaire qui occultent parfois les envies profondes des habitants des bidonvilles, leurs aspirations et leurs capacités d'action.

Ainsi dans une première partie nous nous intéresserons aux politiques publiques à destination des bidonvilles, en étudiant tour à tour l'histoire de cette politique publique, les logiques spatiales dont elle peut faire preuve et la lecture de la pauvreté qu'elle semble souvent faire. Dans un second temps nous nous intéresserons aux visions institutionnelles de l'habiter en bidonville, à travers les dispositifs mis en place et aux effets que ces derniers peuvent avoir sur les populations et également au bidonville comme lieu habité ici et maintenant de la ville. Enfin nous nous attarderons sur le besoin de penser des alternatives et sur les manières de les penser afin que l'action publique soit plus juste envers ces populations souvent cantonnées à un régime d'exception. Nous verrons que si la participation des personnes aux questions qui les concernent est de plus en plus questionnée par les autorités publiques et les associations, celle-ci doit se faire dans des conditions particulières afin que la participation ne soit pas que de façade.

## Méthodologie

#### Structure d'accueil

#### **AREA**

L'Association Recherche Éducation Action est une association loi 1901 qui a pour objet la lutte contre les inégalités sociales et l'exclusion. Cet objet se décline à travers la réalisation d'actions concrètes en faveur de l'égalité des chances et une fonction d'expertise, notamment la réalisation d'études en sciences sociales. Son action s'oriente autour de quatre axes. Tout d'abord AREA pilote l'observatoire départemental des bidonvilles de l'Hérault qui permet de mieux éclaire la réalité des bidonvilles dans le département et qui regroupe les problématiques rencontrées par les associations agissant sur les bidonvilles montpelliérains (La Cimade, AREA, 2chosesLune). Son deuxième axe d'intervention est un accompagnement social global des familles vivant sur les bidonvilles tentant de répondre à « l'ensemble des problématiques sociales rencontrées : accès aux droits, insertion socioprofessionnelle, problématiques éducatives ou familiales. L'objectif est de permettre aux personnes de se mettre en situation de faire un choix positif. »9 Cet accompagnement est censé permettre une insertion socioprofessionnelle pour à terme orienter et accompagner les personnes vers le logement. Son troisième axe d'action est la médiation santé qui « est une interface entre les personnes vivant en bidonvilles et les institutions. L'objectif poursuivi est une meilleure connaissance réciproque ». Sa quatrième action peut être rapprochée d'une action de plaidoyer afin de faire évoluer le regard sur les personnes vivant en bidonville grâce notamment aux apports de la sociologie quant à l'amélioration de la connaissance de ces populations et ainsi à « une optimisation du travail social ». Composée de cinq salariés et de bénévoles, l'association intervient sur six bidonvilles situés dans l'est de Montpellier : Mas Rouge 1 et 2, Pablo et Nina Simone, Zénith 2, La Ferme.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Toutes les références entre guillemets de cette partie sont issues du Rapport d'activité 2018 de l'association AREA

L'association travaille autour de cinq grands principes d'action. Le premier d'entre eux est la libre adhésion qui fait que chaque personne peut accepter ou refuser la relation avec l'association. L'association procède donc par l'accueil des personnes d'une part et par le travail sur le terrain privilégiant « l'aller vers où l'offre de relation précède la demande ». Le deuxième principe vise à faire participer au maximum les personnes accompagnées, l'idée n'étant pas de faire à leur place, mais de faire avec eux afin qu'ils puissent gagner en autonomie, en « pouvoir d'agir ». Le troisième principe tend à placer le travail social dans le droit commun en ne multipliant pas les actions ou dispositifs existants, mais en étendant les partenariats « avec des associations proposant des actions adaptées ». Le principe suivant est celui de la bienveillance et de la confidentialité. L'objectif de l'association est de permettre que chaque personne (travailleur, bénévole ou personne accompagnée) soit accueillie avec le plus de bienveillance possible, sans jugement de valeur. Ensuite, pour AREA « la confidentialité permet l'élaboration d'une relation de confiance avec la personne accompagnée ». Ainsi, les travailleurs d'AREA veillent à respecter des règles de confidentialités vis-à-vis des personnes accompagnées, à ne pas divulguer des informations les concernant. Au cours des réunions d'équipe, au moment d'évoquer les situations individuelles de certaines personnes accompagnées, les stagiaires et les services civiques devaient par exemple sortir de la pièce afin de respecter la confidentialité, les situations et leurs connaissances n'étant pas indispensables à leur travail. Cela a parfois pu poser question lorsque par exemple des situations étaient évoquées hors de ces réunions ou lorsque ces situations pouvaient être utiles aux étudiants stagiaires, générant des débats parfois animés. Le dernier principe vise à respecter l'égalité sociale et l'égalité des genres en s'adressant aux personnes sans distinctions de race, de genre, d'apparence physique ou d'opinion politique.

L'association est majoritairement financée par des fonds publics issus de la Direction Départementale de La Cohésion Sociale de l'Hérault et de la Délégation Interministérielle à l'Habitat et au Logement. Elle est également financée par des fonds privés notamment par la Fondation Abbé Pierre. AREA apparaît donc comme une association reconnue par les pouvoirs publics. Pour autant, elle n'entre pas dans la catégorie opérateur de politique publique, car sa dimension militante est fortement mise en avant. En effet, de par son approche axée autour des sciences sociales, l'association tente de faire changer le regard des Montpelliérains sur les bidonvilles. Cette action militante se fait à la fois envers les professionnels, mais aussi les

citoyens, notamment au travers d'un travail d'une exposition nommée « Du Bidonville à la ville » au centre d'art « La fenêtre » qui présentait les « biffins », les « éco-recycleurs » en démontrant la complexité et la réalité de ce travail parfois non reconnu et stigmatisé. De plus, lors de ma présence aux bureaux, j'ai pu assister à des échanges téléphoniques où les travailleurs sociaux n'hésitaient pas à interpeller des professionnels ou des institutionnels quant à leur travail et à ses effets sur les habitants du bidonville, s'opposant parfois fermement à certaines manières de faire ou d'envisager le travail social dans le but de faire véritablement évoluer les pratiques et les mentalités des professionnels et de faire valoir les droits parfois les plus élémentaires des personnes accompagnées.

Après de longues discussions avec les travailleurs de l'association, il apparaît comme un consensus que si le bidonville doit être « résorbé » cela ne peut se faire qu'au travers d'une action publique qui place le public au centre des projets qui lui sont destinés. Ainsi l'association n'hésite pas à aborder des projets comme la « sanitation » qui a « pour objectif à court terme l'amélioration participative des conditions de vie pour satisfaire aux besoins primaires et ainsi faciliter l'inclusion des personnes », « sanitation » qui dans la grille de lecture des politiques publiques ou des riverains pourrait apparaître comme une pérennisation du bidonville. De la même manière, l'association s'est montrée vigilante quant à la mise en place du terrain de transition, alertant les pouvoirs publics des risques de la sélection des personnes à l'entrée du dispositif, sur la part des financements accordée au travail social, sur les risques de déscolarisation et de désinstitutionnalisation des habitants du bidonville dû à l'éloignement du terrain de transition et sur les enjeux de la participation des premiers intéressés à ce projet. Ainsi la résorption des bidonvilles apparaît comme envisagée sur un temps long en respectant les personnes accompagnées, bien loin des logiques immédiates que l'on peut voir dans d'autres département ou dans d'autres structures opératrices des politiques publiques.

Au sein de la structure, l'humour semble être un enjeu majeur à la fois dans la relation avec les personnes accompagnées, mais aussi dans la relation entre les travailleurs. Dans la relation avec les personnes, l'humour sert à la fois de liant relationnel, de brise-glace, de marque d'affection ou de confiance, il témoigne également du degré de proximité que peuvent avoir les travailleurs et les accompagnés après un certain nombre d'années d'accompagnement. Au sein de l'équipe, l'humour est également un moyen de décompresser, de mettre parfois à

distance des situations socialement inacceptables, comme pour s'en protéger quitte à utiliser un humour très noir ou très grinçant qui peut au départ déstabiliser ceux qui n'y sont pas habitués. Finalement, « le travailleur social est écartelé entre les lois, les valeurs, et cette fameuse normalité difficilement définissable, ses propres valeurs et son éducation, et le discours professionnel qu'il se doit de tenir et transmettre. Ces fortes contradictions ne peuvent donner lieu qu'à la nécessité vitale d'en rire. Le travailleur social n'est pas un super héros, leurre véhiculé il y a une quinzaine d'années, par certaines écoles de formation. Rappelez-vous le test de sélection où on vous propose de choisir entre trois images qui définissent le travailleur social : « pompier », « Zorro », ou « bonne sœur » (Perret 2010). Je dois donc bien avouer que j'ai également beaucoup ri au sein de l'équipe d'AREA et dans mes relations avec les habitants du bidonville, rire toujours bienveillant ou cathartique, mais jamais aux dépens des personnes accompagnées. Une fois par exemple, une personne accompagnée vient aux bureaux après avoir fait sa demande de rendez-vous. Arrivé dans les locaux, il explique qu'il vient pour faire des CVs. Un des travailleurs sociaux lui rappelle qu'ils ont déjà fait ensemble une quarantaine de CV le mois passé. S'interrogeant sur l'utilisation des CVs, le travailleur demande avec une forme d'enthousiasme à la personne accompagnée si elle les a déjà tous déposés et si les recherches d'emplois aboutissent. Face aux questionnements la personne répond qu'elle s'est servie de ces CVs pour allumer le feu dans l'habitation. Face à cette réponse, le travailleur n'a pas réellement répondu et a finalement fait de nouveaux CV. Une fois la personne partie, l'équipe d'AREA après débrieffing a ri de la situation et de cette réponse inattendue aux questions du travailleur, témoignant de l'aspect insolite que peuvent avoir les réponses, déstabilisant parfois les travailleurs et les obligeant à trouver des alternatives ou à se remettre en question, à mettre en place une forme de distanciation qui passe souvent par le rire.

#### Mission de stage

Ma mission de stage au sein d'AREA est de recueillir la parole des habitants afin de penser des alternatives aux terrains de transition. Dans cette mission j'ai été bien encadré dès le départ, l'équipe m'intégrant immédiatement facilitant ainsi la formulation des milliers de questions qui me trottaient dans la tête. Peu à peu, une fois ma position bien définie, mes missions bien

définies et mon intégration achevée j'ai pu fonctionner en quasi-autonomie quant à mes recherches et ma mission. Bénéficiant de leur utilisation des sciences sociales pour penser le sujet, j'ai très rapidement pu avancer sur mes questionnements et sur ma compréhension de mon terrain d'étude. Ainsi j'ai au départ suivi les travailleurs sociaux dans leur déplacement sur le terrain et ils ont été d'une très grande utilité pour mon identification sur le terrain. Ils ont joué un rôle de facilitateur dans mes relations avec les personnes vivant sur les bidonvilles, favorisant les prises de contact, les mises en relations et attirant parfois mon regard de chercheur sur tel ou tel enjeu du bidonville. Ils ont également été très utiles pour confirmer ou infirmer certains récits que pouvaient me faire les habitants du « platz » en y apportant des précisions, des rectifications, m'éclairant sur les petites omissions ou sur les déformations pour que je puisse y chercher du sens. Pour cette mission, en plus des discussions informelles, des entretiens et de ma présence sur le terrain, nous comptons mettre en place des ateliers participatifs sur les différents terrains. Ces ateliers, basés sur le photolangage auront un double objectif : d'une part, d'inclure le plus de personnes possible dans cette étude afin d'avoir une idée plus claire des dynamiques individuelles et collectives liées à l'habitat et d'autre part de créer davantage de lien avec les habitants du platz dans le but de poursuivre le travail par des entretiens semi-directifs que nous aimerions filmer. Ces vidéos ont-elles aussi un double objectif : dans un premier temps, permettre un réel recueil de la parole en la conservant par l'image et le son, dans un second temps la diffusion de ces images à des professionnels ou des institutionnels pour les sensibiliser aux enjeux de l'habitat sur le bidonville et du relogement de ces habitants.

#### Comment étudier le bidonville ?

#### Choix sémantiques

L'importance du choix des mots s'est peu à peu révélée au travers de ma présence sur le terrain que ce soit entre les murs de l'association ou dans l'espace du bidonville. Comment nommer mon terrain d'étude ? Quel terme employer pour parler du bidonville ? Comme nous avons pu le voir précédemment, les termes employés pour définir cet habitat non ordinaire ont une dimension culturalisante. Que ce soit « camp de ROM », « campement de ROM »,

« campement illicite », ces termes mettent tous en avant un mode de vie ou la dimension illégale de cet habitat. Pourtant, comme le rappelle AREA « la notion de « camp » ou de « campement » fait référence à des réalités très diverses, des plus terribles aux plus bucoliques : les camps de concentration ou d'extermination, les camps scouts ; le mot « campement » pouvant faire appel aussi bien à un imaginaire de tribus autour du feu de « camp », qu'au camping »<sup>10</sup>. Ainsi ces termes ne reflètent absolument pas la réalité du bidonville, laissant quelque part sous-entendre que ses habitants y vivent comme ils vivaient dans leurs pays d'origine, que cet habitat serait un héritage culturel. Or comme j'ai pu le voir au cours de mes observations et de mes discussions informelles, le bidonville ne représente jamais une oasis, un havre de paix, il représente souvent pour ses habitants une solution transitoire en attendant soit un retour dans leur pays d'origine soit un accès aux logements ordinaires. Comme nous avons également pu le voir, le terme bidonville est issu d'une histoire récente fortement comparable à la situation actuelle. Dans les années 1960, le terme bidonville avait été utilisé pour parler de l'habitat précaire autoconstruit qui émergeait en périphérie des grandes villes. Cet habitat est largement comparable aux bidonvilles que nous connaissons aujourd'hui, composés de matériaux de récupération, de planches de bois, de caravanes. Enfin, le terme de bidonville est celui qui est le plus utilisé dans la littérature sur le sujet. Ainsi ce terme me semble être le plus adapté pour décrire mon terrain d'étude. À ce terme, j'ajouterai également celui de « platz », « terme dérivé de l'allemand, utilisé en roumain pour désigner les espaces de vie libres et pouvant être occupés » (Daubeuf 2018). Ce terme, peutêtre parce qu'il peut apparaître comme moins stigmatisant, est aussi utilisé par les acteurs associatifs et par les travailleurs sociaux d'AREA. Il est aussi régulièrement utilisé par les habitants du bidonville pour définir leur lieu de vie.

L'autre questionnement sémantique ayant occupé l'esprit concerne les habitants du bidonville. Comment les appeler ? Comment les définir ? La presse, les politiques et un bon nombre d'auteurs choisissent de définir les personnes vivant dans les bidonvilles actuels comme des Roms. Or cette catégorisation, cette assignation identitaire semble éluder bon nombre de problématiques. Tout d'abord il m'apparaît important de rappeler que l'identité rom s'est constituée par le haut, par les élites mondiales et européennes et que celle-ci regroupe un grand nombre de populations sédentarisées depuis longtemps (Gitans, Manouches, Gypsies,

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Rapport Observatoire départemental des bidonvilles de l'Hérault 2017

Yénisches, Sintés). De plus, pour AREA « le terme « rom » n'est pas significatif d'une identité telle que les personnes vivant en bidonvilles la revendiquent ou par laquelle ils se caractérisent. De plus, de nombreuses personnes ne font pas partie de cette minorité dans leur pays d'origine ; d'autres sont tout simplement en situation de précarité, quelle que soit leur nationalité »11. Ainsi le terme rom apparaît davantage politique. Pour Marion Lièvre, « ceux que le sens commun désigne largement par le terme de « Roms » » (Lièvre 2016) se subdivisent eux-mêmes en catégories ethniques (Roms Roumanisés, Ciuarari, Cortorari), témoignant à la fois pour l'auteure d'une forme de distinction sociale dans la mobilisation d'une identité ou une autre, mais aussi de la reconstitution et la définition d'un « « nous ethniques », dans ce que l'on peut nommer « un champ social des migrants roms » » (Ibid.). Pour autant, la distinction sociale liée à la mobilisation des différentes identités tend pour moi à remettre en question l'identité rom, qui se montre très floue et mouvante et qui semble parfois ne pas correspondre entièrement à l'appartenance exprimée par les personnes. Ainsi, sur le terrain, j'ai parfois pu assister à une expression parfois très labile de l'appartenance, où des habitants du bidonville critiquaient parfois « les ROMS » du « platz » ou alors d'autres critiquaient les « roumains » du « platz », ce qui peut témoigner de l'absence d'une réelle unité quant à l'expression du sentiment d'appartenance sur le platz. Certains auteurs utilisent également le terme de Tzigane, terme qui essentialise également les habitants du bidonville autour d'une lecture uniquement culturelle, lecture qui semble éluder certaines problématiques et qui peut aboutir à une forme de relativisme quant à la question du bidonville, qui pourrait quelque part au mieux justifier une inaction des pouvoirs publics ou au pire les expulsions et reconduites aux frontières pratiquées depuis le début des années 2000. D'autres auteurs utilisent les termes de « bidonvillois » pour parler des habitants du bidonville. Si ce terme décrit bien la réalité de l'habitat, il sonne à mon oreille comme « villageois » et peut également évoquer une dimension bucolique de la vie sur le bidonville. Ainsi face à tous ces mots, j'ai opté pour le terme « d'habitants », non pas pour feutrer mon propos ni pour « désincarner » les personnes, mais pour témoigner de la réalité de ces personnes qui « habitent » le bidonville, espace d'exclusion certes, mais dans lequel elles gardent des marges de manœuvre. Elles s'approprient un espace, aussi petit soit-il, elles donnent du sens à leur

\_

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Rapport Observatoire Départemental des Bidonvilles 2017

présence, à leur vie, au sein de cet espace. Elles l'habitent malgré l'inhospitalité évidente du bidonville.

#### Comment étudier l'habiter?

Un des enjeux majeurs de mon travail était de trouver un moyen d'étudier le bidonville à travers l'idée « d'habiter ». Comme nous avons pu le voir précédemment, la notion « d'habiter » est complexe. Elle relève à la fois de l'habitat, de l'espace urbain, de l'espace intime, mais aussi de l'espace collectif. Elle tend à témoigner de l'appropriation de l'espace par ceux qui habitent que ce soit de leur espace personnel (la maison, la cabane, la caravane), mais aussi de leur environnement plus ou moins proche (le bidonville en tant que système, le quartier, la ville). Nous avons également vu que même si la notion « d'habiter » concerne les processus d'appropriation de l'espace par les individus, elle est également déterminée par les pouvoirs publics, qui le conditionnent et en définissent la norme. L'idée d'habiter est donc prise à la fois entre des logiques de cloisonnements politiques de l'espace et des logiques d'appropriation par les individus de cet espace, appropriation délimitée et conditionnée par les interstices laissés libres. Ainsi, dans mon approche qui vise à mieux comprendre le fonctionnement du bidonville afin de proposer des alternatives à l'action publique existante, approche se basant sur le bidonville vu de l'intérieur, la notion d'habiter peut être étudiée en se focalisant d'une part sur les pratiques des habitants concernant leur habitat, le bidonville et la ville et d'autre part sur leurs représentations vis-à-vis des mêmes dimensions. L'idée est ici d'essayer de comprendre le sens que les habitants donnent à leur lieu de vie ainsi que les fonctions que le bidonville peut avoir pour eux à un moment précis de leur parcours de vie.

Afin de répondre à la problématique, il m'apparaît comme indispensable d'axer ma recherche autour d'une méthodologie comportant : des observations sur le bidonville afin de rendre compte des pratiques des habitants dans leur lieu de vie, de discussions informelles et d'entretien semi-directif pour avoir accès aux représentations qu'ils se font de leurs pratiques et de leur habitat, afin de comprendre le sens qu'ils leur donnent. Pour mes observations, je me suis attardé sur l'étude d'une part de l'intérieur des habitations et d'autre part sur l'étude du bidonville en tant qu'espace collectif. Ainsi j'ai alterné entre des discussions informelles au

sein des habitations avec certaines personnes, des temps d'échange dans les espaces collectifs, et des moments d'observation que les travailleurs d'AREA appellent « errance psychologique » où j'allais sur le terrain sans avoir une idée précise de quoi observer, mais en laissant le terrain « me parler » de lui-même, en laissant la vie se poursuivre et en essayant de ne pas trop influencer mon environnement, de me fondre dans le décor (même si cela est totalement impossible).

Pour mes entretiens, l'idée était de chercher à comprendre les représentations des habitants liées à la vie sur le platz, à la vie en dehors du platz et au logement ordinaire. Ainsi pour la vie sur le platz, je tenterai de m'intéresser aux raisons qui ont poussé les habitants à s'installer sur ces terrains en particulier, au déroulement de l'installation (sur le plan de l'organisation de l'espace, de la construction, sur la vie au début, sur les relations avec les autres), puis aux ressentis des habitants concernant leur vie actuelle sur le bidonville (l'organisation de la vie familiale, individuelle et collective, leurs relations avec les autres habitants, leurs occupations sur le bidonville) et enfin sur leur ressenti lié au « chez soi » (se sentent-ils chez eux ? Où se sentent-ils chez eux ?). Pour étudier les représentations liées à la vie en dehors du platz, je m'intéresserai à la fréquence des sorties, à leurs raisons, aux activités extérieures au bidonville des habitants, à leur rapport avec le quartier, avec la ville. Enfin pour étudier le rapport des habitants au logement ordinaire je chercherais à comprendre l'habitat dans lequel ils vivaient dans leur pays d'origine, à leur manière de nommer leur chez eux, à leurs représentations liées aux relogements (l'envisagent-ils? Qu'en attendent-ils? Attendent-ils quelque chose? Comment perçoivent-ils la vie en appartement ou dans l'habitat ordinaire ? Ont-ils des peurs concernant le relogement ? Ont-ils des freins à être relogés ?).

En plus de l'observation et de l'entretien (formel et informel), j'étudierai des images du bidonville « vu du ciel » en utilisant google earth. Cette étude de l'organisation spatiale nous permettra de comprendre les relations entre les habitants du bidonville par leur définition et leur occupation de l'espace, par la mise en évidence d'espaces publics et privés au sein du bidonville et donc d'une partie du fonctionnement du bidonville. Dans cette topographie, l'idée sera de comprendre comment l'espace est à la fois modelé par l'extérieur et par l'intérieur, par l'espace délimité que représente la friche sur laquelle est installée le bidonville et par les relations qui lient les habitants du bidonville entre eux. Pour cette étude j'ai choisi

de me concentrer sur deux terrains spécifiquement : le bidonville de Mas Rouge situé dans le quartier de Port Marianne et le bidonville de Bonnier situé sur le quartier de la Mosson. Le choix de ces deux terrains s'est fait sur deux points. Tout d'abord ces deux bidonvilles sont peuplés de personnes originaires de la même région, voire du même village de Roumanie et présentent pourtant des différences, ce qui vient questionner le bidonville comme un système, indépendant d'une culture ou d'une origine. Dans un second temps, ces bidonvilles sont les terrains où j'ai eu les meilleurs contacts avec les habitants ce qui pourrait se présenter comme un biais dans mon étude.

#### Vie de terrain

Dans le contexte de stage, j'ai rapidement été amené à aller sur le terrain, sur les différents bidonvilles. Lors de mes premières visites sur les différents « platz », j'ai pu me rendre compte que la présence de travailleurs sociaux d'AREA et de la CIMADE pouvait m'identifier comme travailleur social aux yeux des habitants des bidonvilles. Cette identification m'a amené à préciser régulièrement les objectifs de ma présence et à répondre clairement aux sollicitations que je pouvais recevoir : je ne suis pas travailleur social. Cependant, aux vues de ma présence de plus en plus importante sur les terrains et de mon autonomie la justification de ma présence s'est avérée de plus en plus complexe. Je n'étais ni travailleur social, ni un professionnel, j'étais un étudiant. Parfois dans les premiers temps je disais que j'apprenais le métier de travailleur social ou que j'écrivais un livre, tentatives parfois ridicules de légitimer ma présence qui n'amenaient pas forcément plus de proximité avec les habitants, au contraire. Ainsi dans mes premières venues sur le terrain, je suivais les travailleurs sociaux, observant leur travail et leurs interactions avec les habitants, dans une posture plutôt passive puis peu à peu je suis allé seul sur le terrain. Au départ on me regardait de loin, parfois on me posait des questions, sur qui j'étais, sur ce que je faisais. Ces questions sur ce que je faisais au départ me mettez dans une position inconfortable. J'étais là pour étudier le bidonville, pour voir comment les habitants vivaient, pour discuter avec eux, je n'étais pas là pour les aider et il me fallait éloigner cette idée « humanitaire » de ma pensée. Parfois j'essayais tant bien que mal de remplir certains papiers ou de « filer un coup de main ». Pour autant je n'étais pas travailleur social et certaines taches se sont vite montrée comme étant hors de mon cadre de stage, mais aussi hors de mes compétences. Je n'étais pas travailleur social, mais plutôt étudiant chercheur. Or le chercheur n'est pas utile aux personnes, ce sont les personnes qui sont utiles au chercheur. Tous ces éléments m'ont amené à questionner la posture à adopter. Qui étais-je pour interroger les vies de ces personnes ? Comment vivrais-je le fait que des personnes viennent chez moi pour « discuter avec moi », pour voir ma façon de vivre? Comment éviter cette position de dominant? Face à toutes ces questions liées à ma posture professionnelle, une des travailleuses sociales d'Area m'a dit : « t'es pas là pour résoudre des situations, t'es là pour fumer des clopes au coin du feu », par-là elle entendait que le lien avec les personnes passerait obligatoirement par une relation de proximité avec elles, par des petits riens du quotidien, sans questions intrusives. Si cela a pu participer à la diminution de certains rapports de domination entre moi et les personnes du bidonville, les personnes se sont également chargées d'inverser ce rapport elles-mêmes par des petites moqueries, en m'excluant de certaines conversations en parlant en roumain ou romanes, en stoppant de manière nette des conversations pour décrocher le téléphone et partir sans rien me dire. De l'extérieur du bidonville ils étaient les autres et je faisais partie du nous, à l'intérieur du bidonville je devenais l'autre, l'autre qui pour légitimer sa présence doit accepter ces petites blagues ou des formes d'indifférence à sa présence.

Au fur et à mesure je suis allé plus régulièrement sur le terrain seul afin d'être mieux identifier, de développer mes observations et les discussions informelles. Dans les travaux de nombreux chercheurs, le développement du lien de confiance entre enquêteur et enquêtes est primordial à la fois sur le plan humain et éthique et sur le plan que la qualité de la recherche. Il semblait évident que les habitants ne se livrent pas dès mes premières venues sur leurs parcours, leurs envies. En ne développant pas de cadre précis à nos discussions dans un premier temps, j'espérais éviter les écueils, que j'avais pu rencontrer c'est-à-dire des réponses expéditives ne donnant pas accès aux représentations et aux envies profondes des personnes, mais également des réponses induites par la posture des habitants vis-à-vis des travailleurs sociaux. Pourtant peu à peu, « en fumant des clopes autour du feu » j'ai pu tisser des liens avec certaines personnes, souvent des hommes qui venaient discuter avec moi de ma vie, de mes relations amoureuses, étais-je marié ? Avais-je des enfants ? Ces petites discussions m'ont permis de briser la glace et d'avoir des discussions de plus en plus longue et profonde avec les personnes en gardant toujours une forme de distance ou de pudeur.

La langue est rapidement apparue comme un défi à surmonter. En effet, tous les habitants des bidonvilles ne maîtrisent pas le français et il est parfois difficile de faire ressortir la parole dans ces conditions. Faut-il mobiliser un traducteur-interprète ? Doit-il être professionnel ou bien habitant du terrain? J'ai pu voir sur une de nos sorties à Bonnier de la Mosson que la traduction par un tiers habitant sur le bidonville ou de la famille extérieure au terrain induit parfois des réticences à traduire, une appropriation de la parole des habitants par les tiers traducteurs ou alors des interprétations du tiers lors de la traduction. Dans l'objectif du recueil de paroles, cela semble être un biais assez important. Cependant, j'ai pu voir sur certains terrains comme « Chez Paulette » ou à Saporta que la traduction était primordiale, car les échanges assez difficiles. Plusieurs options semblaient s'offrir à moi. La première, celle de ne s'entretenir qu'avec les personnes maîtrisant le français, l'espagnol ou l'italien (avec l'aide d'une collègue) ne me semblait pas représentative de la réalité des terrains. La deuxième était de mobiliser des tiers traducteurs ou « facilitateurs de discussion » de la famille ou du terrain maîtrisant ces langues. Il apparaîtrait alors important de sensibiliser les « tiers » à leurs rôles quitte à s'entretenir avec eux pour préparer les futurs entretiens. Autre option, faire appel à un traducteur professionnel. Si cela assurait une traduction plus précise, cela induirait peutêtre un biais dans la mise en place d'une relation de confiance, pouvant parfois entraver la spontanéité des discussions et des entretiens. Je pouvais également partir du principe que de toute façon les biais sont déjà là de par le fait que je suis français, identifié comme français et que je peux composer avec ça, quitte à bricoler lors de nos venues sur les « platz » sur le plan du langage. J'ai finalement décidé d'adapter ma posture en fonction des habitants.

Aussi le bidonville apparaît souvent comme un lieu accueillant les habitants m'invitant à boire le café ou à la grillade de dimanche, mais aussi le bidonville a pu se montrer violent, soit dans des situations de violence conjugale directement sur le terrain soit par la violence de certaines situations décrites par les travailleurs sociaux. Certains moments m'ont réellement fait remettre en question ma volonté à avancer dans cette étude, participant parfois à une forme de désillusion sûrement issue de mes représentations enfouies des pauvres et de la pauvreté, peut-être perçues sous l'angle de la charité ou de l'humanitaire. Ainsi lors d'un entretien un habitant se plaignait du peu d'argent qu'il gagnait, en discutant de sa situation avec les travailleurs sociaux ils m'ont dit que cet habitant gagnait très bien sa vie. J'ai eu parfois l'impression de me faire rouler, impression qui m'a amené à comprendre les raisons de ces

petits mensonges, de ces omissions, de ces détournements et le sens que peut y donner le chercheur. Le chercheur n'est donc jamais totalement légitime, n'a donc jamais accès à l'entière vérité et est parfois confronté à des choses qu'il ne veut voir, pour autant, dans un souci d'objectivité et de rigueur intellectuelle, il se doit d'interroger à la fois ces dimensions, mais aussi les ressorts de ces dimensions qui trouvent racine dans ses représentations, dans ses prénotions, qu'il doit toujours garder à l'esprit afin de ne pas tomber dans une vision misérabiliste ou déformée de la réalité du bidonville.

## Epidémie de COVID-19 : Impacts sur ma mission de stage et sur mon travail universitaire

En mars 2020, la mission de stage a été repensée et les projets futurs ont été mis en suspens suite à la pandémie mondiale de Covid-19 qui a réorienté les priorités des publics et des associations. En effet, la situation de confinement ne nous a plus permis de nous rendre sur les différents platz pour échanger avec les habitants. Avec la mise en place d'une organisation interassociative pour la fabrication et la distribution de colis alimentaires à destination des personnes vivant en bidonvilles, squats et situation de rue, ma position de stagiaire confiné dans son appartement m'a permis de participer à des actions bénévoles. D'une posture plutôt passive quant au travail social, j'ai dû basculer dans une logique où le faire primait sur l'observer. Ainsi, pendant un temps, je ne pense pas avoir pu prendre le recul nécessaire à l'observation des pratiques de l'action sociale en direction des bidonvilles dans un contexte de crise qui appuie de plus en plus fort sur les tensions préexistantes à ce contexte particulier. M'éloignant de mon terrain d'observation initial, ce basculement vers des logiques humanitaires m'a fait questionner le bidonville au travers des représentations que les acteurs de l'intervention sociale, qu'ils soient bénévoles ou professionnels peuvent s'en faire. Pourquoi ce traitement humanitaire de la question du bidonville alors que les associations semblent militer pour une approche par le droit commun ? Comment s'est mise en place cette action? Quels en sont les contours, les enjeux limites? Que dit-elle de la place des bidonvilles et de ses habitants dans la politique publique de résorption des bidonvilles en France?

En m'éloignant du terrain, des habitants du bidonville que je ne pouvais entrapercevoir que lors des distributions alimentaires sur le terrain m'ont fait reconsidérer les axes de mon

travail compte tenu de l'impossibilité d'accès à certains matériaux. Alors que le recueil de la parole des habitants était un des enjeux majeurs au départ de mes questionnements, celui-ci devenait impossible, ou non pertinent. En discutant avec les travailleurs sociaux des deux associations porteuses du projet, nous sommes arrivés à la conclusion que dans les conditions de confinement et de post confinement, les solutions possibles pour recueillir la parole des habitants (échanges téléphoniques, visioconférences) ne permettaient pas d'établir de réels résultats. D'une part, le lien créé avec les habitants lors des premiers mois de stage n'était pas encore assez solide pour permettre la continuité de ce lien sans venue sur le terrain. D'autre part, la question a été posée de savoir si dans le contexte de confinement les attendus de la mission de stage étaient encore une priorité. Comme dit précédemment, le contexte de crise a fait basculer l'action dans le registre de l'urgence où l'énergie et le temps alloués vont plus à l'action qu'à l'observation. L'observation qui se place dans une temporalité plus longue et dans un cadre plus distant avec le sujet devait laisser place à une réactivité et à une temporalité très courte tant les informations, les règles, les normes en vigueur variaient, se modifiaient, se confrontaient de jour en jour. Cette période de confinement et de post confinement a été très riche en enseignement et en matériaux recueillis, pour autant, la lecture et l'analyse de ces matériaux n'ont été possible qu'après une mise à distance de ce sujet pendant quelque temps.

Outre la frustration de ne pouvoir mener mon travail comme je le souhaitais à la base, de remettre en question ce que j'avais prévu, et de déplacer le cadre de mes missions de départ, cette période de confinement a tout de même était l'occasion de prendre un certain recul vis-à-vis de mon sujet. Ainsi, cette période m'a permis de questionner ma mission de stage, de la déconstruire, de penser à de nouveaux angles. Si la participation des habitants était un des enjeux majeurs de ce travail, je n'avais pas réellement questionné les conditions de leur participation, les enjeux de cette participation et ce que cette injonction à la participation peut révéler de l'intervention sociale sur les bidonvilles. Ce confinement aura donc axé mon travail autour d'une lecture institutionnelle et associative de l'action sociale sur les bidonvilles, modifiant ainsi la finalité de mon travail. Sans recueil de la parole des habitants, sans entretiens semi-directifs exploitables, ma problématique initiale ne pouvait aboutir à un travail solide sur les représentations des habitants des bidonvilles quant au bidonville et aux sens et aux fonctions que les habitants donnent à leur habitat. Pour cela, le matériau recueilli m'a poussé à écrire ma dernière partie autour de l'action publique en direction du bidonville

et de ses habitants, de la lecture qu'elle semble faire de cet habitat et de la place qu'elle accorde ou non aux habitants des bidonvilles dans le traitement des questions qui les concernent. Cette période n'a donc pas marqué un arrêt brutal de mon travail et de mes réflexions, mais une transformation de ces derniers et à un déplacement de mes cadres de lectures du sujet vaste et dense qu'est le bidonville et la politique publique qui lui est liée.

# Partie 1 : Quelle politique publique à destination des bidonvilles ?

Le bidonville est défini comme un « ensemble hétéroclite d'habitations de fortune construites à la périphérie de certaines grandes villes dans des zones réputées impropres à l'urbanisation et où vit une population sans ressources, difficile à intégrer dans la vie sociale normale<sup>12</sup>. » Cette réalité des bidonvilles peut apparaître comme la résurgence de problématiques que l'on pensait disparues. Par exemple le mot bidonville avait totalement été supprimé du langage politique français depuis les années 70 avant de réapparaître dans une instruction du gouvernement du 25 janvier 2018 « visant à donner une nouvelle impulsion à la résorption des campements illicites et des bidonvilles ». Est-ce que cela signifie pour autant que les bidonvilles avaient disparu du paysage urbain français ? Comme nous le verrons au cours de cette mise en contexte, l'étude des différents champs sémantiques utilisés pour évoquer la réalité des bidonvilles, témoigne d'une évolution de la perception de ce sujet, de sa prise en compte par l'intervention publique et donc des solutions que cette dernière apporte. La question des bidonvilles en France semble être située au croisement de deux grands pans de l'action publique mis en place par l'état : les politiques urbaines avec la question du logement notamment la gestion de l'habitat précaire et les politiques d'accueil des étrangers en France. Ainsi, les problématiques actuelles que posent les bidonvilles à l'action publique française ne sont pas nouvelles et peuvent trouver leurs racines dans des formes d'habitats précaires que la France a connus de la fin du XIXe siècle avec « la Zone » autour de Paris à la fin des années 70 avec les bidonvilles de la banlieue parisienne comme ceux de Champigny-sur-Marne ou bien ceux de Nanterre. Si, comme nous le verrons, ces formes d'habitat ont toujours été la source de fantasmes de la part des citoyens et des politiques, notamment autour des questions sanitaires et sécuritaires, ils ont aussi été régulièrement associés à la question de l'immigration et à a la figure de l'étranger. À travers l'étude de ces deux champs de l'intervention publique que pouvons-nous comprendre du traitement de la pauvreté étrangère dans les villes françaises ? Quelles solutions ont été proposées par l'action publique ? Que disent-elles de la perception par les institutions politiques, administratives, associatives de la

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup>Définition du Centre National de Ressources Textuelles et Lexciale.

présence de ces étrangers sur les territoires ? Si le relogement apparaît comme une solution évidente à la résorption des bidonvilles, comment les dispositifs mis en place prennent-ils en compte l'habiter des personnes vivant sur les "platz" ?

# Des bidonvilles des années 1950 aux bidonvilles d'aujourd'hui : histoire de la politique publique à destination de l'habitat précaire autoconstruit

Malgré la réapparition du terme de bidonville dans le discours, la réalité de cette forme d'habitat n'est pas nouvelle. En effet, comme le montre Martin Olivera dans son article « 1850-2015 : de la Zone aux campements », cette forme d'habitat précaire autoconstruit a été précédée notamment par deux grands types d'habitats précaires que sont « la Zone » à Paris à la fin du XIXe et les bidonvilles des années cinquante et soixante. Bien que différents par leurs temporalités, ces deux formes d'habitat recoupent des points communs notamment au niveau de leur localisation, de la population qui y habite, de l'imaginaire qu'elles peuvent générer et des solutions apportées par l'action publique. Plus encore ces deux formes d'habitat précaire ont des similitudes avec les bidonvilles recensés sur le territoire Français aussi bien sur l'action publique associée que sur les conclusions que nous pouvons en tirer.

#### La Zone

La Zone s'est constituée au moment des grands travaux haussmanniens aux abords des fortifications construites pour protéger Paris, sur un glacis déclaré comme non aedificandi de 250 mètres de large encerclant toute la ville. S'y installe une population composée des catégories populaires parisiennes et des populations venues de la province pour travailler sur les grands travaux. Ils y construisent des cabanes, des maisons en bois, brique ou y posent des roulottes. L'objectif purement militaire des fortifications et des glacis qui en découlent est petit à petit remis en question (Charvet 2005) et la « Zone » semble de plus en plus répondre à la crise du logement qui touche violemment les classes populaires avec notamment la publication d'un décret le 13 juillet 1901 qui y autorise la construction de baraques légères pourtant interdites auparavant. La population qui vit sur place est perçu comme incarnant « la misère, le crime et la déchéance morale que l'urbanisme hygiéniste œuvre à éradiquer » (Olivera, 2015), comme population homogène (prostituées, apaches, « bohémiens »,

chiffonniers) qui « maigrissaient à force de fièvre soutenue par le manger peu, le vomir beaucoup, l'énormément de vin et le travailler quand même, un jour sur trois à vrai dire » (Céline 1932).

Pourtant cette vision fantasmée, nourrie par les médias ne relève absolument pas d'une réalité concrète. En effet, la Zone est un espace « où se côtoient petits métiers, ouvriers d'usine et une minorité de rôdeurs suspects, qui avive les peurs de dégénérescence nationale » (Cannon 2017). Comme le montre Madeleine Fernandez, « pour des ouvriers aux revenus très faibles, les terrains zoniers répondaient à la fois au problème des loyers parisiens trop élevés et au besoin suscité par l'idéal de la maison individuelle, du petit pavillon avec son jardinet attenant; une sorte de cité-jardin sauvage » (Fernandez 1983). Malgré l'imaginaire développé autour de la Zone au cours de cette période, l'action publique, l'État, a mis du temps à réagir, montrant un « laisser faire » sans réels questionnements politiques autour de l'habitat en lui-même, donnant l'impression d'une « politique d'abandon surveillé » (Granier 2017). En effet, comme le montre Marie Charvet (2005), la réflexion s'est avant tout portée sur les fortifications en elles-mêmes et sur leur démolition plus que sur la population qui y vit. D'abord elle s'est orientée autour de logiques militaires et patriotiques (les « fortifs » représentant davantage un piège pour les Parisiens qu'une réelle protection). Ces logiques sont intimement liées à une logique plus hygiéniste où les fortifications empêcheraient la présence « d'espace libre » nécessaire à la « bonne santé » de la ville et de sa population. Enfin s'est développée une logique plus « sociale » désirant apporter des solutions à la crise du logement touchant Paris et sa banlieue.

Ainsi, une fois la déclassification des « fortifs » votée en 1921 démarre un lent processus de réappropriation de cet espace par les pouvoirs publics qui ne s'achève qu'en 1973 avec la fin des travaux du boulevard périphérique parisien et le départ des derniers habitants. Les expulsions s'enchaînent et font face à des formes de résistance de la part des « Zoniers » (Fernandez 1983) qui réclament un droit à « vivre ignorés », c'est-à-dire une légitimation de leur place dans la ville (Olivera 2015). « Au nom de l'hygiénisme, on aménagea toute une série d'espaces de récréation ou de verdure ; pour pallier une crise du logement, on multiplia dans cet espace, notamment dans la partie orientale la plus populaire, les constructions d'immeubles d'habitations à bon marché (HBM) » (Moret 2009). La gestion politique de la

Zone montre les premiers signes de l'apparition de l'urbanisme dans les sphères politiques (Charvet 2005), d'une appropriation et d'une définition de la ville par le haut qui se développe selon diverses logiques prenant peu en compte la situation sociale des mal-logés et laissant donc peu de place à l'émergence d'une ville par le bas, la Zone demeurant au cours de l'histoire un « signifiant populaire d'une forme d'espace marginalisé » ((Beauchez et Zeneidi 2018).

#### Les Bidonvilles des années 50

Alors que la Zone n'est pas encore démantelée totalement se développe au début des années 50 dans la région parisienne une nouvelle forme d'habitat précaire autoconstruit que les médias et les autorités nomment très rapidement bidonville. Les espaces utilisés sont souvent des friches agricoles restées vierges malgré l'implantation des industries rejetées hors de Paris par les grands travaux haussmanniens, d'autres sont des terrains plus proches des centres économiques, des terrains « vacants », en vente, ou proposés à la location (Olivera 2015). La population qui y vit est composée de Parisiens issus des classes populaires, d'anciens zoniers, de personnes venant des colonies françaises ou de pays étrangers. Au départ, l'existence des bidonvilles semble non reconnue par les autorités publiques. D'une part parce que « le bidonville ne se crée pas, un jour, à une date précise ; il ne s'inaugure pas. Il est une création continue. Ce n'est que lorsque les baraques, les unes après les autres, ont formé le bidonville que l'on prend conscience qu'elles ont été construites progressivement, l'une à côté de l'autre » (Sayad 2008). D'autre part, car il est la résultante d'un phénomène migratoire important, dû notamment à une politique d'appel à la main-d'œuvre encourageant l'arrivée de travailleur clandestin tout en niant leur existence. « À présence illégale, logement illégal » (Gastaut 2004). Dans son article « Les bidonvilles, lieux d'exclusion et de marginalité en France durant les trente glorieuses », Yves Gastaud retrace l'évolution de l'action publique suite à cette période d'indifférence illustrée notamment par l'absence de rapport, de données réelles et concrètes sur ces bidonvilles. Les politiques se développant par la suite ne semblent se faire qu'autour d'une seule alternative reposant sur l'éradication des bidonvilles par la construction de « grands ensembles ». Il faut détruire ces habitats avant tout sur un plan moral, André Fanton, député Gaulliste décrivait par exemple en 1962 les bidonvilles comme « la honte de nos cités ». Autre aspect qui est assez peu évoqué par Gastaud, la justification de l'éradication des bidonvilles se fait autour de logique de développement urbain à l'échelle locale. En effet comme le montre Cédric David, dans certaines mairies communistes de l'époque, l'urbanisme apparaît comme un moyen de lutter contre la ville capitaliste avec par exemple le développement de grands travaux d'assainissement pour que les classes laborieuses aient accès à la santé et à la salubrité, les bidonvilles se présentant donc comme « la résurgence d'un mode de construction de la ville qui vient contrarier ce projet d'ordonnancement urbain » (David 2010). Ainsi les bidonvilles doivent être résorbés et l'État et les communes apparaissent comme les acteurs principaux (Blanc-Chaléard 2016). L'État met en place un grand nombre de plans, de dispositifs, de lois à partir de 1959, aboutissant notamment à la loi Debré en 1964 qui tend à « faciliter [...] l'expropriation des terrains sur lesquels sont édifiés des locaux d'habitations insalubres ou irrécupérables, communément appelés "bidonvilles" » (Daubeuf, Marchal, et Besozzi 2017) afin d'y construire des logements neufs. Cette loi prévoit également l'éradication des bidonvilles en trois ans. Face à l'échec une deuxième loi, la loi Vivien sera votée pour résorber les bidonvilles en 1971 prévoyant une action sur cinq ans.

Autre stratégie de l'état, la création en 1956 de la Société nationale de construction pour les travailleurs originaires d'Algérie (Sonacotral) qui deviendra plus tard la Sonacotra ce qui participe à une ethnicisation de la question urbaine (David 2010). En effet, même si « les bidonvilles ne regroupant qu'une seule nationalité n'existaient pas, chacun était plutôt structuré en un assemblage de nationalités diverses même s'il existait une dominante ethnique » (Gastaut 2004), la question des bidonvilles est rapidement assimilée à l'immigration algérienne, phénomène qui s'accentue avec les prémices de la guerre d'Algérie. Ainsi la Sonacotra est principalement issue du « mouvement simultané de décolonisation et d'immigration, accompagné en France du rapatriement institutionnel vers la métropole de la mémoire, des techniques et des personnels du traitement des terres et des hommes dans les colonies » (Bernardot 2008). Cette lecture ethnique de la problématique des bidonvilles a un impact sur l'action locale qui se montre répressive afin de contrôler une population algérienne qui apparaît comme une menace via notamment les actions du FLN et du MNA cherchant à contrôler les bidonvilles. Sont alors légitimées des actions violentes par la police et les brigades Z chargées de semer la terreur (Gastaut 2004) et d'empêcher l'extension des bidonvilles. Cette lecture ethnique s'est également retrouvée dans les dispositifs de relogement et dans la mise en place concrète des résorptions par la création des cités de transit. Ces cités de transit sont apparues pour proposer une solution présentée comme provisoire aux familles algériennes

qui étaient considérées comme inadaptées au mode de vie français et qui devaient en conséquence vivre dans ces cités de transit (directement issues des stratégies employées lors de la mise en place « des camps de « regroupement » de ruraux pendant la guerre d'indépendance algérienne » (Sacriste 2019) afin de se « réadapter », laissant entrapercevoir une vision assimilationnisme et colonialiste de la question du bidonville et du relogement de la population algérienne (Lyons 2006). Blanc-Chaléard montre comment dans un premier temps les HLMs proposés suite aux expropriations ont été destinés aux personnes considérées comme Française ou assez « intégrées » ciblant notamment l'immigration portugaise (Blanc-Chaléard 2016) et laissant les Algériens dans les cités de transit. Ces solutions provisoires se sont avérées être dans de nombreux cas du transitoire de long terme, les familles étant relogés de cités de transit en cités de transit pendant des années. « La disparition soudaine des plus grands bidonvilles de Nanterre par le relogement des habitants en cité de transit ne fait que déplacer le problème en le dissimulant aux yeux d'une opinion qui ne tolère plus cet habitat insalubre » (Cohen 2011). Ainsi, les solutions apportées ont, semble-t-il, abouti à un déplacement du problème et n'ont pas réellement proposé des solutions d'accueils aux personnes vivant en bidonville. Pour autant, « progressivement, jusqu'à la seconde moitié des années 1970, les bidonvilles disparaissent néanmoins des abords de Paris. Soit que leurs habitants aient été effectivement relogés (en cités de transit, en habitations à loyer modéré -HLM, etc.), soit qu'ils soient parvenus par leurs propres moyens à édifier au fil des années un pavillon ou à acquérir un appartement » (Olivera 2015)

#### Des camps de Roms aux bidonvilles

Alors que les bidonvilles semblaient avoir disparu, le début des années 1990 marque l'apparition de nouveaux habitats précaires autoconstruits aux abords de Paris. En 1989, un bidonville dit « roumain » se monte à Nanterre marquant les prémices de migrations engendrées par les vacillements du régime communiste, incarné en Roumanie par Ceausescu (Olivera 2015). Ainsi de petits îlots de précarité urbaine réapparaissent sur des friches agricoles ou industrielles, habités par une population migrante originaire de Roumanie de Bulgarie ou d'ex-Yougoslavie (Legros 2011). Comme pour les précédentes formes d'habitat précaire auto construit, les habitations de fortunes sont constituées de matériaux de récupération, de caravanes qui ne roulent plus, de planches de bois, de poêles à bois bricolés avec de vieilles

bouteilles de gaz, que les habitants améliorent au gré des possibilités, ce qui en fait un habitat évolutif et habité par les personnes qui y vivent (Olivera 2015). Ces habitats ont de fortes ressemblances avec ceux évoqués précédemment, notamment dans leur localisation, les matériaux et le relatif « laisser faire » des autorités dans les premiers temps d'apparition du phénomène, mais sont cette fois-ci directement associés à la figure du migrant et à la menace qu'il représente. Ainsi, on ne parle plus de bidonvilles, mais de « camps illicites de Roms » identifiés très rapidement comme des zones de non-droits où se développent des activités illégales. N. Sarkozy en 2002 s'interrogeait par exemple, « comment se fait-il que l'on voie dans certains de ces campements tant de si belles voitures, alors qu'il y a si peu de gens qui travaillent ? ». La population qui y vit est associée à l'identité rom, construit des élites gouvernementale et non gouvernementale (lobbying) qui vise à regrouper des populations intraeuropéennes ayant des caractéristiques et des origines supposées communes (Gitans, Tsiganes, Manouches, Gypsies) afin de lutter contre les discriminations que subissent ces populations dans les pays où elles vivent.

Comme peut le révéler la formulation de N. Sarkozy, la population supposée rom doit faire face à de nombreux préjugés. La forme de l'habitat présentée comme à la fois sale (accumulation des ordures, des rats) et considérée comme éphémère est presque immédiatement associée à sa population : les « roms » sont sales, « nomades » et des « criminels en puissance » ce qui participe selon Olivera a un renversement de la responsabilité, l'habitat devenant le résultat d'un mode de vie (Olivera 2015). Dans les discours politiques, de Sarkozy à Valls, en passant par Hortefeux ou des politiques locaux, les populations, supposées Roms, par leur « implantation sauvage » sont à l'origine « des zones de non-droit qu'on ne peut pas tolérer en France <sup>13</sup>» et auraient « vocation à revenir en Roumanie ou en Bulgarie 14» à cause de leurs « modes de vie extrêmement différents des nôtres et qui sont évidemment en confrontation ». Ainsi dans le discours politique des années 2000 et du début des années 2010, ces populations apparaissent comme « inassimilables », incarnant la figure du mauvais pauvre, celui qui ne veut pas s'intégrer, qui profite d'un système (Belqasmi 2015). Cette vision de la question est notamment visible à travers la politique de

-

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup>, lors du discours de Grenoble de Nicolas Sarkozy le 30 juillet 2010

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup>https://www.liberation.fr/societe/2013/09/24/pour-valls-seule-une-minorite-de-roms-veulent-s-integrer-en-france\_934265

circulaire (Bourgois 2019) qui s'est développée au cours de cette période. En 2010, trois circulaires sur la question ont été établies dans lesquelles la définition du problème est axée autour de l'illégalité de l'occupation des terrains par ces familles et de leur retour dans leur pays d'origine via notamment l'aide au retour humanitaire (300 euros par adulte et 100 euros par enfant afin que ces migrants se réinstallent dans leur pays de départ) sans que leur situation sociale ne soit mentionnée. Ces circulaires proposent deux « solutions » : « d'une part, le démantèlement des sites ; d'autre part, l'éloignement des personnes en situation irrégulière » (Bourgois 2019). Au cours de cette période, la gestion des « camps illicites » prend donc un visage répressif faisant de la police un acteur majeur de la résorption de cet habitat insalubre par une pratique de l'expulsion continuelle et quasi systématique.

En 2012, alors que l'élection d'un président issu du parti socialiste pouvait laisser supposer une atténuation de la question autour de cet aspect sécuritaire et répressif, Manuel Valls fait de la « question rom » une affaire personnelle, considérant qu'il est « illusoire de penser qu'on réglera le problème des populations roms à travers uniquement l'insertion ». Cette catégorie menace pour lui la cohésion sociale et c'est donc aux pays d'origine de ces migrants « d'assumer leurs responsabilités d'intégration de leurs minorités et de mettre un terme aux discriminations locales qui demeurent fortes 15». Malgré cette fermeté affichée par le ministre de l'Intérieur, le 26 août 2012 est publiée une circulaire relative à l'anticipation et à l'accompagnement des opérations d'évacuation des campements illicites ». Si l'action semble toujours s'axer autour d'une dynamique répressive, ce texte marque une nouveauté quant à la compréhension du problème public en insistant sur l'importance d'un accompagnement social des familles (scolarisation, santé, hébergement, emploi). De plus, le pilotage de cette politique est confié à la Délégation interministérielle à l'hébergement et l'accès au logement (DIHAL) ce qui montre un glissement de ces politiques vers la question du logement et plus uniquement sur des politiques sécuritaires. Cela montre également une forme de territorialisation de l'action publique, où l'état se place dans une posture managériale avec ces circulaires qui ne sont qu'en fait des grands cadres d'actions à destination des préfets de France qui la plupart du temps continue d'appliquer l'expulsion manu militari sans réelle solution de relogements. Pour Cousin loin de démontrer une efficacité concrète, cette circulaire est quand

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup>https://www.liberation.fr/societe/2012/08/13/campements-illicites-le-laisser-faire-ne-resout-rien\_839576

même « devenue une ressource juridique et politique, une base de discussion entre associations, administrations préfectorales, tribunaux et collectivités territoriales, sous l'effet structurant des travaux de la DIHAL » (Cousin 2014).

Dernière venue, l'instruction du 30 janvier 2018 visant à donner une nouvelle impulsion à la résorption des campements illicites et des bidonvilles semble vouloir poursuivre le changement de paradigme entrevu lors de la circulaire de 2012. Elle « préconise le développement d'actions qui ont fait la preuve de leur efficacité dans certains territoires et se caractérisent par : la définition et la mise en œuvre d'une stratégie territoriale poursuivant un objectif clairement exprimé de résorption des bidonvilles ; un partenariat impliquant tous les acteurs concernés à l'échelle d'un territoire pertinent et engageant de manière indispensable les collectivités territoriales ; une gestion globale, s'inscrivant dans le temps, depuis l'installation du campement jusqu'à sa disparition, et alliant à la fois programmes d'insertion en France, respect des lois de la République et coopération transnationale avec les pays d'origine des populations ». Si la notion de camp illicite est toujours maintenue, la notion « d'insertion en France » laisse percevoir que cette dernière est envisagée comme possible et que la stratégie répressive n'est plus la solution principale. De plus, la politique de résorption est directement associée au territoire, qui se trouve donc être le lieu d'émergence du problème, mais aussi le lieu possible de sa résolution ( Legros 2011).

# Une politique plus spatiale que sociale?

### La ville face aux bidonvilles

Cette rapide incursion dans les formes passées d'habitat précaire et la description de la situation actuelle des bidonvilles en France permettent de voir des similarités à la fois dans les modes d'action de l'intervention publique qui alternent entre visage répressif et visage plus social qui produisent, certes dans des dimensions différentes, tous les deux une mise à distance et une exclusion des habitants des bidonvilles. Les similarités ne s'arrêtent pas là, dans les discours des riverains et des politiques, les populations vivant dans ces habitats précaires sont soit présentées comme des victimes ou comme des délinquants incontrôlables et inassimilables via notamment une essentialisation culturelle. De plus ces habitats ont tous

fait émerger des discours militants et ont tous fait naître des actions de solidarité de la part de la société civile. Il y a également une autre similarité qui ne saute apparemment pas aux yeux d'une très grande majorité de nos politiques, dans les populations qui habitent ces habitats précaires. Même si les situations des personnes ne sont jamais identiques, la littérature abordée précédemment tend à définir ces habitants comme des pauvres, appartenant au sous-prolétariat, migrants venus de pays étrangers ou migrants venus de provinces, des personnes considérées comme des exclues. Autre similarité, le rapport du bidonville à la ville et au développement urbain dans lequel les bidonvilles, les habitats précaires représentent des freins ou des menaces à l'ordre citadins. Le bidonville semble alors être un lieu exclu de la ville et producteur également d'exclusion, un hors lieu de la République et de la ville.

Comme évoqué précédemment, les bidonvilles sont situés dans les marges urbaines, dans des interstices laissé encore libre par le développement urbain, mais qui demandent bien souvent de vivre dans l'illégalité, d'occuper un terrain qui n'appartient pas aux personnes qui l'habitent. Ainsi, l'espace apparaît comme une ressource, comme un enjeu politique et juridique et comme une production sociale. Défini par le haut avec l'urbanisme, l'espace se montre bien souvent être un révélateur des inégalités et des injustices. Pour Lefebvre, « en plus d'être un moyen de production, c'est aussi un moyen de contrôle et donc de domination du pouvoir » (Lefebvre 1970). Si l'espace est défini par le social, par le politique, l'espace détermine également les relations sociales et donc participe à l'organisation politique de la ville. Ainsi, en s'inscrivant dans l'illégalisme, à rebours de l'aménagement urbain le bidonville peut être perçu comme constituant « l'envers de l'urbanisme formel, c'est-à-dire la ville s'élaborant par de la planification et des processus légaux de décision. Les espaces bidonvillisés constituent une zone floue de la ville, parfois reconnus, ils ne sont néanmoins pas pensés par les institutions urbaines, mais recensés et cartographiés a posteriori » (Daubeuf 2018).

Cette position de « hors lieu » peut être mise en relation avec le concept d'hétérotopie que développe Michel Foucault. Pour lui, les hétérotopies sont des « emplacements qui ont la curieuse propriété d'être en rapport avec tous les autres emplacements, mais sur un mode tel qu'ils suspendent, neutralisent ou inversent l'ensemble des rapports qui se trouvent, par eux, désignés, reflétés ou réfléchis », « des sortes de lieux qui sont hors de tous les lieux, bien que

pourtant ils soient effectivement localisables » (Foucault 1994). Qu'elles soient des espaces imaginaires (le tipi d'indien dans la chambre d'enfant par exemple), des espaces pour les morts (les cimetières), des espaces pour les déviants ou pour les crises (l'hôpital, la prison, les maisons de retraite), les hétérotopies établissent toujours une distinction imaginaire ou réelle entre le soi, le nous et les autres, elles permettent d'établir et de réifier des différences en localisant, en « spatialisant » l'altérité (vivants/morts, sains/malades, normaux/déviants, citoyens/étrangers, etc.). Pour Michel Agier, les espaces hétérotopiques que sont les camps, les bidonvilles, les ghettos, les campements recoupent trois traits communs : une « extraterritorialité », un « régime d'exception », une « exclusion » (Agier 2014). Ces espaces, ces « hors lieux », situés à la marge, en « dehors » ou aux limites de l'espace « normal », confinés dans les espaces définis par le haut, « ont pour caractéristique commune d'écarter, de retarder ou suspendre toute reconnaissance d'une égalité politique entre leurs occupants et des citoyens ordinaires » (Ibid.), justifiant un régime d'exception et une exclusion des habitants de ces espaces pour lesquels « ni l'État dont ils ont la nationalité ni celui où ils se trouvent ne leur garantissent l'exercice localisé d'une citoyenneté dans les lieux liminaires qu'ils habitent » (*Ibid*.). La production de la ville par le haut entraînerait donc des phénomènes d'exclusion voire de ghettoïsation aboutissant à une « spatialisation » des « autres », de ceux situés et assignés aux marges urbaines.

Pour Lussault, la relation à l'espace des groupes d'individu pourrait mettre en évidence « une conception sociétale » de la politique au travers de laquelle « la lutte des classes » a peu à peu glissé vers une « lutte des places » (Lussault 2009), participant à la redéfinition à la fois des rapports sociaux entre les groupes, mais aussi à une forme de concurrence quant à l'accès à l'espace. Pour lui, la conception de l'espace, sa compréhension sont des préoccupations des dominants qui les poussent à développer « des compétences de placements » entendues comme la capacité à trouver la bonne place. L'espace urbain devenant un enjeu de pouvoir et de domination : « Dis-moi où tu habites et je te dirai qui tu es ». Pour Lussault, la tendance générale est à une division croissante et à une privatisation des espaces. Cette tendance est également assimilable au concept de société duale développé par Saskia Sassen dans lequel les classes dominantes s'enferment dans un espace qui leur est propre et auxquels les autres classes n'auraient pas accès (l'exemple des gatted community), provoquant l'exclusion des classes dominées (Sassen 2000). Ainsi la fragmentation de l'espace par les dominants

produirait une mise à l'écart des plus pauvres à travers un double processus d'isolement des riches et d'exclusion des pauvres dans une même dynamique (Pinçon et Pinçon-Charlot 2015), participant à la création d'une ville à plusieurs vitesses (Donzelot 2009). Le bidonville serait donc la résultante d'une exclusion d'une partie de la population par à la fois des décisions politiques, mais aussi par une volonté des classes dominantes de s'isoler du reste de la société.

Il y aurait donc des ghettos volontaires dans lesquels les plus riches évolueraient et des ghettos involontaires réservés aux personnes à la marge. Z. Bauman, voit dans cette spatialisation des classes sociales un produit de la globalisation où « les déchets humains », comme il peut crûment l'écrire, sont relégués aux marges urbaines par le triomphe mondial des logiques de marché. Les « déchets humains » seraient donc les personnes « inutiles » au capitalisme, les personnes « superflues », en trop, celles que les États ne veulent pas prendre en charge : les chômeurs, les pauvres, les criminels, les migrants précaires, les réfugiés, ceux qui « coûtent plus qu'ils ne rapportent ». Ainsi, face à ces deux univers que Bauman présente comme coupés l'un de l'autre, l'espace urbain est alors envisagé sous l'angle des menaces donnant lieu à ce qu'il nomme « une paranoïa mixophobique » renforçant les logiques d'éloignements, de mise à distance et donc d'exclusion des populations précaires (expulsion des squats et des bidonvilles, aménagements urbains pour éloigner les personnes en situation de rue, multiplication des caméras de surveillances chez les particuliers et dans certains quartiers de nos villes). L'espace et notre rapport à l'espace produiraient des effets sur les populations qui les renforceraient dans ces mêmes espaces, dans une logique fermée, une boucle « paranoïaque » s'alimentant elle-même.

Les plus pauvres seraient donc privés d'un droit à la ville et le bidonville apparaîtrait comme un stigmate de la pauvreté poussant les individus à tenter de légitimer leur place dans la cité face à tous les obstacles administratifs et légaux qui s'imposent à eux. « La volonté de se faire une place dans la ville fait écho à l'enjeu de faire reconnaître sa résidence et son adresse en vue d'être traité comme un administré ayant accès à des droits. L'obligation de justifier d'une domiciliation reconnue auprès des administrations, par exemple pour l'inscription scolaire, la couverture maladie, les allocations familiales ou l'inscription à Pôle emploi peut être perçue comme une source de discrimination à l'égard des habitants des « platz » qui sont le plus souvent catégorisés comme des personnes sans domicile. On peut mettre en perspective leur situation avec celle d'autres groupes en mal de reconnaissance administrative, comme les

personnes à la rue ou vivants en squat, et s'interroger sur les adaptations ou révisions à trouver afin de leur permettre une égalité d'accès aux droits » (Véniat 2018).

Ainsi, cette « volonté de se faire une place dans la ville peut être interprétée comme une réponse aux injonctions spatiales, où les groupes sociaux dominés s'approprient et détournent l'espace à leur avantage, faisant du bidonville une réponse face la domination. Cet espace n'est donc pas obligatoirement synonyme de ségrégation, même si les politiques d'exclusions tendent à éloigner de plus en plus les habitants des bidonvilles, dans des espaces relégués (Daubeuf 2018), tant il peut permettre la constitution d'identités collectives ayant du sens pour les individus. Pour Agier, ces espaces d'informalités urbaines sont aussi le cadre d'une réinterrogation de la ville et de sa réinvention et par extension de la citoyenneté, en permettant une innovation face aux rapports de domination des catégories dominées (Agier 1999), ici les habitants du bidonville. Cette vision permet de sortir d'une vision misérabiliste et parfois déshumanisante et permet de reconnaître aux plus pauvres des capacités d'action, de contournement, d'appropriation de l'espace. Le bidonville en définitive apparaît dans le phénomène d'urbanisation soit comme une menace soit comme le cadre de développement d'opportunités sociales et économiques, permettant parfois une intégration douce (Petonnet 2012) des personnes les plus pauvres. Ainsi, le bidonville semble être situé dans un spectre large entre exclusion et intégration. « Comme certains quartiers ont une fonction spécifique (de commerce, d'accueil, de spectacle, etc.), le bidonville possède la sienne propre : une fonction de passage transitoire entre deux mondes » (Ibid.)

## Une intervention publique spatialisante?

Comme vu précédemment l'intervention publique à destination de l'habitat précaire autoconstruit et plus particulièrement envers les bidonvilles a été justifié selon trois grandes catégories d'arguments : sanitaire, sécuritaire, social. Le bidonville apparaît donc soit comme un espace insalubre, soit comme un espace de non-droit ou soit comme un espace menaçant la cohésion sociale. Face à ces trois types d'arguments, il apparaît comme primordial d'observer le bidonville en tant qu'espace avec un autre regard afin de proposer une action publique tenant davantage compte des personnes qui y vivent. À l'échelle locale, l'intervention publique envers les bidonvilles apparaît bien souvent comme une mise à

distance du problème, comme un déplacement à la fois des personnes et de la question sociale. Les politiques d'expulsions menées depuis le début des années 2000 ne témoignent pas d'autre chose que de la définition des espaces urbains par le haut et de l'attribution de ces espaces à des catégories définies de population. Les politiques d'expulsions n'aboutissent jamais à la disparition du bidonville, juste à son déplacement, de plus en plus loin du centre, de plus en plus à la marge, de plus en plus caché. Ainsi ce qui semble importer le plus, c'est la disparition de l'espace bidonville dans l'espace urbain moderne. Cette mise à distance de la problématique spatiale des bidonvilles a atteint des sommets sous le gouvernement de N. Sarkozy avec l'élaboration d'un arsenal juridique afin de renvoyer les migrants supposés roms dans leur pays d'origine : Obligation de quitter le territoire français (OQTF), aide au retour pour raisons humanitaires (ARH), Interdiction de retour sur le territoire français (IRF). « L'autorité administrative compétente peut, par décision motivée, obliger un ressortissant d'un État membre de l'Union européenne, d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou de la Confédération suisse, ou un membre de sa famille à quitter le territoire français lorsqu'elle constate [...] que son séjour est constitutif d'un abus de droit. Constitue un abus de droit le fait de renouveler des séjours de moins de trois mois dans le but de se maintenir sur le territoire alors que les conditions requises pour un séjour d'une durée supérieure à trois mois ne sont pas remplies. Constitue également un abus de droit le séjour en France dans le but essentiel de bénéficier du système d'assistance sociale<sup>16</sup> ». Ainsi, le bidonville doit être rayé de l'espace urbain, mais aussi de l'espace national, renvoyé hors des frontières d'une modernité qui ne peut concevoir la présence de tels lieux. Car le bidonville dérange, il ralentit les projets immobiliers (comme le bidonville de Celleneuve sur Montpellier), il impose « le spectacle de la pauvreté » aux riverains qui expriment régulièrement leur colère et entament des actions collectives comme des pétitions afin de faire réagir les élus locaux pour que l'intervention publique se mette en marche, il donne une « mauvaise image » de la ville et des pouvoirs publics. « Expression tangible des progrès de la pauvreté ou de la misère urbaine, la multiplication des bidonvilles et autres taudis semble incompatible avec l'idée que se font les citadins et les institutions d'une ville moderne.

1.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> JORF n°0139 du 17 juin 2011 page 10290, texte n° 1, LOI n° 2011-672 du 16 juin 2011 relative à l'immigration, à l'intégration et à la nationalité – Article 39

Nombreux sont ainsi les riverains, les acteurs institutionnels et les responsables politiques qui assimilent le développement de l'habitat précaire à une régression » (Legros, 2011).

L'intervention publique a donc pour objectif principal la dissimulation de l'espace d'habitat précaire autoconstruit, son déplacement, ou sa disparition la plus totale. Dans sa mise en place, outre l'expulsion manu militari, la politique de résorption actuelle des bidonvilles se dote de nombreux outils afin de déplacer et de reloger les habitants du bidonville. Pourtant, l'entrée dans ces dispositifs se fait toujours sur une sélection des personnes et donc l'exclusion des autres, au travers de critères allant de la situation économique et professionnelle à l'état de santé en passant par des critères parfois moins mesurables comme « la volonté de s'intégrer » définissant « l'immigré désirable » (Lièvre 2014). Ainsi, l'intervention publique dans les dispositifs de relogement ou d'hébergement redéfinit de nouveaux espaces, qu'elle juge plus appropriés pour les personnes qui y entrent que l'habitat dans lequel elles vivaient avant d'y entrer. Outre les dispositifs de relogement parfois identique aux sans-abri (Logement d'abord, CHRS, mise à l'abri 115), ce qui tend à complexifier la lecture que l'on peut avoir de cette problématique, les habitants des bidonvilles étant dans cet entre-deux situé entre le sans-abrisme et le logement ordinaire (Bourgois 2019), de nouvelles formes d'action ont vu le jour de manière « expérimentale » à travers notamment les terrains de transition et autre village d'insertion.

Si ces dispositifs peuvent apparaître comme innovants, de nombreux auteurs les considèrent pourtant comme la résurgence des cités de transit passées (Costil et Roche 2015; Legros 2011). Pour Legros ces dispositifs visent, après sélection des familles pouvant entrer dans le dispositif et par la même l'exclusion de celles qui ne peuvent pas, « le regroupement des populations cibles sur des sites à part, l'application d'un régime spécifique (les visites sont interdites dans le « village » sauf autorisation du gestionnaire de site); le couplage de l'hébergement avec le travail social dont l'objectif est non seulement l'insertion économique et sociale des bénéficiaires, mais aussi l'intériorisation des normes dominantes de la société d'accueil et, par conséquent, la modification des comportements » (Legros Ibid.). Ainsi ils sont perçus comme des instruments de pouvoir, comme des outils de contrôle, d'assimilation des personnes (Pétonnet 2012) et comme un moyen de reprendre la main sur le développement urbain. Le concept d'hétérotopie que nous avons précédemment développé trouve ici une résonnance toute particulière. En effet, ces lieux hors du temps et hors de la ville que peuvent

représenter les villages d'insertion et les terrains de transition pourraient être rapprochés « des hétérotopies qu'on pourrait appeler de déviation : celle dans laquelle on place les individus dont le comportement est déviant par rapport à la moyenne ou à la norme exigée. Ce sont les maisons de repos, les cliniques psychiatriques ; ce sont, bien entendu aussi, les prisons ». L'objectif de ces espaces étant de redéfinir un cadre, « un autre espace, un autre espace réel, aussi parfait, aussi méticuleux, aussi bien arrangé que le nôtre est désordonné, mal agencé et brouillon », un espace à la fois d'accueil et de contrôle de ses habitants. Ces dispositifs d'hébergement, à travers les redéfinitions des espaces qu'ils opèrent tendent à apparaître comme des instruments de pouvoirs.

D'ailleurs l'idée de dispositif en tant que « ensemble résolument hétérogène, comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, de lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques » (Foucault ,1994), implique toujours une dimension coercitive pour les personnes qui y sont confrontées conduisant certains auteurs à parler d'habitat « propédeutique », « se proposant de conformer leurs résidents à un mode de vie urbain plus conforme et plus sain que le précédent, mais aussi en les familiarisant à certains codes ou en leur donnant accès à certains droits » (Costil et Roche 2015). Ainsi en remodelant l'espace et les pratiques qui s'y appliquent, en spatialisant encore davantage une question qui l'apparaît déjà, la question sociale que pose la présence des bidonvilles sur le territoire français semble être abordée uniquement sous l'angle de l'espace, sur les fonctions et les normes que l'on attribue ou non à l'espace et sur les pratiques acceptables ou non dans des espaces définis et redéfinis. Cela conduit certains auteurs à parler d'une « politique municipale de la race » (Fassin 2014), dimension qui tend à occulter les réelles conditions d'émergence de ces dispositifs. En effet, limiter l'analyse de ces dispositifs à une volonté des politiques publiques de provoquer « l'auto-exclusion » des habitants du bidonville tend à oublier que ces dispositifs sont bien souvent, dans l'urgence (Costil et Roche 2015), le résultat de bricolages entre élus locaux, pression des électeurs et associations militantes (Benarrosh-Orsoni 2011 ; Legros 2011 ;), bricolages qui se font bien souvent dans une réelle volonté de bien faire et de monter des « projets exemplaires » (Olivera 2016).

Les associations sont souvent partie prenante des dispositifs d'intégration associés à la politique de résorption, au travers notamment du travail social et de l'accompagnement des

familles vers le logement entre autres. Masson Diez, voit dans l'intervention en bidonville un ensemble de logiques différentes. D'une part l'intervention sur le bidonville en tant qu'objet qui vise à améliorer les conditions de vie des habitants, l'accompagnement des familles devenant secondaire et d'autre part, « accompagner les personnes vers l'autonomie et l'insertion dans l'anticipation d'une expulsion annoncée, accompagner les personnes « ici et maintenant », dans le squat ou le bidonville, où elles vivent « au jour le jour » » (Masson Diez 2015). Le relogement est un aspect important de l'intervention en bidonville, car il apparaît comme la solution évidente à la résorption du bidonville. Clavé Mercier souligne au sujet des acteurs associatifs ou travailleurs sociaux que « étant donné que ces derniers perçoivent l'action de relogement qu'ils mettent en œuvre comme une forme d'action humanitaire, il paraît donc logique qu'ils aient des difficultés à envisager une forme de réticence de la part des bénéficiaires » (Clavé-Mercier, 2015). Ainsi les refus ou les négociations des habitants peuvent être mal vécus ou mal interprétés. De la même manière, les associations participent elles aussi à la sélection des personnes soumises aux injonctions des politiques publiques et aux enjeux de la politique de résorption. Alors malgré elles, il nous faut l'espérer, les associations militantes ont tendance à reproduire des schémas déjà décrits pour les classes dirigeantes notamment dans la définition de ce qu'est un bon migrant, un migrant méritant. Pour M. Lièvre, le migrant « qui suscite la volonté d'aider est celui qui montre sa volonté d'intégration et se conforme par conséquent aux normes et valeurs de la société française : conformité aux valeurs de l'éducation française pour les enfants (scolarisation, pas de mendicité), volonté de s'insérer sur le marché de l'emploi, maîtrise de la langue française, réel projet migratoire (entendu comme une émigration définitive). Au sein de la sphère associative sont donc présents des sentiments nourrissant les représentations sociales de l'immigré "désirable" » (Lièvre 2014). Si cette lecture doit être relativisée, l'accompagnement des personnes reposant sur la relation entre les travailleurs sociaux et les habitants du bidonville, relation qui n'est pas rigide ou figée, mais qui évolue parfois en fonction des parcours de vie (à la fois de l'accompagnant et de l'accompagnée), il n'en reste pas moins que l'action associative représenterait ce que Agier appelle « la main gauche de l'Empire » qui soigne pendant que la main droite frappe, contrôle, expulse (Agier 2003) et participe à l'attribution et la définition des espaces appropriés pour les publics pour lesquels ils interviennent.

Soit au travers de l'expulsion soit au travers de l'intégration l'action publique (à la fois politique et associative) semble donc, aux vues des auteurs précédemment cités s'imposer face aux individus, mais aussi leur imposer des manières d'agir, de faire, de se conformer, en affectant leur façon d'être et les espaces auxquels ils ont accès. Pourtant, de nombreux auteurs montrent comment les personnes vivant sur un bidonville sont loin d'être dans la posture de l'assimilé ou du dominé totalement écrasé par l'action publique et produisent des formes de résistances ou d'aménagement avec cette dernière. Ainsi Clavé-Mercier et Olivera montrent comment les habitants des bidonvilles peuvent se laisser des marges de manœuvre en faisant profil bas, en jouant le jeu des institutions face aux agents tout en se gardant des silences, en faisant des petits mensonges, des omissions voire en menant des doubles vies. Même s'il s'agit pour les politiques locales de gérer les illégalismes urbains les habitants des bidonvilles, à travers les « petits arrangements » qu'ils « sont parvenus à passer avec la sphère politico-administrative locale » (Cousin et Legros 2014.) et à travers leurs résistances face aux politiques publiques (Aguilera 2012) conservent et s'aménagent des interstices leur conférant des potentialités d'action. Face à une intervention publique oscillant entre des logiques répressives et intégratrices – qui semblent souvent être les deux faces d'une même pièce tant les dispositifs d'intégration précédemment cités reposent sur une sélection des familles et donc en une mise à distance d'une grande partie du problème – les bénéficiaires des dispositifs ou de l'intervention publique ne « deviennent pas pour autant les récipiendaires passifs des politiques de « pacification inclusive ». Et s'ils n'expriment pas sur le mode du « texte public » les modalités de résistances qu'ils déploient, l'analyse des différentes marges de manœuvre ménagées face aux dispositifs permet d'affirmer que leur « adhésion », contrainte ou volontaire, ne peut pas être totale » (Clavé-Mercier et Olivera 2016).

# Une nécessaire relecture de la pauvreté

Les bidonvilles apparaissent comme les stigmates de la persistance de la pauvreté en France. Plus encore, leur subsistance interroge la capacité des institutions à faire face à cette pauvreté, à accueillir et protéger les plus précaires. Si l'État providence permettait dans les années 1960 une politique interventionniste en matière de construction de logement face à la résolution du problème des bidonvilles, le contexte actuel ne semble pas être favorable à

une réelle intervention de l'État. En effet, la crise économique des années 70 a participé à un renversement de paradigme qui remet en cause la légitimité de l'État et de ses institutions conduisant à une désinstitutionnalisation progressive du social (Castel 1995). Cela a notamment engendré une fragilisation des liens entre les individus et les citoyens, institutions n'arrivant plus à assurer leur rôle protecteur face à « la montée des incertitudes » (Castel 2009) et à l'apparition d'une nouvelle forme de pauvreté que le salariat ne protège plus, soit par une précarisation du statut du travailleur ou soit par la « désaffiliation » (Castel 1995) des plus précaires c'est-à-dire le processus de perte de liens sociaux et de capital économique. Ces bouleversements du fonctionnement de l'État et de ses institutions ont donc grandement participé à la disqualification sociale (Paugam 2009) entendue comme une stigmatisation des pauvres, associés à l'assistanat, à leur dépendance, à leur incapacité et à la charge qu'ils font peser sur la société. Si l'action ou la non-action de l'état participe à créer de la pauvreté ou du moins à ne pas y répondre, Paugam montre également que les pauvres, les disqualifiés gardent des marges de manœuvre pour faire face notamment aux phénomènes de stigmatisation et de culpabilisation. Ainsi les pauvres sont soumis à un cadre social, mais savent également jouer avec ce cadre. Dans cette optique « l'exclusion sociale, forgée pour parler d'une frange spécifique du sous-prolétariat des bidonvilles des années 1960 exclues de la société de progrès, et avec dès les débuts conscience des limites du terme, tend à devenir une non-réalité sociologique dans son acception large et désignant des populations toujours plus nombreuses : il existe toujours des liens sociaux qui relient (l'assistance publique et privée, la famille, la sociabilité de la rue, etc.) » (Brodiez-Dolino, 2016).

Alors, comment définir les « pauvres » ? Pour certains auteurs, il existerait une culture de la pauvreté. Pour Lewis par exemple la culture de la pauvreté s'entend comme « un système de rationalisation et d'autodéfense, stable et persistant, transmis de génération en génération à l'intérieur des familles, empêchant la participation à la culture nationale et devenant une sousculture en soi » (Lewis 1978). Ainsi les pauvres, soumis à une exclusion du reste de la société, développeraient des traits moraux propres à cette culture de la pauvreté : alcoolisme, violence, grossesse précoce qui renforceraient l'isolement, plongeant les pauvres dans un atavisme social. Pour Hoggart, même si la culture de la pauvreté produit des normes et des comportements qui lui sont propres par rapport aux normes dominantes, l'isolement des

pauvres n'est pas que le résultat d'une exclusion, mais aussi une stratégie d'indifférence face à l'autorité des « autres » : les dominants (Hoggart 1970). Si ces travaux ont eu le mérite de questionner la pauvreté et les modes de vie des pauvres, ils peuvent participer à une essentialisation de la figure du pauvre et à sa stigmatisation par un étiquetage culturel où le pauvre serait aussi producteur de sa pauvreté et inintégrable. Déjà à son époque Marx évoquait le lumpenprolétariat, le prolétariat en guenille, « des roués ruinés n'ayant ni ressources ni origine connues... [...] les rebuts et laissés pour compte de toutes les classes sociales, vagabonds, soldats renvoyés de l'armée, échappés des casernes et des bagnes, escrocs, voleurs à la roulotte, saltimbanques, escamoteurs et pickpockets, joueurs, maquereaux, patrons de bordels, portefaix, écrivassiers, joueurs d'orgue de barbarie, chiffonniers, soûlographes sordides, rémouleurs, rétameurs, mendiants, en un mot toute cette masse errante, fluctuante et allant de-ci delà que les Français appellent "la bohème" » (Marx 2007). Cette masse apparaît comme un sous-prolétariat, dénué de conscience politique ou de conscience de classe et animé par un fort « appât du gain » qui en ferait de potentiels soutiens aux capitalistes. Ainsi, les pauvres et la pauvreté ont été et sont encore très largement associés à une classe dangereuse (Chevalier 1994). Cette tendance à criminaliser les pauvres peut être entendue comme la séparation d'un groupe du reste du corps social et réside pour Noiriel dans des processus d'identification des personnes dans l'établissement de la nation française. Ce processus d'identification suit des logiques différentes, « identifier afin de connaître et reconnaître » ceux qui appartiennent ou non à la Nation, « identifier afin de surveiller et contrôler », avec la question du vagabondage ou des « Français Musulmans d'Algérie » et « identifier pour stigmatiser et réprimer » avec, par exemple, l'invention de la catégorie « nomade » (Noiriel 2007). La construction de ces différentes catégories, liées à l'exclusion et à une pauvreté supposée, pourrait laisser penser que les individus les composant se trouvent dans une posture passive, soumis à leur assignation par les institutions.

Cette « altérisation » des catégories les plus populaires touche particulièrement les personnes étrangères ou supposées étrangères. En effet, la figure du « migrant » incarne bien souvent cette image de la pauvreté et de la menace qu'il représente pour la société. Si comme nous l'avons déjà vu précédemment l'immigration a largement été encouragée durant la période des trente glorieuses, elle est apparue comme un réel problème politique suite à la crise

économique des années 1970. Dans un discours prononcé le 6 juin 1989, Michel Rocard, alors Premier ministre, annonce qu'il « y a, en effet, dans le monde trop de drames, de pauvreté, de famine pour que l'Europe et la France puissent accueillir tous ceux que la misère pousse vers elles ». L'image du migrant est alors automatiquement associée à l'image de la pauvreté, pauvreté qui est perçue comme dangereuse pour la Nation française. Pour autant, la France s'est construite sur un modèle républicain qui se voudrait égalitaire. Ainsi ce sont développés des paradigmes politiques afin d'accueillir à la fois les étrangers, mais aussi les Français supposés étrangers, comme celui de l'intégration ayant succédé au paradigme assimilationnisme colonial, puis celui de la lutte contre les discriminations et enfin celui de la « promotion de la diversité ». Ces paradigmes posent déjà question : « l'autre », l'immigré ou le supposé immigré est toujours assigné à sa position d'altérité. Dans le paradigme d'intégration, la personne à intégrer ou le groupe de personne à intégrer est considéré comme ayant des spécificités propres qui empêchent son intégration ou qui freinent son intégration, c'est donc à lui de s'intégrer, à lui de se conformer. Cela se retrouve très bien dans les discours de Sarkozy puis de Macron où les personnes migrantes sont considérées comme inintégrable. Leurs mises au ban de la société seraient de leur ressort. Même si ce paradigme aurait pu être totalement inversé avec l'amorce de la lutte contre les discriminations raciales à la fin des années 1990, renversant l'imputation causale où l'État et les institutions français seraient à l'origine de l'exclusion de personnes étrangères ou supposées étrangères, cette question s'est peu à peu dépolitisée par notamment une mise en concurrence des discriminations (handicap, race, genre, âge) et à une dilution de la question raciale (Dhume 2012). Enfin la rhétorique de la promotion de la diversité qui inclut toutes les discriminations participe à une dénomination du problème (Noël 2012), mais aussi à sa redéfinition, l'enjeu n'étant plus la reconnaissance des discriminations, mais la présentation de la diversité comme réel atout à la fois économique et social. La mise en résonance de ces différents paradigmes avec le discours de Rocard de 1989 permet de mettre en évidence un point : il y a une altérité que l'on peut accueillir et une autre qui est inacceptable. « Cela permet de faire un partage entre la « misère » et la part inacceptable de celle-ci (« pas toute »), partage fondateur entre les « bons » étrangers et les « mauvais », délinquants, clandestins, indésirables. Et, surtout, cela permet la production d'une « plèbe » – c'est l'invention d'une nouvelle forme de précarité et de misère [...] devenant le moyen terme entre « immigrant » et « délinquant » » (Mucchielli 2002). Ainsi l'étranger ou le supposé étranger est régulièrement associé aux classes

dangereuses évoquées par Chevalier ou au lumpenprolétariat de Marx, association que l'on peut voir au travers de la médiatisation des banlieues ou des bidonvilles qui sont bien souvent perçus comme des zones de non-droit. Pour Foucault, « il y a toujours un groupe humain, dont les limites varient, à la merci des autres. Au XIXe siècle, on appelait ce groupe "les classes dangereuses". Aujourd'hui, c'est encore la même chose. Il y a la "population" des bidonvilles, celle des banlieues surpeuplées, les immigrés et les marginaux, jeunes et adultes. Rien d'étonnant si on retrouve surtout ceux-là devant les cours de justice ou derrière les barreaux » (Foucault 2001). L'altérisation d'individus ou de groupe d'individus justifierait donc une action répressive et coercitive de l'État ou des institutions afin de contrôler ces « autres » via des processus de racialisation (Mazouz 2017) ou d'essentialisation des catégories populaires, assignées à une identité culturelle (étrangers, pauvres...).

Pour autant, il apparaît difficilement concevable de n'envisager les « autres », les « disqualifiés » que dans une posture passive. Pour Michel de Certeau, dans une lecture individualiste « L'homme ordinaire invente le quotidien grâce aux arts de faire, ruses subtiles, tactiques de résistance par lesquelles il détourne les objets et les codes, se réapproprie l'espace et l'usage sa façon. La foule sans qualité n'est pas obéissante et passive, mais pratique l'écart dans l'usage des produits imposés dans une liberté buissonnière par laquelle chacun tâche de vivre au mieux l'ordre social et la violence des choses » (de Certeau 1990). Même s'il existe des contraintes, l'individu reste acteur. Pour Daubeuf, « l'individu est toujours un acteur même si son existence est encadrée par des contraintes sociales. La compréhension sociologique s'inscrit donc dans un dialogue entre le sens donné par les individus à leurs actions et le sens que les institutions leur donnent. Pour autant, il ne s'agit pas de surévaluer la capacité d'action de celles et ceux soumis plus que les autres aux structures sociales » (Daubeuf 2018). Ainsi, l'approche de la pauvreté ou l'approche culturelle sur les bidonvilles ne doit pas envisager ses habitants comme des stratèges uniquement régis par des logiques calculatrices et rationnelles, mais ne doit pas non plus négliger la capacité d'action des individus, bien que régis par des contraintes sociales déterminées par les politiques publiques, mais aussi par le fonctionnement même du bidonville.

Cette capacité d'action, ce champ des possibles peut être envisagé comme un indicateur plus précis de la pauvreté. Pour Amartya Sen, une compréhension plus complète de la pauvreté doit passer par une relecture des inégalités. Si l'inégalité majeure associée spontanément à la pauvreté est une inégalité économique, il faut également y ajouter une inégalité quant à la capacité et à la liberté d'utiliser ses biens pour choisir son mode de vie. Pour Sen, en effet, la pauvreté est une privation de capacités (ou capabilités ou libertés substantielles) élémentaires « telles que la faculté d'échapper à la famine, à la malnutrition, à la morbidité évitable et à la mortalité prématurée, aussi bien que les libertés qui découlent de l'alphabétisation, de la participation politique ouverte, de la libre expression, etc. » (Sen 2012). Ces dernières correspondent donc aux choix de vie qu'une personne peut aspirer à mener, mais aussi à la liberté de mener ces modes de vie choisis. Ainsi, le manque de nourriture et de biens n'est plus les seuls stigmates de la pauvreté, les difficultés d'accès à l'éducation, la privation de droits sociaux sont aussi des conséquences et surtout des causes. La pauvreté est alors un phénomène aux origines multiples et complexes, résultant de privations de libertés élémentaires, s'entremêlant et se renforçant les unes les autres, à la fois origine et aboutissement de situations de vulnérabilité sur le plan social, économique et politique. Pour Sen, il faut envisager le développement et la lutte contre la pauvreté comme une expansion des libertés réelles, c'est-à-dire donner la possibilité d'accès aux différentes sphères économiques, politiques et sociales des individus les plus vulnérables. Cette expansion des libertés réelles ne peut être envisagée pour lui que dans une participation des plus pauvres à la sphère politique et décisionnelle dans laquelle se créent des espaces de discussions. La conception de Sen nous permet de voir que le relogement pour répondre au bidonville apparaît comme désuet s'il est envisagé seul, ne répondant qu'à une infime partie de la problématique en faisant abstraction des difficultés d'accès au marché de l'emploi (entre autres), à l'éducation, à la santé.

# Partie 2 : Habiter le bidonville, entre cloisonnement et interstices

Après avoir étudié, de manière plutôt théorique, les politiques publiques à destination des bidonvilles, leurs conditions d'émergence, leurs mises en application, les différentes lectures qu'elles peuvent faire de l'habitat précaire autoconstruit, la place qu'elles peuvent donner ou non aux habitants des bidonvilles quant aux questions qui les concernent, il convient à présent de s'orienter vers une démarche plus empirique. Grâce ma position d'étudiant stagiaire au sein de l'association AREA, l'enjeu de cette partie sera dans un premier temps de faire un état des lieux de la situation des bidonvilles sur la métropole de Montpellier, en s'intéressant à leur disposition spatiale dans la ville, aux données sociodémographiques qui concernent leurs habitants, à leur situation avec la justice, en essayant de faire dialoguer ces résultats avec des éléments théoriques, afin de mieux comprendre le contexte local montpelliérain ainsi que les enjeux de l'intervention sociale à destination des bidonvilles. Dans un deuxième temps, il s'agira, au travers de deux terrains montpelliérains, de questionner l'habitat bidonville souvent assigné au statut d'indigne et d'inhabitable. L'objectif sera de comprendre, par les observations et les discussions informelles réalisées au cours de mon stage, les fonctions du bidonville aux yeux des habitants, aux sens que ces derniers donnent à leur habitat, aux liens de celui-ci avec le reste de la ville. Nous supposons que malgré les caractères illégal, insalubre, indigne régulièrement mis en avant par les élites politiques, le bidonville est un lieu habité ici et maintenant de la ville, que malgré le fait qu'ils ne soient pas visibles, pas mentionnés dans l'espace public, les bidonvilles et leurs habitants ne sont pas exclus totalement du reste de l'espace urbain, que le bidonville occupe une place dans la ville qu'il convient de ne pas nier. Compte tenu des politiques d'expulsions à l'œuvre dans d'autres départements français, compte tenu des politiques de relogement définitif ou temporaire proposées aux habitants des bidonvilles, ces réflexions nous semblent primordiales afin de mieux comprendre le bidonville, ses habitants, leurs aspirations dans l'objectif de proposer une intervention sociale au plus proche des besoins des personnes vivant en habitat précaire autoconstruit. Enfin, cette partie sera l'occasion d'aborder un aspect particulier du bidonville qui en plus de son statut de lieu d'habitat et de lieu habité, est aussi un espace privilégié pour

le travail social des associations de terrains. Il s'agira d'essayer de comprendre les enjeux de cette intervention, les représentations parfois à l'œuvre dans l'action quotidienne des travailleurs sociaux associatifs, ainsi que les interactions entre travailleurs sociaux et habitants du bidonville et ce qu'elles peuvent révéler des rapports à l'intimité, à la définition du chez soi, de cette frontière entre le public et le privé et par la même du sens que les différents acteurs de cette interaction donnent au bidonville.

# Quelques éléments du contexte local montpelliérain

Selon l'État des lieux des bidonvilles en France au 1<sup>er</sup> juillet 2018 publié par la DIHAL, la région Occitanie est la quatrième la plus touchée par le phénomène des bidonvilles. En effet, elle comptabilise 9% de la population vivant en bidonville en France, devant l'Île-de-France (33%), la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (15%) et Pays de la Loire (12%). Le département de l'Hérault est le 7e département le plus touché par cette question et compte 5,43% de la population nationale vivant en bidonville devant la Seine Saint-Denis (12%), la Loire-Atlantique (12%), les Bouches-du-Rhône (8%), la Gironde (7%) et le Nord (7%). À l'échelle des Métropoles, la métropole montpelliéraine arrive également en 7e avec environ 5% de la population nationale vivant en bidonville devant Nantes Métropole (12%); la métropole de Aix-Marseille (8%), Bordeaux Métropole (7%), Est Ensemble (Métropole du Grand Paris (7%), la métropole de Lille (7%) et la Plaine Commune (Métropole du Grand Paris) (5%). Ainsi, selon cet état des lieux, la métropole de Montpellier comptabiliserait environ 810 personnes vivant en bidonville.

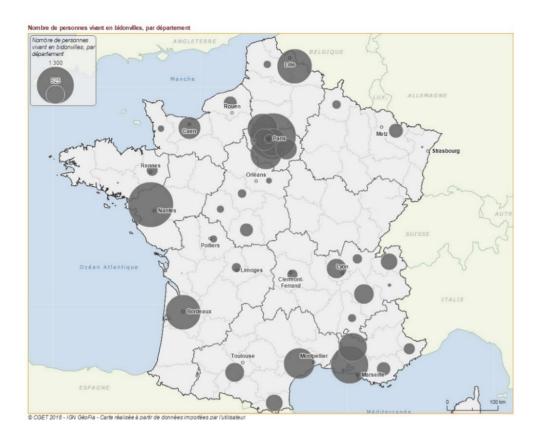


Figure 1: Répartition de la population vivant en bidonville dans les métropoles françaises

Selon le Rapport de l'observatoire départemental des bidonvilles de l'Hérault (ODBH) 2019, piloté par l'association AREA et regroupant les associations intervenant sur les bidonvilles de la métropole de Montpellier (Cimade, AREA, 2 Choses Lune), le nombre de personnes vivant en bidonville est difficilement quantifiable. Ainsi, l'observatoire estime qu'il y aurait 864 personnes vivant sur les bidonvilles de l'agglomération montpelliéraine (269 ménages, 387 enfants). Pour autant, les associations rappellent les difficultés que peuvent occasionner le comptage, le recensement de la population vivant en bidonville. En effet, pour les associations de l'observatoire il se pose « toujours la question de savoir si les personnes sont recensées à un moment T, ou si toutes les personnes rencontrées par les travailleuses et travailleurs sociaux durant l'année doivent être prises en compte<sup>17</sup> ». Si cela peut sembler « anecdotique », nous verrons au cours de la troisième partie que la précision du recensement de la population vivant en bidonville, outre la description plus précise de la réalité des terrains montpelliérains, est nécessaire à la mise en place et au calibrage de dispositif comme cela a pu être le cas avec le village d'insertion pour le bidonville de Celleneuve. L'ODBH révèle aussi

\_

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Rapport de l'observatoire départemental des bidonvilles de l'Hérault 2019

que le nombre de personnes vivant en bidonville à Montpellier est relativement stable. En effet, si les graphes présentés dans le rapport 2019 témoignent d'une croissance de la population depuis 2016, les associations de terrains rappellent que celle-ci est davantage liée à une meilleure couverture associative, à une professionnalisation de l'intervention sociale, à un meilleur ancrage associatif et à une meilleure connaissance du terrain, facilitant ainsi un recensement plus précis.

Selon le rapport de l'ODBH 2019, les habitants des bidonvilles montpelliérains sont majoritairement originaires de Roumanie (82%). Les autres pays d'origine sont la Croatie (2%), l'Italie (3%), le Monténégro (4%), l'Albanie, la Bosnie, le Kosovo, la Hongrie et la Bulgarie (moins de 1% chacun). 7% des personnes recensées ont une origine indéterminée et 1% déclare ne pas savoir. La nationalité des habitants des bidonvilles a une importance cruciale vis-à-vis du droit au séjour sur le territoire français ainsi que vis-à-vis des droits ouvrables par les travailleurs sociaux. En effet, les ressortissants possédant la citoyenneté européenne, les ressortissants intracommunautaires (roumains, bulgares, croates, italiens, hongrois) ont un droit de séjour supérieur à trois mois, s'ils peuvent justifier de certaines conditions : posséder un titre d'identité en cours de validité, ne pas représenter une menace pour l'ordre public, «1- s'il exerce une activité professionnelle en France ; 2 - S'il dispose pour lui et pour les membres de sa famille de ressources suffisantes afin de ne pas devenir une charge pour le système d'assistance sociale, ainsi que d'une assurance maladie ; 3 - S'il est inscrit dans un établissement [...] pour y suivre à titre principal des études ou, dans ce cadre, une formation professionnelle, et garantit disposer d'une assurance maladie ainsi que de ressources suffisantes pour lui et pour les membres de sa famille afin de ne pas devenir une charge pour le système d'assistance sociale [...] 5- s'il est le conjoint ou un enfant à charge accompagnant ou rejoignant un ressortissant qui satisfait aux conditions énoncées au 3°18». Ainsi ces derniers peuvent accéder à l'emploi au même titre qu'un ressortissant français et par la même aux droits sociaux accordés par le statut de travailleur, facilitant l'accès au logement ou aux dispositifs « d'intégration ». Pour les ressortissants extracommunautaires (Monténégro, Albanie, Bosnie, Kosovo) « présents.es depuis de nombreuses années sur le territoire, une vie souvent en marge rend compliqué l'apport de la preuve de leur séjour en France. La non-

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Article L121-1 du chapitre Premier du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile : <a href="https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=D73BA68C7DAC222543CF35E98734BB1E.tplgfr39s">https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=D73BA68C7DAC222543CF35E98734BB1E.tplgfr39s</a> 1?idSectionTA=LEGISCTA000006147746&cidTexte=LEGITEXT000006070158&dateTexte=20091125

régularisation de leur séjour renforce cette marginalité : l'insertion professionnelle est impossible et il ne leur reste que la débrouille et le travail « au noir 19 ».

Dans l'agglomération montpelliéraine, les bidonvilles se répartissent en périphérie de la ville, sur des friches urbaines ou des territoires encore non exploités par l'aménagement urbain, en majorité à l'est et à l'ouest de la ville. Ils sont au nombre de 12 : Celleneuve, Bonnier, chez Paulette, Saporta, Pablo Picasso, Nina Simone, Mas Rouge 1, Mas Rouge 2, La Ferme (ou IKEA), Zénith 1, Zénith 2, Zénith 3. Pour la majorité d'entre eux, ils ne sont pas directement visibles dans l'espace public et se localisent dans des endroits peu visibles, peu passants. Hormis les bidonvilles de Celleneuve, qui est situé dans la première ceinture montpelliéraine, proche des rails de tramway et celui de Mas Rouge 1, visible depuis l'autoroute A 709 et depuis l'avenue Raymond Dugrand qui sont toutes les deux des axes très passants, les autres terrains sont masqués par de grands arbres, ont un accès trop complexe pour qu'on y passe fortuitement ou sont situés trop loin du centre pour que leur présence « ne dérange vraiment ».

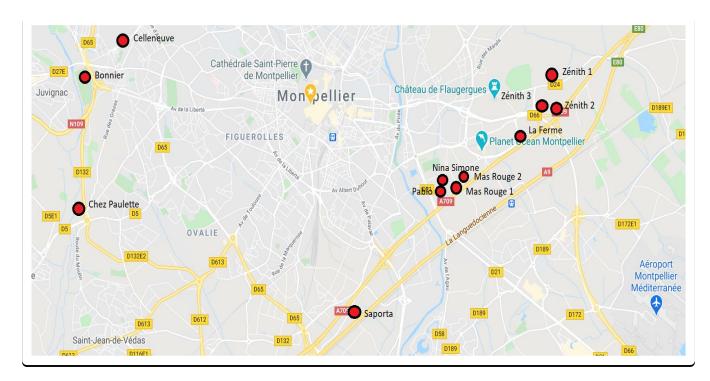


Figure 2 Carte des bidonvilles Montpelliérains

-

<sup>19</sup> Ibid.

Ces bidonvilles sont situés majoritairement sur des terrains publics ou publics/privés (Saporta, Mas Rouge 2, Nina Simone, Pablo Picasso, La Ferme, Zénith 1,2 et 3, Bonnier et Celleneuve) et deux d'entre eux sont situés sur des terrains privés (Mas Rouge 1 et chez Paulette). Selon le Rapport de l'ODBH 2019, cinq de ces terrains font l'objet de procédure d'expulsion : Celleneuve depuis 2015, Saporta depuis 2017, Mas Rouge 1 depuis 2019, Mas Rouge 2 depuis 2018, Nina Simone depuis 2019 et Pablo Picasso depuis 2020. Il est intéressant de noter que les procédures d'expulsions concernent les bidonvilles situés sur d'anciennes friches urbaines dans lesquelles se développent aujourd'hui de très nombreux projets de développement urbain. Ainsi Mas Rouge 1 et 2, Nina Simone et Pablo Picasso, se situent dans le quartier de Port-Marianne et plus particulièrement sur la zone d'aménagement concerté (ZAC) de Port-Marianne République. Pour cette opération publique d'aménagement urbain, « Il s'agit d'inscrire le site dans un grand paysage de continuités vertes, permettant ainsi la continuité des corridors écologiques de la terre vers la mer. La ZAC s'appuie sur une organisation en grands îlots denses marquant les espaces publics et offrant un intérieur vivant et actif, associant intimité du logement et espaces partagés<sup>20</sup> ». Ce projet d'urbanisme implique donc un remodelage de l'espace et un refoulement des habitants des bidonvilles à l'extérieur de ce dernier. De la même manière, le bidonville de Celleneuve est situé sur un terrain appartenant à la SA3M et dans une zone de projets de développement urbain afin de « conforter les domaines d'excellence de la technopole et favoriser la création d'emplois stratégiques<sup>21</sup> ». Ces deux éléments rejoignent l'idée développée dans la partie 1 que le bidonville est un espace freinant, aux yeux des autorités publiques, le développement urbain et les projets d'urbanisme, le plaçant à rebours de la vision de la ville telle qu'elle est pensée par le haut. Le bidonville peut donc apparaître comme « une catégorie de l'intervention publique sur le tissu urbain » (Barros 2012) pour laquelle une mise à distance du paysage urbain semble être de rigueur, reléguant ainsi les habitants des bidonvilles aux marges urbaines de plus en plus cachées, éloignées des centres politiques, économiques et culturels, en somme, de plus en plus invisibles.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> ZAC Port Marianne - République - Réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale sur l'étude d'impact, Société d'Aménagement Montpellier Méditerranée Métropole.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Plan Local d'Urbanisme, P.A.D.D, projet d'aménagement et de développement durable, Montpellier Méditerranée Métropole, Décembre 2017.

Figure 3 Etat des lieux des bidonvilles montpelliérains recensés par les associations de terrain

	Propriétaire/ Date d'installation	Situation Juridique	Habitat	Nationalité	Nbre de Personnes Ménages Enfants	Accès eau	Elec.	Sanitaires	Association Référente
Mas Rouge 1	Privé / 2010	Procédure d'expulsion Habitants ont perdu en cours d'appel et cours de cassation.	Bidonville	Roumaine	141 46 53	1 borne incendie Depuis covid 2 raccords	Branchements Sauvages	Latrines creusées par habitants	AREA
Mas Rouge 2	SA3M / 2018	En attente de jugement	Bidonville	Indéterminée	8 3 5	Point d'eau mis en place COVID	Branchements Sauvages	Pas de Sanitaire	AREA
Pablo	Inconnu / 2012	Procédure d'expulsion en cours	Bidonville	Indéterminée et UE	4 2	4 points d'eau	-	Pas de sanitaire	AREA
Nina	SA3M / 2020	Délai accordé par cours d'Appel	Bidonville	Roumanie	46 17 17	4 points d'eau	-	Habitants ont construits des sanitaires	AREA
	Propriétaire/ Date d'installation	Situation Juridique	Habitat	Nationalité	Nbre de Personnes Ménages Enfants	Accès eau	Elec.	Sanitaires	Association Référente
La Ferme	Montpellier Métropole / 2010	-	Squat	Roumanie	41 8 24	Forage non potable	Branchements Sauvages	Pas de sanitaire	AREA
Zénith 1	Montpellier Métropole / 2009	Terrain Installé par la Mairie	Bidonville	Roumanie, Monténégro Indéterminé	44 19 20	1 robinet	Compteur et réseau installé par la mairie	Pas de sanitaire	La CIMADE
Zénith 2	Montpellier Métropole / 2006	Terrain Installé par la Mairie	Bidonville	Roumanie	157 52 61	Un robinet pour le site, 8 tuyaux tirés	Projet en cours avec la mairie	Certaines familles ont creusé des latrines	AREA

Zénith 3	Montpellier Métropole / 2018	-	Squat et bidonville	Monténégro	51 13 29	Via maison squattée	Via maison Squattée	Pas de sanitaire	La CIMADE
Saporta	Commune de Lattes / 2016	Habitants ont perdu en cours d'Appel en 2018	Bidonville et Caravane	Monténégro, Bosnie Herzégovine, Bulgarie, Croatie	40 11 21	Borne incendie, eau non potable	Via aire de gens du voyages	Pas de sanitaires	La CIMADE
Bonnier	Montpellier Métropole / 2012	Installation sur ce terrain suite à expulsion d'Euromédecine	Bidonville	Roumanie	130 38 69	1 accès	Groupes électrogènes pour certains	Pas de sanitaire	La CIMADE
Celleneuve	SA3M / 2015	Opération de résorption en cours	Bidonville	Roumanie	170 50 81	Oui	Branchements illicites et groupes électrogènes pour certains	Certains ménages ont conçu des toilettes	2CL
Chez Paulette	Privé / Inconnue	Procédure d'expropriation en cours	Bidonville et Caravanes	Italie et Indéterminée	20 5 11	Non	Branchements Sauvages	Pas de sanitaires	La CIMADE

Comme nous pouvons le voir dans ce tableau résumant la situation sur les bidonvilles montpelliérains, la très grande majorité des terrains ont un accès à l'eau, à l'électricité et aux sanitaires inexistant ou très limité. Ainsi, les terrains n'ont aucun raccordement aux sanitaires, obligeant les habitants des bidonvilles à creuser des latrines par leurs propres moyens ou à utiliser les espaces environnants comme toilettes. De la même manière, l'accès à l'électricité se fait souvent par la « débrouille » avec des raccordements électriques « illégaux » sur le réseau existant ou l'investissement dans des groupes électrogènes. Enfin pour l'eau, si certains terrains comme Mas Rouge 1 et 2, Celleneuve ou Bonnier ont des accès à l'eau, les autres terrains n'ont pas accès à l'eau potable. Ce tableau révèle donc des conditions sanitaires très précaires, ne permettant pas aux habitants des bidonvilles d'avoir accès aux ressources élémentaires et limitant leurs conditions de vie « au système D », à la débrouille, ce qui témoigne de conditions d'accueil très limitées et d'une hospitalité de la part des politiques publiques locales assez faibles assimilables à « l'hospitalité utilitaire » et à

« l'hospitalité immunitaire » qui tolère ou éloigne les personnes considérées comme illégitimes à être « là » (Bernardot 2018). Les conditions de vie observables sur les bidonvilles sont d'autant plus alarmantes que la durée d'occupation des sites existants est en moyenne de 77 mois comme le révèle l'État des lieux des bidonvilles en France au 1<sup>er</sup> juillet 2018 publié par la DIHAL, ce qui devrait permettre une sortie ou tout du moins une mise à distance des logiques d'urgences et d'un traitement humanitaire de la question des bidonvilles Montpelliérains.

Autres statistiques importantes, l'accès à l'emploi et au logement témoigne de l'insertion ou de l'intégration des habitants des bidonvilles dans le tissu local et dans leur environnement proche montpelliérain. Concernant l'emploi, le rapport de l'ODBH révèle qu'en 2019, 25% (soit 119 personnes) des adultes vivant en bidonville ont travaillé. Si ces chiffres témoignent d'une augmentation depuis 2016 (64 en 2016, 79 en 2017, 80 en 2018), ils ne disent que très peu de choses sur la pérennité des emplois obtenus ni de la durée de ces emplois au cours de l'année. En s'intéressant aux types de contrats obtenus, les chiffres mentionnés font état de 18,5% de CDI, de 21,8% de CDD, de 27,7% d'intérimaires, de 18,5% en Insertion par l'activité économique, de 2,5% en formation rémunérée et enfin de 10,9% de micro-entrepreneurs. Ainsi, si les CDI correspondent à des emplois pérennes, ceux-ci ne représentent qu'une petite partie des emplois obtenus, témoignant par la même de la précarité des habitants des bidonvilles montpelliérains face à l'emploi. L'ODBH attire cependant notre attention sur le fait que les contrats précaires sont une porte d'entrée vers des emplois plus durables.

Pourtant, l'accès à l'emploi est primordial quant à l'accès au logement pérenne qui nécessite des revenus fixes afin de payer les loyers, les charges, etc. Concernant le logement et l'hébergement, en 2019 41% des ménages vivant en bidonville ont effectué une demande au SIAO. Sur ces 41%, 8% sont mis à l'abri par le 115 (organisme d'état), 2% sont mis à l'abri par le Conseil Départemental, 1% dans le dispositif de Logement d'abord, 1% en logement adapté, 4% sont relogés via le dispositif mis en place pour le bidonville de Celleneuve, 3% sont en appartement relais, 3% sont en HLM, 1% sont en CHRS et enfin 18% sont en attente de réponse de la part du SIAO. Que ce soit pour les appartements relais mis en place pour « permettre aux ménages de bénéficier d'un logement temporaire le temps de stabiliser leur situation et de rechercher un logement autonome ou de consolider leur situation », le 115 qui doit permettre, dans des conditions d'accueil conformes à la dignité de la personne humaine, de

bénéficier de prestations assurant le gîte, le couvert et l'hygiène, une première évaluation médicale, psychique et sociale (...) et d'être orientée vers tout professionnel ou toute structure susceptible de lui apporter l'aide justifiée par son état » ou les CHRS qui proposent « un hébergement aux familles et personnes isolées sans hébergement et rencontrant des difficultés socio-économiques <sup>22</sup>», les solutions proposées ne sont que temporaires et ne permettent pas obligatoirement d'entrevoir une sortie définitive du bidonville. Les appartements relais, les appartements HLM ainsi que les logements adaptés, qui semblent être des solutions pérennes ne représentent que 10% des solutions de relogements proposées.

Ainsi, que ce soit vis-à-vis des conditions sanitaires, de l'accès à l'emploi et par la même à un logement pérenne, les habitants des bidonvilles montpelliérains semblent être confronté à une grande précarité. Si l'action associative semble avoir un impact positif (augmentation du nombre de personnes en emploi, augmentation du nombre de demandes au SIAO, plaidoyer pour améliorer les conditions de vie sur les bidonvilles), les réponses apportées par les politiques locales à destination des bidonvilles semblent être assez réduites et parfois réductrices.

### Le bidonville : un lieu habité ici et maintenant

Aux vues des statistiques précédemment développées, le bidonville apparaît comme un lieu précarisé. Les difficultés d'accès aux ressources élémentaires pour habiter, les difficultés d'accès à l'emploi, au logement, mais aussi à la santé et l'éducation (éléments que nous n'avons pas développés), semblent faire du bidonville un lieu regroupant des « exclus » et par la même, pourvoyeur d'exclusion. Pour autant, comme le rappelle G. Lion, les exclus ne sont jamais totalement exclus, ils sont juste à « des places différentes » (Lion 2015), tissant des liens, recherchant des ressources dans un champ des possibles contraint, mais qui leur permet de développer des « potentialités d'actions ». Si la privation d'accès aux ressources élémentaires que représentent l'eau, l'électricité, les sanitaires, la gestion des ordures ménagères, témoigne de cadres de vie dégradants et dégradés et si la notion d'habiter peut s'entendre comme « la façon de se présenter au monde », il s'avère que les habitants des bidonvilles, au

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Répertoire des dispositifs d'hébergement et de logement adapté de l'Hérault (34) – mise à jour 2018

travers d'interstices délimités par l'espace bidonville et par leur condition sociale, se présentent au monde, l'habitent, se l'approprient, lui donnent du sens. Au cours de cette partie, il s'agira d'essayer de comprendre comment au sein du bidonville les habitants délimitent leur espace privé et l'espace collectif. Comment dans un espace jugé indigne, inhabitable, insalubre recréent-ils une frontière entre l'intime et l'extérieur, un refuge à la fois à l'échelle individuelle (du ménage) et à l'échelle collective (l'ensemble des habitants d'un bidonville) ? Quels liens les habitants du bidonville ont-ils avec le reste de la ville et à l'inverse quels liens la ville a-t-elle avec celui-ci? En reprenant le concept « d'hospitalité utilitaire » développé par M. Bernardot, il apparaît que l'habitat non ordinaire est parfois toléré en raison des solutions qu'il apporte à ses habitants et qu'il évite aux autorités publiques de leur apporter. Le bidonville aurait donc une fonction pour les élus, pour les collectivités. De la même manière, le bidonville est en effet un lieu bien identifié, un lieu repéré par des personnes qui y voient des ressources aussi bien matérielles qu'humaines et qui d'une certaine manière, impliquant régulièrement des rapports de domination, permet aux habitants des bidonvilles de subsister. Nous verrons ainsi que le bidonville, présenté comme un lieu d'exclusion est connecté à sa façon avec le reste de la ville et que celui-ci n'est pas autant invisible que ce que l'on peut imaginer. Ainsi, si des personnes ou des institutions peuvent voir dans le bidonville un certain nombre de fonctions, il apparaît comme primordial de comprendre les fonctions et le sens que ses habitants lui donnent, afin de mieux percevoir les représentations et les pratiques que cet habitat fait naître ou fait perdurer. Nous nous demanderons également si le bidonville peut permettre la création d'un « nous » ou bien s'il assigne d'office les habitants à une altérité limitant leurs potentialités d'actions, si le nous est une force ou un frein quant à l'intégration des personnes dans le tissu local. Au travers d'observations menées sur les terrains de Bonnier, de Mas Rouge 1 et de Zénith 2, l'objectif sera de questionner ces différents aspects des bidonvilles, d'essayer d'observer cet habitat en sortant de l'angle purement misérabiliste qui prive parfois les habitants de leurs capacités d'actions et de réactions vis-à-vis des politiques publiques qui leur sont destinées, en gardant à l'esprit que ces observations ne permettent que des pistes de réflexion et mériteraient un travail plus approfondit et sur du plus long terme pour être le plus objectives possibles.

### Définir des frontières entre l'intime et le public dans un espace transitoire

Dans nos questionnements sur la notion d'habiter, nous avons pu voir que cette dernière dépasse le cadre purement physique de l'habitat et fait appel aux pratiques des personnes quant à ce dernier. Ces pratiques ont attrait à l'action de bâtir (Heidegger), à l'action de s'approprier un espace, de le faire sien (Lefèbvre), de créer une frontière entre l'intime et le public (Bachelard, Lussault) même pour ceux qui n'habitent pas dans des logements ordinaires (Pichon, Lion). Dans un premier temps, nous nous intéresserons à la question de l'appropriation et aux façons que peuvent avoir les habitants des bidonvilles de délimiter leur espace personnel et de l'investir.

Que ce soit sur les bidonvilles de Mas Rouge 1, Zénith 2 ou Bonnier, une fois l'amas de déchets, de ferraille, de carcasses de voitures traversé, délimitant déjà une sorte de frontière entre la ville et le bidonville, l'organisation de l'espace frappe le regard. Alors que certains discours ou représentations laissent percevoir ces lieux comme « anarchiques <sup>23</sup>», désordonnés vis-à-vis des logiques de développement urbain à l'œuvre (Legros, 2011), les espaces d'habitats individuels sont en effet bien définis, délimités, entretenus, peints en couleurs comme par exemple sur le bidonville de Bonnier où les baraques sont repeintes chaque année au mois de mars, ce qui détone avec l'aspect désorganisé que laisse entrevoir l'extérieur du bidonville. Ainsi, des espaces ayant un rôle précis semblent être définis. Outre les habitations en ellesmêmes, on peut y voir des emplacements pour les véhicules, des espaces de travail, des espaces de stockage, des espaces collectifs témoignant d'une appropriation et d'une organisation des lieux sur les plans individuels et collectifs. Régulièrement considérées comme n'ayant ni la vocation ni la volonté de s'intégrer<sup>24</sup>, les habitants des bidonvilles témoignent en tout cas d'un désir d'ancrage local, d'une envie ou d'un besoin de créer leur chez eux, de faire de l'espace urbain le leur (Véniat 2018).

Cette appropriation peut notamment se voir au travers des matériaux utilisés pour la construction de leur habitation. L'utilisation de matériaux récupérés dans la ville, le glanage de poutres, de planches, de tôles, de plaques de plastiques, de panneaux publicitaires démontre en effet, d'une part, une connaissance évidente de l'espace urbain dans lequel ils

\_

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> « Activités anarchiques »

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Les discours de Nicolas Sarkozy, Manuel Valls, etc.

évoluent afin de trouver les ressources nécessaires et de trouver les terrains à « ouvrir » (...) et d'autre part de compétences en construction, construction qui comme le développe Heidegger est déjà une manière d'habiter en soi. La récupération et le glanage ne sont pas les seuls moyens pour les habitants des bidonvilles d'obtenir des matériaux pour bâtir leur chez eux. En effet, Serge, habitant de Mas Rouge 1 m'avouait investir de l'argent dans des matériaux achetés dans de grands magasins de bricolage afin d'améliorer l'isolement de sa baraque. Ainsi, les habitants des bidonvilles investissent du temps, de l'énergie, et pour ceux qui le peuvent de l'argent afin de faire de cet espace un tant soit peu leur chez eux.

De plus, au cours de leur présence sur le bidonville, leur habitat n'est pas figé dès la construction, comme le témoigne M. Olivera, l'habitat bidonville est évolutif (Olivera 2015) et la caravane ou la cabane ne sont jamais véritablement achevées. Ainsi, sur les bidonvilles de Mas Rouge 1, Zénith 2 et Bonnier nous avons pu voir des habitants prolonger leur baraque par des dalles de béton, changer des toitures, construire en dur des habitations se rapprochant parfois de logement ordinaire. Sur Mas Rouge 1, un habitant a équipé son logement d'un carrelage, d'une douche à l'italienne, d'un système de chauffage électrique et envisage même de se raccorder (de manière illégale) au réseau d'eau de la ville. Le bidonville n'est donc pas un habitat inanimé, le bidonville et les baraques qui le composent bougent, évoluent. Des habitations apparaissent, comme par exemple sur le bidonville de Bonnier ou trois habitations ont fait leur apparition au cours de ma période d'observation sur le terrain. D'autres sont laissées pour un départ vers la Roumanie sans qu'il n'y ait de remplacement des anciens occupants , dans l'hypothèse d'un retour en France comme sur le terrain de Mas Rouge 1, témoignant peut-être de l'identification de cet espace comme un refuge possible, comme un chez-soi éventuel malgré une distance géographique importante.

Dans cet espace inhospitalier (Pétonnet, 1979), les habitants, contraints par leurs ressources économiques et sociales, arrivent tout de même à s'aménager un chez eux, bien que provisoire. Comme le décrit Daubeuf, les baraques sont habitées, « investies physiquement et émotionnellement » (Daubeuf, 2018), révélant des intérieurs soignés, décorés parfois avec bien peu de choses. Le confort et la nécessité d'une dimension pratique compte tenu de la taille des baraques sont les premiers éléments marquants lorsque nous sommes invités à rentrer dans les habitations. Des poêles à bois sont confectionnés à partir de vieilles bouteilles de gaz, raccordés à l'extérieur par un conduit de métal isolé avec de la terre séchée ou d'autres

enduits, des rangements sont présents, des vitres sont installées et isolées, les trous comblés et calfeutrés, tentant de faire au mieux de ce lieu un espace confortable physiquement. De plus, ces espaces sont aussi habités émotionnellement. En effet, des objets de décoration sont disposés là où il y a de la place, des tentures ou des tissus sont accrochés aux murs qui sont même parfois peints, des jouets d'enfants peuvent traîner par terre, des photos peuvent être disposées ici ou là. En somme, tout semble être fait pour marquer une « rupture corporelle sensible entre le dedans et le dehors » (Véniat, 2018), afin de créer un lien familier avec l'espace habité, à le maîtriser.

Pour autant, ces considérations quant aux manières d'habiter des personnes vivant en bidonville ne doivent pas laisser penser qu'habiter en bidonville se fait au travers de pratiques homogènes. S'il faut reconnaître aux habitants des capacités d'action vis-à-vis de leur situation, des marges de manœuvre afin d'établir un chez eux malgré la dimension illégale de leur habitat et leur précarité sociale et économique, il ne faut pas oublier pour autant que les manières d'habiter sur les bidonvilles sont très hétérogènes. En effet, les constructions s'approchant le plus du logement ordinaire comme celles que nous avons pu décrire précédemment sont finalement très peu nombreuses et côtoient dans un même espace des habitations se limitant à une caravane hors d'usage, mal isolée et offrant peu de place à une réelle appropriation du lieu. Alors sur quoi reposent ces différences ? Au cours de nos observations et avec les éclairages apportés par les travailleurs sociaux il apparaît que les ressources économiques et les situations professionnelles sont fortement associées aux manières d'habiter. Sur le bidonville de Bonnier, les habitations les plus précaires, qui semblent les moins investies, les moins « soignées » sont occupées par les personnes vivant de mendicité, de ferraillage ou d'écorecyclage qui représentent des circuits informels. En lien avec les ressources économiques, les jeunes hommes vivant seuls ou les jeunes ménages semblent aussi vivre dans les habitations les plus précaires. La plupart de ces jeunes couples expriment souvent une forte envie de quitter le bidonville le plus rapidement possible en prévision ou suite à une naissance afin de proposer de meilleures conditions de vie à leur enfant, expliquant peut-être l'investissement moindre de l'espace habité. Enfin, en lien toujours avec les ressources économiques, les personnes âgées, sans revenus et sans droits ouverts occupent également les habitats les plus précaires. Sans vouloir jouer la carte du misérabilisme, sur le terrain de Bonnier, Florin et Daniela sont un couple de personnes âgées, subsistant au travers d'emprunts contractés avec une autre famille du platz et qui finissent< par les mettre dans une situation inextricable sans une possible ouverture de droits. Ils vivent avec leur petite fille et ses deux enfants en bas âge dans une caravane ne contenant qu'un lit. Leurs voisins directs, une grande famille ayant l'air de posséder de nombreuses ressources, ont construit plusieurs bâtiments, dont une grande construction en bois, servant d'espace collectif, une construction servant de cuisine et de lieu de repas, une construction servant d'habitation à une des filles, deux caravanes servant aux deux fils, une construction pour les parents. Habiter le bidonville ne veut donc pas dire la même chose pour les personnes qui y vivent tant des situations véritablement différentes peuvent se côtoyer, révélant de profondes inégalités au sein d'un espace déjà considéré comme exclu. Si le bidonville peut donc apparaître comme un refuge, un espace un tant soit peu sécurisant, permettant l'établissement d'une frontière entre soi et le monde extérieur, il ne doit pas pour autant être essentialisé comme « un petit village ». Comme le rappelle L. Bourgois, si même les personnes en situation de rue habitent leur espace (comme nous avons pu le développer précédemment), le bidonville ne doit pas être exclu « des pratiques d'habiter vulnérable au sens où il est provisoire aléatoire et soumis à de nombreuses contraintes extérieures » (Bourgois 2019).

L'investissement du lieu à la fois physiquement et symboliquement ainsi que la durée d'existence importante de ces différents bidonvilles, compte tenu des inégalités observées (Mas Rouge 1 : 10 ans ; Zénith 2 : 14 ans ; Bonnier : 8 ans) ne doivent pour autant pas laisser penser que cet habitat et que les manières d'habiter sont envisagées comme durables et pérennes pour les personnes qui y vivent. De bien des manières, le bidonville peut être envisagé comme un espace habité temporairement, transitoirement. Premièrement la dimension d'occupation illégale, bien que mise à distance par l'appropriation du lieu, fait peser sur les habitants une menace d'expulsion du terrain et la nécessité de tout recommencer ailleurs. Si les terrains de Zénith 2, regroupant des personnes installées par la mairie suite à des expulsions d'autres squats et terrains de Montpellier, et de Bonnier, regroupant des personnes installées sur ce terrain suite à l'expulsion du terrain Euromédecine en 2012, ne semblent pas faire face à une expulsion imminente, le terrain de Mas Rouge 1 lui fait l'objet d'une procédure d'expulsion, crainte qui est régulièrement exprimée par les habitants ayant pour certains d'entre eux déjà connu des expulsions auparavant. Ainsi si ce

lieu est habité, il ne peut l'être totalement à cause de l'ombre de l'expulsion planant sur les individus, devant quelque part modeler leur pratique de l'habitat, des ajustements, des freins à l'ancrage local.

Autre dimension transitoire du lieu, le bidonville est régulièrement un point de passage dans le parcours migratoire des individus qui y habitent. Au cours de mes rencontres et des discussions informelles menées lors de mes venues sur les différents terrains, les habitants m'ont fait part d'une volonté de quitter le bidonville à plus ou moins long terme. Ainsi, celuici n'est jamais perçu comme la destination rêvée, il apparaît comme un refuge, comme une solution provisoire en attendant soit un relogement, un hébergement, une mise à l'abri, une entrée dans le logement ordinaire, soit un retour en Roumanie, soit un départ vers un autre pays de l'Union européenne. Le bidonville est donc un lieu de passage. Cette dimension est fortement visible pour les personnes qui alternent entre différents dispositifs d'hébergements ou de relogements en attendant des solutions plus pérennes, apparaissant ainsi comme un ultime refuge lorsqu'il n'existe pas de solution. De la même manière, le bidonville est aussi un lieu ayant une « fonction de passage transitoire entre deux mondes » (Pétonnet, 2012), une transition entre la vie d'avant dans le pays de départ et la vie future dans le pays d'arrivée. De nombreuses personnes m'ont par exemple témoigné l'existence d'une maison en Roumanie, maison qu'il faut achever, agrandir, réparer et pour laquelle la vie en bidonville semble être un sacrifice légitime afin de la bâtir. À ce propos, N. Benarrosh-Orsoni parle de « maison double » afin de témoigner d'un ancrage fort des personnes vivant en bidonville, à la fois en France et en Roumanie, participant à l'élaboration de « maisonnées transnationales » qui permettent « aux membres du foyer dispersé de maintenir une dépendance réciproque et ce faisant, d'optimiser les bénéfices nécessaires à la concrétisation des projets immobiliers. Ceux-ci, qu'ils soient modestes ou impressionnants, permettent en retour de signifier aux yeux du groupe, par une action sur l'environnement matériel, la volonté de chacun de continuer à s'élever sur l'échelle sociale » (Benarrosh-Orsoni, 2015). Dès lors le bidonville bien qu'investi émotionnellement et physiquement apparaît davantage comme un lieu de vie permettant une parenthèse. S'il est habité, ce n'est que pour un temps donné pour les personnes qui y vivent, même si ce temps donné perdure et n'aboutit pas forcément à un retour en Roumanie. Ce constat peut également être fait au regard du nombre de demandes de relogement au SIAO en augmentation depuis 2017 (2017 : 22 ; 2018 : 34 ; 2019 : 45<sup>25</sup>) ainsi qu'au regard du nombre de sorties vers le relogement ou l'hébergement lui aussi en augmentation depuis 2016 (2016 : 7,2% ; 2017 : 8,8% ; 2018 : 12,4% ; 2019 : 22,3%<sup>26</sup>). Le bidonville n'est donc jamais une fin en soi, il représente tout au plus un refuge, un espace connu et maîtrisé en attendant mieux, ce constat permettant de réfuter l'idée parfois encore admise que le bidonville est un habitat lié à des pratiques culturelles, à des normes propres aux migrants supposés Roms.

Enfin, la dimension transitoire du bidonville vient du fait que des personnes parfois relogées en appartement viennent tout de même sur le bidonville, parfois pour quelques jours, parfois délaissant totalement l'appartement qu'ils ont obtenu après de longs mois en attente d'une réponse. C'est par exemple le cas de Daniel, qui dit habiter ici « mais pas tout le temps ». Ayant été depuis quelques années relogé en appartement dans une ville en périphérie de Montpellier, il m'avoue venir sur le bidonville de Bonnier sur lequel il a longtemps vécu, afin de régler « ses affaires » que ce soit les rendez-vous médicaux, les « affaires » économiques, les rendez-vous administratifs. Il profite également de ses venues pour voir ses enfants qui vivent encore sur le bidonville et qui n'ont pas été relogés. De la même manière, Gilbert et Liliana que j'ai rencontré sur le bidonville de Mas Rouge avaient obtenu un appartement. Au cours de la journée, Gilbert étant au travail, Liliana avouait se sentir mal, seule dans cet appartement, loin de ses amis, de sa famille. Ils revenaient donc sur le platz la journée afin que Liliana puisse voir ses proches, se sentir moins seule et repartaient parfois dormir dans leur appartement le soir. Sur Bonnier, un ménage me faisait part de l'importance du bidonville pour que les enfants puissent s'occuper, être gardés par le reste de la famille, voir leurs cousins ou leurs amis. Ainsi, pour certains, le bidonville apparaît comme un lieu habité en pointillé ayant des fonctions temporaires de socialisation, ayant aussi des fonctions économiques (permettant un investissement dans la maison en Roumanie ou des formes de business plus ou moins parallèle directement sur le bidonville), mais aussi un lieu d'attache émotionnelle, du moins si ce n'est pas au lieu, aux personnes, à la famille qui y habite encore.

Un espace invisible et invisibilisé mais connecté au reste de la ville ?

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Rapport ODBH 2019

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Ibid.

Nous venons de montrer que le bidonville, malgré les conditions de vie et la précarité des personnes qui y vivent, est un lieu que l'on peut considérer comme habiter. Pourtant sa reconnaissance en tant que refuge, en tant qu'habitat même si ce dernier est insalubre et ne correspond pas aux normes sanitaires du logement ordinaire n'est pas chose évidente. En effet, le bidonville ne correspond pas à une adresse sur le plan administratif et la domiciliation, document pourtant nécessaire à l'obtention de droits, à la réception de courriers et de documents doit obligatoirement se faire sur un Centre Communal d'Action Sociale qui devient l'adresse physique administrative. Administrativement, le bidonville n'existe pas ou tout du moins ne permet pas la reconnaissance de ces habitants et de leur place dans la ville. De par leur place dans l'espace urbain, situés dans les marges et les interstices, les bidonvilles peuvent apparaître comme des « hors espace » au sens foucaldien du terme, des « non-lieux » invisibles et invisibilisés. Ce constat pourrait laisser penser que le bidonville est un lieu exclu et excluant, déconnecté du reste de la ville, fonctionnant en parallèle de l'espace urbain, avec ses normes et ses valeurs propres. Or, au cours de nos observations, il s'avère que des connexions existent entre cet espace et la ville qui l'entoure, le contient, le modèle.

Sur les bidonvilles, on ne trouve pas que des personnes qui y habitent. Au cours d'une observation sur le bidonville de Zénith 2 en présence des travailleurs sociaux, alors que nous étions en train de discuter avec les habitants, arrive une voiture noire citadine, conduite par un homme blanc d'une cinquantaine d'années. Il s'approche d'un groupe d'homme avec sa voiture, baisse la vitre et commence à discuter avec eux. Observant la scène d'assez loin, nous nous demandons qui est cette personne et ce qu'elle vient faire ici, les travailleurs sociaux me répondant qu'ils ne l'ont jamais vu. Voyant probablement que nous l'observons et que nous n'étions pas non plus des habitants du lieu, il s'approche de nous, toujours au volant de sa voiture, vitre baissée, et nous demande qui nous sommes et ce que nous sommes en train de faire ici. Après lui avoir expliqué les raisons de notre présence, il nous déclare être ici pour chercher de la main d'œuvre dans son entreprise de vidage de maison. De la même manière, alors que j'étais seul sur le bidonville de Bonnier en train d'échanger avec un groupe de personnes, un petit groupe d'hommes qui visiblement ne vivent pas sur le bidonville, arrive vers nous, ils nous saluent, serrent les mains des personnes présentes comme s'ils se connaissaient bien, puis s'éloignent vers les voitures afin d'échanger sans oreilles indiscrètes. Loin d'être rare, les venues de personnes extérieures afin de trouver de la main-d'œuvre ou de faire du commerce (aussi parallèle soit-il) sont même assez fréquentes et il m'est arrivé souvent sur le bidonville de Bonnier d'assister à ces interactions. Si elles témoignent d'une venue intéressée sur l'espace bidonville et soulèvent des questions d'exploitation et de domination des personnes vivant sur les terrains, ces interactions avec des personnes extérieures au bidonville prouvent que ce dernier est facilement identifié et visité par des personnes qui y cherchent des ressources. De la même manière, les travailleurs sociaux m'ont fait part des venues de pasteurs évangélistes à la recherche de fidèle. Aussi des bénévoles autonomes, parfois seuls, interviennent spontanément sur le terrain, tissent des liens avec les habitants, investissent cet espace à leur manière. Enfin des sociologues, des anthropologues, des journalistes, des curieux, des étudiants à l'université identifient cet espace, le visitent, l'observent, et participent également à créer, recréer, déplacer des interactions avec les habitants et le lieu qu'ils habitent.

Même si le bidonville peut apparaître comme un lieu invisibilisé administrativement et par la même politiquement, notamment aux vues de la dimension illégale de sa présence sur des terrains publics ou privés, nous pouvons noter des interactions entre les agents de l'intervention publique et les habitants des bidonvilles. Lors d'une réunion à la Métropole de Montpellier dont l'objectif était en partie d'interroger les représentations en lien avec le bidonville et ses habitants à l'œuvre chez les agents de la métropole et d'apporter un regard différent sur la réalité des bidonvilles de Montpellier, nous avons pu échanger avec des agents techniques de Montpellier Méditerranée Métropole, notamment chargée de l'entretien du réseau électrique. Ces agents nous faisaient part de leurs interventions parfois tardives sur le platz de Zénith 2 afin de résoudre des problèmes électriques rencontrés par les habitants. Ils témoignaient de forme d'injonctions paradoxales, leur demandant d'agir sur certains bidonvilles, mais ne leur donnant pas de cadre précis d'action, pas de budget, pas de services auxquels les bidonvilles sont rattachés, interrogeant les processus d'invisibilisation que nous avons développés précédemment. Exprimant parfois certaines réticences à aller sur les terrains, certaines critiques à l'égard des montages électriques sauvages et dangereux réalisés par les habitants des bidonvilles, ces postures, ces discours ne peuvent pour autant pas être assimilés à ce que Fassin pourrait considérer comme « une politique municipale de la race » (Fassin, 2014) participant à une « dénationalisation de ces migrants » et à « une ethnicisation de la pauvreté » (Legros et Vitale 2011), mais plutôt aux conséquences d'un cadre d'action non ou mal définit pour les intervenants de la métropole sur les bidonvilles modifiant leurs habitudes de travail, ajoutant de nouvelles charges sans pour autant en préciser véritablement les contours. Ainsi, la débrouille à laquelle les habitants des platz semblent être condamnés par les politiques publiques en direction des bidonvilles se retrouverait chez les professionnels de l'intervention publique.

D'autre part, le bidonville de Mas Rouge est installé à proximité d'un pylône métallique à haute tension, des caravanes et des habitations s'étant montées à ses pieds. Les projets d'enfouissement des lignes à haute tension nécessitent une intervention technique sur le bidonville, impliquant les professionnels de la métropole et des techniciens des différentes entreprises privées à l'œuvre sur ces travaux. En opposition à certaines préfectures où le bidonville aurait été expulsé afin que les travaux puissent se poursuivre, la mise en place de ce projet à l'échelle du bidonville de Mas Rouge témoigne tout de même d'une mise en relation des différents acteurs (agents de la métropole, professionnels privés, association dans son rôle d'intermédiaire, habitants du bidonville) et d'une forme de « collaboration » entre les différents partis. Les habitants ont été informés des projets à venir, des solutions de relogement ou d'hébergement ont été trouvées pour les personnes vivant dans les habitations à déplacer ou détruire pour permettre ou faciliter l'accès aux machines de chantier, les habitants ont été sollicités afin de libérer des espaces où étaient entreposées des carcasses de voiture, pour déplacer des habitations, pour refaire les branchements électriques suite au déplacement du compteur. Lors de la venue des techniciens, les interactions entre ces derniers et les habitants même si plutôt rare et médiées par les travailleurs sociaux de l'association se sont davantage faites sur les dimensions techniques. Malgré l'illégalité et la dangerosité, des pratiques de branchements sauvages, les intervenants techniques, ont régulièrement reconnu les compétences des habitants en matière de branchements, en laissant de côté la dimension illégale (« La légalité maintenant un peu plus un peu moins... »).

Une des dimensions intéressantes de ces interactions réside en la mise à distance de processus d'altérisation. Un des techniciens avouait par exemple monter des compteurs électriques dans ses habitations de chantier lorsqu'il se déplaçait professionnellement afin que cela ne disjoncte pas. Ainsi, les pratiques habituellement considérées comme propres « aux autres », aux « habitants des bidonvilles » n'apparaissent plus comme altérisante mais partagées par

les deux mondes qui semblent s'opposer à la base. L'idée n'est pas ici de dire que les interventions violentes et non reconnaissantes des droits et pratiques des personnes vivant en bidonville n'existent pas, mais d'essayer de voir que tout ne s'explique pas forcément par la lecture culturalisante ou ethnicisante. Ainsi, l'intervention publique, malgré ses lectures parfois réductrices de la problématique de la vie en bidonville ne semble pas totalement indifférente et inopérante sur les platz montpelliérains et ceux-ci, malgré les conditions sanitaires dégradées, la précarité sociale et économique qu'ils concentrent ne sont pas totalement exclus, invisibilisés et isolés du reste de la ville.

Après s'est interrogé sur les interactions de la ville avec le bidonville, sur les impacts qu'elle peut avoir sur les relations entre les individus qui l'habitent et ceux qui ne l'habitent pas, il nous apparaît important de s'interroger sur les manières qu'ont les habitants de s'approprier l'espace urbain, de l'investir, d'y chercher des ressources, afin de montrer que la vie en bidonville ne se résume pas au « platz » en lui-même en tant qu'espace isolé et refermé sur luimême? Afin de ne pas participer à l'essentialisation des habitants autour de la question de leur habitat. Lorsque l'on est sur le bidonville, il est frappant de voir à quel point les personnes qui l'habitent circulent, en sortent, reviennent, en ressortent, traduisant d'activités hors du platz plus ou moins nombreuses et des relations des habitants du bidonville à leur quartier, à la ville et aux non-habitants des « platz ». Alors que les bidonvilles n'apparaissent finalement que très peu dans l'espace urbain, à la fois invisibilisé par les habitants eux-mêmes, cherchant des espaces peu visibles dans les marges et interstices urbains pour limiter les risques d'expulsion et à la fois par les pouvoirs publics qui ne semblent y percevoir un habitat illégitime, les pratiques de survie des habitants sont quant à elles beaucoup plus visibles (Legros, 2011). Que cela concerne les familles vivant de mendicité, les familles vivant du ferraillage ou bien celle vivant de l'écorecyclage, leurs pratiques de subsistances mêmes si elles souhaitent être discrètes (écorecyclage et ferraillage), se montrent visibles dans l'espace urbain et sont à l'origine de réactions oscillantes entre « la compassion et l'hostilité, en passant par la révolte, l'injustice et, très souvent, la méfiance à l'égard des étrangers en situation précaire » (Legros 2011), parfois même la haine ou le rejet comme cela est notamment visible dans certains commentaires de la pétition en ligne pour fermer le bidonville de Celleneuve. Ainsi, les riverains se plaignent régulièrement des retombées des activités de récupération sur leur espace de vie : l'accumulation de déchets, les fumées toxiques causées par les câbles brûlés afin de récupérer le cuivre, les « allers et venues », les poubelles « renversées ». Si les pratiques de subsistance semblent poser des problèmes et si les interactions entre habitants du platz et non-habitant qui en découlent se font souvent sur le registre misérabiliste ou de la méfiance, leur visibilité traduit d'une réelle présence des habitants du bidonville dans l'espace urbain et de leur appropriation de celui-ci.

Ces différentes pratiques de subsistance nécessitent toutes une connaissance approfondie de la ville, de ses ressources et des espaces qui y donnent accès. L'écorecyclage, classiquement appelé « la biffe » demande aux habitants du bidonville de parcourir de très grandes distances, de marcher plusieurs heures, de connaître les lieux et les horaires de ramassage des ordures, mais aussi d'affronter les regards des riverains dans la ville. Cette expérimentation de la ville, correspondant à un réel travail, les faits arpenter l'espace urbain. Cet arpentage de la ville, le fait de marcher est pour M. de Certeau équivalent au fait de marquer. À travers la marche on laisse une trace, aussi éphémère soit-elle. Ce cheminement à travers l'espace urbain est appelé « énonciation piétonnière » par de Certeau et place le « marcheur » en réel acteur de la ville. Il la « parcourt », la « construit », « il est tout à la fois le lecteur et le scribe ». L'action de marcher peut être assimilée à une consommation de l'espace et du temps, non pas au sens passif du terme, mais au sens de l'usage, une consommation qui ne se signale pas avec des produits propres, mais en manière d'employer les produits imposés par un ordre économique dominant (de Certeau, 1972). Ainsi face à l'ordre établi par la ville, face aux espaces organisés par le développement urbain, les habitants des bidonvilles mettent en place des tactiques qu'il définit comme « un calcul qui ne peut pas compter sur un propre, ni donc sur une frontière qui distingue l'autre comme une totalité visible », qui n'a « pour lieu que celui de l'autre » qui « s'y insinue, fragmentairement, sans le saisir en entier, sans pouvoir le tenir à distance » (Ibid.).

Dans l'espace urbain, dans cet espace autre aux bidonvilles, les habitants jouent de « l'art du faible » (Ibid.), afin de tirer parti de leur environnement, dominant, contraignant, marqué par le « primat de l'occasion » (Ibid.), composé d'instants, d'occasions à prendre, explorant « sporadiquement le territoire de l'ordre sans pouvoir y pérenniser », empruntant les interstices « qui échappent de cet ordre et se mettent à sa périphérie » (Chaouki Zine, 2010). Ainsi, au sein de l'espace urbain, les habitants du bidonville ne se limitent pas à des individus passifs, soumis totalement aux rapports de domination que peut leur imposer la ville, mais ils en tirent

parti, dans d'infimes interstices, assurant leur subsistance, marquant le tissu urbain et le faisant « leur », interagissant avec la ville, mais aussi la faisant exister, traduisant finalement des façons singulières d'habiter la ville et l'espace qui les entoure. Ce témoignage d'une éco-recycleuse en est d'ailleurs un exemple très marquant : « Il faut être le premier le matin, à 5 heures, avant les poubelles. On prend tout ce qui est intéressant. Parfois j'ai trouvé des super trucs, des bracelets, ou des très vieux livres<sup>27</sup> ». L'écorecyclage, bien qu'exigeant et parfois dégradant, laisse aux habitants des marges de manœuvre et leur permet de tirer parti de l'environnement qui les entoure, exploitant les objets laissés par les non-habitants du bidonville.

Pour autant, limiter les interactions des habitants du bidonville avec la ville à une quête de ressource, à ce que de Certeau pourrait appeler des formes de « braconnage », « d'anti-discipline » afin de tirer le meilleur de leur environnement sur le plan des ressources apparaît comme totalement réducteur. D'une part parce que ces interactions « intéressées » auxquelles nous pourrions ajouter les rendez-vous administratifs, l'école, les rendez-vous médicaux, le travail formel sont autant d'espaces de socialisation et de sociabilité pour les habitants du bidonville même si ceux-ci peuvent paraître limités. D'autre part, au cours de nos observations, beaucoup de jeunes garçons notamment nous ont dit aller « trainer » au centre-ville, se balader, faire les boutiques, draguer les filles, pratiques qui témoignent d'un rapport à la ville plus léger, orienté vers la recherche du plaisir, d'un bien être dépassant la nécessité de la survie, jouant sur d'autres temporalités, moins brèves, plus flâneuses. L'expérience urbaine des gens du platz dépasse donc le cadre des activités de production économique : il leur arrive d'avoir des temps de « loisir », qu'il s'agisse de shopping ou déambulation dans les grands centres commerciaux ou dans les rues piétonnes de l'hypercentre, de déplacements intra et interurbains pour visiter des proches, pour se rendre sur un lieu de culte ou de profiter de la verdure environnante » (Olivera 2017). Ces dimensions participent à décaler notre regard et à sortir d'une lecture misérabiliste de l'habiter en bidonville et à montrer les interactions plus complexes que celui-ci entretien avec le reste de la ville. Le bidonville n'est donc pas un territoire totalement exclu, ni totalement connecté, ni totalement invisible et ses habitants ne sont pas totalement en marge de la ville, ne sont pas totalement dominés même s'ils sont contraints dans leurs choix, dans leur manière d'être au monde et d'habiter. Le bidonville n'est

\_

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup>Présentation de l'Exposition « du Bidonville à la ville, exister, circuler, travailler » AREA 05/05/2018

pas un hors lieu, sans être intégré entièrement dans l'espace urbain, il s'y développe, en redessine les contours. Sans être une ville à part entière, il apparaît davantage comme une extension de la ville, un morceau de celle-ci, interagissant de manière parfois invisible avec elle.

## Habiter face au poids du collectif

Le bidonville semble donc avoir des fonctions sécurisantes, par sa dimension de refuge, de lieu de socialisation, d'un espace offrant une réponse temporaire à une situation particulière, des perspectives économiques, aussi infimes soient-elles. Cela pourrait laisser penser que le bidonville est un petit village où il existe une forte cohésion sociale permettant de sécuriser les individus. De nombreux professionnels (intervenants sociaux, intervenants techniques, fonctionnaires territoriaux) cherchent par exemple à savoir qui est le chef du bidonville, laissant supposer que l'organisation de celui-ci est gérée collectivement, que celuici fonctionne comme un clan, une tribu, un collectif homogène. Ces représentations, sûrement issues de la lecture ethnique que l'on appose aux habitants des bidonvilles, se révèlent parfois peu évidentes sur le terrain en observation. Cette dimension est particulièrement frappante sur le bidonville de Zénith 2. Celui-ci a été ouvert et viabilisé par la mairie de Montpellier en 2008 suite à l'expulsion d'autres bidonvilles de la Métropole Montpelliéraine afin de proposer une solution aux personnes expulsées. Ainsi des personnes ne vivant pas ensemble auparavant, n'ayant pas exprimé le désir de vivre entre elles, ont dû par la force des choses créer un collectif. Cette décision de la Mairie de Montpellier, prise dans une certaine forme d'urgence, témoigne quelque part de cette lecture culturalisante de la question des bidonvilles actuels au travers de laquelle les habitants des bidonvilles apparaissent comme une ethnie homogène. En effet, la vie en collectivité peut apparaître parsemée de nombreuses ruptures du collectif et avec le collectif. Sur certains terrains par exemple, la gestion des ordures apparaît comme un sujet sensible où la culpabilité est régulièrement imputée au voisin, laissant entrapercevoir des inimitiés, des tensions sous-jacentes entre les habitants du bidonville, se rejetant parfois les responsabilités les uns aux autres. Aussi, nous avons pu observer des tensions évidentes entre certaines familles, se traduisant par des échanges musclés, des commérages, des évitements ou des difficultés à prendre des décisions collectivement. Si la destruction du pylône du bidonville de Mas Rouge a demandé une

implication des habitants du bidonville, celle-ci n'a pas concerné l'ensemble du platz, les habitants de l'autre bout du terrain ne sachant parfois pas ce qu'il se passait réellement. Les informations au sein du bidonville ne semblent pas donc être transmises à l'ensemble du collectif, mettant un peu plus à distance la lecture de ce lieu comme un « petit village ».

Cette dimension de ruptures dans le collectif est particulièrement intéressante lorsque l'on observe l'organisation de l'espace. Au travers d'image « Google Earth », il est possible d'entrapercevoir certains fonctionnements collectifs en observant les limites entre le privé et le public dans l'attribution et l'investissement de l'espace tout en tenant compte de la réalité spatiale qu'offre le terrain ouvert. En effet, si l'on observe la répartition des habitations en fonction des ménages et groupes familiaux, correspondant à un regroupement de ménages, nous pouvons voir que la définition de l'intime sur un bidonville passe par un agencement des habitations participant à créer une mise à distance du collectif et du bidonville. Cette dimension, mise en relation avec les mécaniques individuelles observées par les travailleurs sociaux apporte des précisions importantes sur les dynamiques collectives au sein du bidonville.

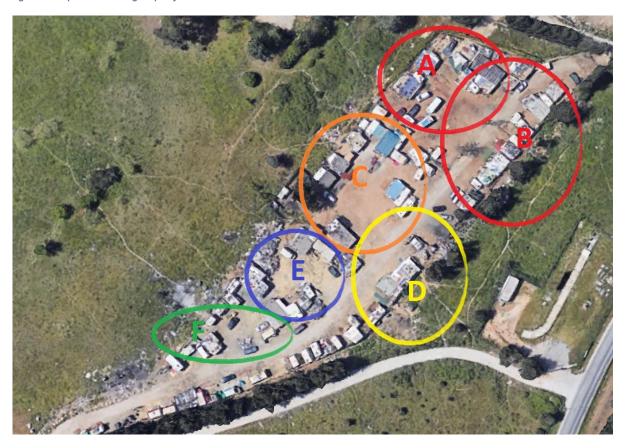


Figure 4 : Répartition des groupes familiaux sur le bidonville de Mas Rouge 1

Pour le bidonville de Mas Rouge, les premiers arrivés correspondent aux groupes familiaux F et G qui apparaissent en bleu sur la carte. Les groupes familiaux arrivés ensuite correspondent aux groupes familiaux C et D. Les travailleurs sociaux m'ont fait part de vives tensions entre ces deux groupes depuis l'installation des groupes C et D. Nous pouvons voir sur la carte qu'ils se répartissent sur deux faces opposées du terrain. Les habitations s'organisent autour de groupes familiaux et de proximité avec d'autres groupes familiaux. Les groupes B et E arrivés encore après sont situés entre ces deux groupes, séparant le bidonville en deux. Les cercles orange correspondent aux ménages isolés, n'étant pas inclus dans un groupe familial. Ainsi la répartition dans l'espace des groupes par liens familiaux ou affinités participent à modeler l'espace, à en faire ressortir des espaces « publics », comme par exemple l'espace faisant suite à la seule entrée sur le bidonville (ce qui en fait donc un espace « stratégique »), mais aussi des espaces intimes assez identifiables. Pour le groupe D, par exemple, l'organisation dans l'espace participe à un entre-soi, dans lequel les habitations sont orientées de manière à avoir un vis-à-vis du groupe familial. De la même manière, le groupe C, en occupant un angle et en disposant les habitations ainsi se crée une cour, un espace en quelque sorte « privé » dans l'espace collectif. Les mêmes observations peuvent être faites pour le groupe G placé sur un angle du terrain. Sur le groupe familial F, nous pouvons même apercevoir de petits couloirs afin de circuler entre les habitations du groupe.

Pour le bidonville de Zénith 2, les mêmes observations peuvent être faites même si le terrain disponible n'a pas la même forme et n'offre pas la même surface. Ce bidonville possède deux entrées, disposées de part et d'autre de la longueur disponible, se manifestant par un chemin. Disposées de chaque côté de ce chemin, certaines habitations sont orientées de manière à recréer des espaces intimes, à marquer une séparation avec les autres, à redéfinir ou réaffirmer un nous. Ces observations peuvent se faire pour les groupes familiaux A, C, E et F. Les « cours intérieures » qu'elles laissent apparaître sont à la fois des espaces de travail ou de stockage pour les ferrailleurs, des espaces d'échange au sein d'un même groupe familial, des espaces privés d'élevage d'animaux de basse-cour (le groupe A ayant installé une volière où sont élevés des canards). La reconstitution de ces espaces « privatifs » semble être plus importante sur le bidonville de Zénith 2 s'expliquant à la fois par les dimensions de l'espace offert par le terrain et par les tensions fortes entre certains groupes familiaux dont m'ont fait part les travailleurs sociaux.

Figure 5: Répartition des groupes familiaux sur le bidonville de Zénith 2



Enfin, sur le bidonville de Bonnier, nous pouvons voir que ce dernier s'organise autour de 4 grands groupes familiaux, délimitant leurs espaces et par la même définissant l'espace du bidonville. Les groupes familiaux A et B semblent être les groupes ayant les ressources les plus importantes. Ces deux groupes sont composés de personnes n'habitant pas sur le terrain tout le temps, car relogés en appartement. Le groupe A occupe une place centrale, ce sont les premières habitations qu'on peut voir quand on arrive sur le terrain, elles permettent d'observer l'ensemble du bidonville. Une de ces habitations est héritée des actions menées par des bénévoles dans les prémices de ce bidonville pouvant laisser penser que celle-ci a une forte valeur symbolique et que ses occupants sont davantage dans une position de dominants que de dominés. Il est également intéressant de noter que les personnes les plus précaires de ce terrain habitent dans les espaces laissés libres par les grands groupes familiaux. Ainsi dans la partie supérieure droite de l'image, les habitations non entourées sont habitées par des personnes âgées, vivant de mendicité. La vie en collectif sur un bidonville conditionne donc l'espace physique que peut représenter le terrain, mais également l'espace symbolique. Le

collectif en véhiculant des pratiques, des normes, des représentations participe également à contraindre les pratiques individuelles et le champ des possibles des personnes qui y vivent.





Si nous avons pu présenter le bidonville comme un espace offrant un refuge ou un accès à certaines ressources, la mise en relation de ces considérations avec la durée d'existence de ces trois terrains tend à questionner cette réalité et de s'intéresser aux dimensions excluantes de cet habitat, aux facteurs qui empêchent ses habitants de réellement le quitter. Les limites de la politique publique de résorption actuelle, la saturation des dispositifs de relogement et d'hébergement, la lenteur des institutions, les difficultés d'accès à l'emploi, à la santé, à l'éducation expliquent en très grande partie la mise au ban de la ville, de ses ressources, de ses espaces de sociabilités des habitants du bidonville. Pour autant il apparaît comme réducteur de limiter les difficultés à en sortir à des causes uniquement extérieures au

bidonville. Certains aspects de la vie collective peuvent faire peser un poids sur les individus et sur leur capacité à se défaire du bidonville.

On remarque ainsi une répartition assez genrée de l'espace sur le bidonville : les femmes s'occupent bien souvent des activités domestiques (ménage, lessive, repas) et occupent donc davantage les espaces « privés » et les hommes sont régulièrement dans les espaces « collectifs » que ce soit pour le travail (mécanique, ferraillage) ou pour passer le temps (jeu, discussions autour du feu). Le bidonville semble donc participer à une certaine définition des identités de genre en renforçant des hiérarchies sociales structurant les rapports de genre, les hiérarchies sociales à l'œuvre dans l'attribution des rôles, sexués et sexuant (Bourdieu 1980). Si cette répartition des identités de genre et des rôles qui lui sont attribués n'est pas propre au bidonville et à ses habitants, elle semble pour autant avoir une forte incidence sur la vie quotidienne et le champ des possibles des femmes sur le terrain. Sur la question de l'accès à l'insertion professionnelle, la part des personnes en emploi vivant sur un bidonville contient seulement 11 % de femme<sup>28</sup>. De la même manière, les autoentreprises d'écorecyclage semblent avant tout ouvertes et gérées par des hommes « alors même que les femmes y jouent un rôle fondamental, tant dans la recherche que la réparation ou la vente des objets »<sup>29</sup>. Sur le plan de l'accès à la santé, les femmes sont surreprésentées dans l'accompagnement santé. Les accompagnements liés à la Santé sexuelle et reproductive sont plus nombreux que pour les hommes ainsi que les accompagnements liés aux soins concernant les enfants que les femmes assurent majoritairement<sup>30</sup> », révélant par la même que le rôle social de l'identité féminine y est associé au sexe biologique féminin et à la fonction d'éducation et de reproduction.

Ces rôles semblent en partie reproduits par l'institution familiale qui fait peser un poids à la fois sur les identités de genre, sur les pratiques conjugales et par la même sur les corps des habitants du bidonville. Les couples qui se forment se marient souvent tôt et il n'est pas rare que le mari et la femme soient jeunes (de 15 à 20 ans). Ces mariages correspondent bien souvent à des arrangements entre les familles comme ont pu en témoigner certaines femmes rencontrées lors de nos observations. Dans certains cas, ces mariages peuvent même se faire

\_

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Rapport ODBH 2019

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> *Ibid*.

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> Ibid.

sans le consentement des deux partis. Au cours d'une observation sur un terrain, nous avons pu rencontrer Sergei, un jeune garçon roumain de 18 ans. Le rencontrant pour la première fois, nous lui demandons ce qu'il fait dans la vie, s'il va en cours encore. Il nous répond qu'il termine à peine une formation en plomberie et presque de lui-même nous annonce qu'il va se marier. Nous lui témoignons notre joie et le félicitions. Le lendemain, au sein de l'association, les travailleurs sociaux évoquent un mariage pour lequel la mariée aurait été « achetée » 12 000 euros par la famille du mari et nous nous rendons vite que le jeune Sergei rencontré la veille est en fait le mari de la jeune fille « achetée », non consentante et qui vivait une histoire d'amour avec un autre jeune garçon. Dans le désir de s'informer de ses pratiques, les travailleurs sociaux ont appris que ces pratiques étaient assez fréquentes. Appelé « le prix de la fiancée » cette pratique pourrait être comparable à une dot. Or, la dot est une participation financière de la part de la famille de la fiancée, elle « correspond à une contribution au capital économique de la famille, le prix de la fiancée est au contraire une source de subsistance pour la famille de la fiancée et permet de pallier le départ d'un membre productif de la famille » (Daubeuf 2018). Ainsi, outre l'éducation et la reproduction, les femmes semblent également avoir un rôle de « monnaie d'échange » pour les familles mariant leurs enfants.

L'institution familiale peut donc apparaître comme un poids pour les individus vivant en bidonville. Si cela concerne les rapports de genre, la constitution des ménages, le poids de la famille peut également se voir ailleurs. Au cours d'une observation sur le terrain de Mas Rouge, je croise Dimitri, collégien assidu vivant sur le bidonville. Je lui demande pourquoi il n'est pas au collège, en blaguant autour de l'éventualité d'une fausse grève. Il me répond qu'il doit accompagner son grand-père à l'hôpital. Inquiet et déstabilisé par sa réponse je lui demande si tout va bien. Il me répond que oui, c'est juste pour une consultation et qu'il y va juste pour traduire. Ainsi, Dimitri endosse un rôle qui lui fait manquer l'école, le poids des liens familiaux lui fait se substituer aux professionnels de l'intervention sociale qui pourraient jouer le rôle de traducteur à sa place. Vis-à-vis des difficultés de compréhension et maîtrise de la langue de sa famille, Dimitri voit son champ des possibles réduit, mettant en balance les relations familiales et les cours au collège. Cette assignation à des rôles et fonctions par les membres de la famille peut elle aussi être observée par le prisme du genre. Sur le terrain de Bonnier par exemple, Victor, le père de Sergei, m'explique de manière très naturelle qui si ces

deux garçons sont allés à l'école, maîtrisent le français, ce n'est pas le cas pour sa fille. Celleci a longtemps été assignée à la surveillance et à la prise en charge de ses frères plus jeunes.

Ainsi, le bidonville semble faire peser de nombreuses contraintes sur les personnes qui y vivent. Outre les identités de genre et le poids de la famille, de nombreuses dimensions témoignent de forme d'exploitation des personnes les plus précaires sur les bidonvilles. Elles nécessiteraient cependant d'être observées sur un temps plus long, permettant la mise en place d'un lien de confiance entre l'enquêteur et les enquêtes. Les travailleurs sociaux m'ont ainsi fait part de l'importance de l'usure sur les terrains, de taux d'intérêt agressifs, et des relations sociales tendues que cela pouvait provoquer. De la même manière, ils m'ont fait part de circuits de prostitutions sur certains terrains. Enfin, ils m'ont fait part d'exploitation de force de travail entre habitants du bidonville sans rémunération, de formes d'arnaques, etc. Sans pouvoir en dire davantage, ces dimensions participent à la manière à la coercition de l'espace bidonville et à la production de normes et de pratiques, impactant sur le devenir des personnes qui y vivent, les enfermant parfois dans cet espace inhospitalier.

Au cours de cette partie concernant l'habiter en bidonville, nous avons pu nous interroger aussi bien sur les conditions de vie sur le terrain que sur le sens et les fonctions que les habitants peuvent lui donner. Dans un premier temps, en survolant les bidonvilles montpelliérains, ces derniers sont apparus comme des espaces à la marge de l'environnement urbain, conditions par les interstices laissés libre par celui. En dressant un bilan inquiétant des conditions sanitaires, nous avons pu voir à quel point le bidonville peut apparaître comme un lieu exclu, invisible et invisibilisé. Pour autant, en observant le bidonville, nous avons pu montrer que celui à du sens pour les personnes qui l'habitent. Refuge temporaire, espace de socialisation, subsistance économique, mais aussi lieu d'habitation intime, marquant l'ancrage local et la nécessité ou le désir de se maintenir à distance du monde, de recréer des frontières entre le soi et les autres. Ces dimensions, bien que positives, ne doivent pour autant pas laisser penser que le bidonville est un petit village dans lequel il fait bon vivre. Nous avons pu voir qu'un certain nombre de poids peuvent peser sur les individus comme par exemple les rapports de genre, les liens familiaux ou les pratiques illégales d'exploitation de la misère. Après nous être intéressés au bidonville sur le terrain, nous allons à présent tenter de percevoir comment les institutions agissent sur celui-ci à l'échelle locale et ce que cette action dit des représentations parfois à l'œuvre dans l'intervention sociale.

# Partie 3: L'approche institutionnelle du bidonville

La dernière instruction gouvernementale concernant l'intervention publique sur l'habitat précaire autoconstruit laissait entrevoir une évolution de la perception des bidonvilles par les autorités politiques et les institutions qui y sont rattachées. Pour autant, comme le laisse entrevoir l'actualité<sup>31</sup>, les expulsions manu militari sont toujours monnaies courantes dans bon nombre de départements français. Cela peut paraître d'autant plus paradoxal que l'instruction préconise que « les réponses proposées devront être adaptées à la situation des personnes, mais devront aussi relever prioritairement du droit commun et s'inscrire à ce titre dans le cadre des dispositifs existants (PDALHPD, projets régionaux de santé, PLIE...) » et rappelle que « l'un des enjeux est de mettre en place des actions permettant l'accès de ces populations aux dispositifs d'accompagnement social et d'insertion, qu'elles méconnaissent souvent et parfois craignent <sup>32</sup>». Contrairement à d'autres départements, la préfecture de l'Hérault reste sur une ligne directrice de « pas d'expulsion sans solution ». Cette position permet donc la mise en place de logique différente bénéficiant de temporalités plus longues censées favoriser l'insertion des personnes vivant en bidonville en France et leur donner accès aux dispositifs de droit commun. En somme, la politique de résorption locale se présenterait comme plus respectueuse et consciente de l'habiter des personnes vivant en bidonville, reconnaissant leur droit à être sur le territoire français et à y rester dans les meilleures conditions possibles.

Au cours de cette partie nous nous intéresserons donc, au travers notamment du projet de résorption du bidonville de Celleneuve à l'action publique locale à destination de l'habitat précaire autoconstruit. Si ce dernier propose des solutions de relogement ou d'hébergement pour les ménages du site, nous verrons qu'il réactive des logiques passées et que l'habiter des personnes vivant en bidonville est souvent perçus au travers de représentations profondément ancrées dans les professions de l'intervention sociale. De plus, le contexte de crise qu'a représenté l'épidémie de COVID-19 a fait basculer l'intervention en bidonville dans

<sup>31</sup> 

<sup>32</sup> 

des logiques d'urgence humanitaire. Bien qu'indispensable, ce type d'action participe à l'éloignement du droit commun des personnes vivant en bidonville et les envisage comme un public spécifique, limitant parfois leur implication dans les décisions qui les concernent. Il s'agira ensuite de se questionner sur le besoin de penser des alternatives et sur les manières de les construire. Alors que la participation des publics semble être devenue une « injonction » par le haut, un concept à la mode, qui ne fait très peu de ce qu'il annonce, nous verrons que celle-ci, si elle est pensée est une condition essentielle à l'insertion des personnes annoncée dans l'instruction de 2018.

## La résorption du bidonville de Celleneuve face à l'épreuve de l'habiter

Le 21 novembre 2017, le Maire de Montpellier Philippe Saurel et le Préfet de l'Hérault Philippe Pouessel annonçaient la mise en place d'un terrain de transition afin de déplacer les « Roms³³ » vivant sur le bidonville de Celleneuve. Ce projet a été immédiatement présenté par les acteurs de la résorption des bidonvilles de Montpellier comme expérimental³⁴, transitoire³⁵, plus doux³⁶ que les politiques d'expulsions habituelles et offrant des conditions de vie plus dignes³७ aux personnes déplacées. Il nous semble pertinent de s'interroger sur les qualificatifs employés pour présenter ce projet. En effet, la dimension expérimentale d'une telle initiative doit être interrogée tant des dispositifs comparables ont pu être mis en place par l'action publique française afin de proposer une réponse à l'habitat précaire autoconstruit. De la même manière la dimension transitoire de ce type de projet pose de nombreuses questions à la fois sur le plan de l'intégration annoncée par le dispositif, mais aussi sur les conditions de ce temporaire et de la sortie de celui-ci. Enfin, si le terrain de transition semble en effet <être

\_\_\_

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup>Montpellier : les Roms de Celleneuve iront à Bionne <a href="https://actu.fr/occitanie/montpellier\_34172/montpellier-les-roms-de-celleneuve-iront-a-bionne\_22454351.html">https://actu.fr/occitanie/montpellier\_34172/montpellier-les-roms-de-celleneuve-iront-a-bionne\_22454351.html</a>

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> Montpellier : une partie des Roms du bidonville de Celleneuve bientôt relogés <a href="https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/herault/montpellier/montpellier-partie-roms-du-bidonville-celleneuve-bientot-reloges-1370527.html">https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/herault/montpellier/montpellier-partie-roms-du-bidonville-celleneuve-bientot-reloges-1370527.html</a>

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup>Montpellier: un terrain d'entente à trouver pour le futur village d'insertion des Roms https://actu.fr/occitanie/montpellier\_34172/montpellier-un-terrain-dentente-a-trouver-pour-le-futur-villagedinsertion-des-roms\_23044351.html

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> Article de 20 Minutes : Démentélement de l'un des plus grands bidonvilles de Montpellier. https://www.20minutes.fr/montpellier/2173679-20171122-montpellier-plus-grand-camp-rom-evacues-occupants-reloges-bungalows

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> Extrais du Conseil Municipal de Montpellier du jeudi 1 Er février 2018 à propos de la réalisation d'un village d'hébergement temporaire <a href="https://www.youtube.com/watch?v=5NU-5OeEblc&feature=youtu.be&t=1h21m2s">https://www.youtube.com/watch?v=5NU-5OeEblc&feature=youtu.be&t=1h21m2s</a>

une réponse plus douce que les politiques d'expulsions manu militari menées dans d'autres préfectures, en proposant une solution aux personnes expulsées, la dimension coercitive de ce type de dispositif doit être questionnée afin que les conditions de vies des habitants du lieu ne soient pas uniquement plus dignes que la vie en bidonville, mais dignes tout court.

Comme nous avons pu le voir dans la première partie, la mise en place de dispositifs comme les terrains de transition ou autres villages d'insertion est loin d'être une approche nouvelle. Déjà mis en place pour reloger les habitants des bidonvilles dans les années 60 et 70 avec l'établissement de cités de transit, ces dispositifs ont fait l'objet de nombreux écrits. Ces dispositifs visent à associer « l'hébergement et l'accompagnement social, qui couvre plusieurs domaines du travail social : accompagnement personnalisé ; suivi administratif (ouverture des droits), insertion professionnelle » (Legros 2013). Ces dispositifs s'organisent autour de différents principes. Le premier est la sélection des personnes pouvant prétendre à habiter au sein du dispositif. Le deuxième est l'éducation des personnes vivant en bidonville par laquelle « les bénéficiaires sont également censés apprendre les normes de la vie moderne » (Ibid.). Ainsi ils apparaissent comme des espaces de contrôle, des espaces de « thérapie sociale » (Pétonnet 1985) des corps et des pratiques : des règles sont définies, des sanctions en découlant également, les visites peuvent être interdites, le village est soumis à la surveillance d'un gardien.

Ainsi, loin d'être une expérimentation innovante, la mise en place des terrains de transition d'aujourd'hui doit s'inspirer des expériences passées qui ont déjà à l'époque montré de très nombreuses limites. Se présentant comme des solutions transitoires ou temporaires de nombreux articles montrent que déjà dans les années 1960, de nombreuses familles sont passées de cités de transit en cités de transit, amenant à questionner la dimension intégratrice de ce type de dispositif (REF). De plus, si le projet de terrain de transition sur Montpellier est présenté comme une expérimentation en 2017, de nombreux terrains de transition, villages d'insertion, maîtrise d'œuvre urbaine et sociale ont été mis en place sur d'autres territoires et ont donné des résultats peu encourageants, conduisant davantage à un déplacement du problème qu'à une réelle intégration des personnes concernées. Pour Roche, ces dispositifs destinés à ceux « qui vivent dans des cabanes de tôles ou de fragiles abris, que l'on reloge dans de nouvelles cabanes, parfois un peu plus lisses, mais tout aussi précaires » risquent de précariser davantage les personnes bénéficiaires (Roche 2019). Enfin, alors que bon nombre

de villages d'insertion ayant été ouverts au cours des années 2000 ont aujourd'hui fermé en dressant des bilans assez mitigés<sup>38</sup> la mise en place d'un terrain de transition pour résorber le bidonville de Celleneuve peut donner l'impression d'une logique montpelliéraine à contretemps ou à contre-courant de ce qui peut se faire ailleurs (Cousin et al, 2016).

Le choix du terrain de transition pour le bidonville de Celleneuve peut donc apparaître surprenant. En effet, déjà en 2013, la mairie de Montpellier, sous le mandat de Hélène Mandroux, avait tenté de mettre en place un projet identique, mais face au coût du village de transition ce projet avait été « enterré » un an plus tard par un vote au conseil municipal du 25 juillet 2014 sous le mandat de Philippe Saurel. De la même manière, une expérience comparable a été menée sur la ville de Sète à partir de février 2018, où 14 familles vivant en squat ont été relogées de manière provisoire dans un terrain de transition accueillant « les ménages selon leur composition, dans des bungalows meublés de 15 m² ou 30 m² loués par 2chosesLune à la société Domici. Un accompagnement social est prévu (2,5 ETP) et un agent de sécurité est présent de nuit sur le site.<sup>39</sup> » Si ce dispositif a permis une amélioration de la maîtrise du français ainsi que des démarches et des enjeux liés à l'emploi pour les personnes bénéficiaires, les résultats de ce dispositif ne sont pas évidents. De février à décembre 2018, 4 ménages ont quitté le dispositif, 3 ménages ont été relogés dans des logements autonomes, 3 dans un dispositif de bail glissant, accompagné par 2 CL, 4 vers des dispositifs de type CHRS. Ainsi, seulement 3 ménages ont pu accéder véritablement à un logement pérenne, les dispositifs de bail glissant ne garantissant pas d'office un accès au logement ordinaire pérenne. De plus, le coût du dispositif est régulièrement mis en avant compte tenu des résultats obtenus : « 406 357 euros pour accompagner 14 familles sur 8 mois et demi, soit un coût de 29 025 € par famille accompagnée (en comptant les familles ayant quitté le dispositif). » Ainsi, le bilan de cette action apparaît comme assez mitigé, n'amenant que moins de la moitié des ménages vers une solution pérenne.

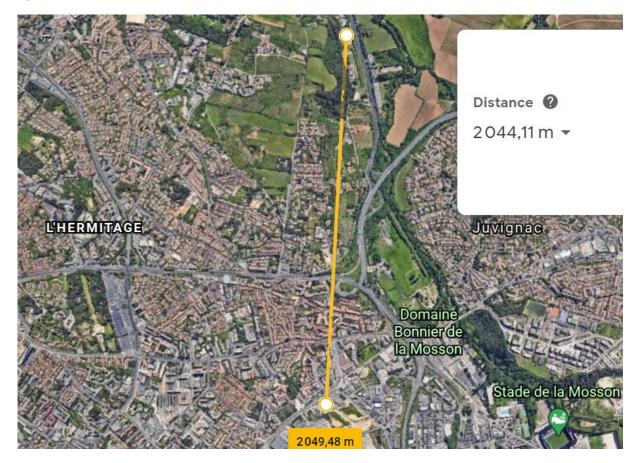
Outre l'impression d'une réflexion à contretemps, la mise en place du terrain de transition de Bionne, alors que de nombreux terrains similaires ferment ailleurs en France, interroge

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> <u>https://www.leparisien.fr/seine-saint-denis-93/aubervilliers-93300/roms-dans-le-93-la-fin-des-villages-d-insertion-21-09-2015-5113741.php</u>

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> Rapport de l'observatoire départemental des bidonvilles de l'Hérault 2018

également les leçons tirées des expériences passées dont Hélène Qvistgaard, adjointe au logement de Montpellier sous le mandat de Hélène Mandroux, annonçait déjà à l'époque « pouvoir se nourrir » (Cousin et al, 2016).

Figure 7 : Terrain de Bionne et Bidonville de Celleneuve



L'annonce de la mise en place du terrain de Transition de Bionne afin de résorber le bidonville de Celleneuve a conduit l'ODBH à émettre quelques mises en garde. Tout d'abord, la localisation du terrain de transition semble poser de nombreux problèmes d'accessibilité. Relégué vers l'extérieur de la ville, le terrain s'avère être difficilement desservi par les transports en commun. « Aujourd'hui, le site est accessible par une seule ligne de bus, à 10 minutes à pied, qui relie le centre-ville. En journée, ce bus ne passe qu'une fois par heure. Par ailleurs, les services publics actuels dont les habitant-es du bidonville de Celleneuve sont usagers (Pôle Emploi, MLI, CCAS, écoles...) sont à une heure de transport en commun et nécessitent un ou

deux changements de bus<sup>40</sup> ». Outre le risque de désaffiliation et de mise à distance des dispositifs de droits communs planant sur les personnes vouées à entrer sur le terrain de transition, le risque de déscolarisation des enfants est à prendre en compte. Le changement d'école que cela pourrait provoquer peut avoir un impact fort sur leur ancrage au sein de l'institution scolaire, les obligeant à se défaire de relations déjà établies dans leurs scolarités à Celleneuve pouvant aboutir à fragilisation du lien, parfois déjà fragile, qu'ils peuvent entretenir avec l'école. Ainsi, dans le choix de cet emplacement, les institutions (Mairie et Métropole) ne semblent pas réellement prendre en compte l'impact qu'il peut avoir sur les pratiques urbaines de ses futurs habitants, laissant apparaître l'objectif de ce dispositif comme une mise à distance de la précarité urbaine. L'accès à un logement, aussi sommaire soit-il, semblant être prioritaire et une réponse suffisante pour les habitants du bidonville. De la même manière, si les associations ont pu obtenir l'assurance de la présence d'espace dédié au travail et au stockage sur le futur terrain de transition, elles n'ont pas de certitudes quant à la présence d'un gardien ou pas. Autre dimension qui interroge, la proximité de ce terrain avec des aires d'accueil pour gens du voyage et un autre bidonville montpelliérain laisse entr'apercevoir une concentration de précarité dans cette périphérie de Montpellier tenant peu compte de l'habiter des personnes qui y vivent.

Ce dispositif semble s'annoncer en mettant en avant sa dimension de solution de relogement et sa dimension intégratrice. Pourtant comme nous avons pu le voir, cette dernière semble être contrainte et rendue plus complexe compte tenu de la mise au ban de l'espace urbain de ces habitants. Cette volonté intégratrice est également couplée d'une dimension de contrôle. Comme l'annonçait en 2017, Philippe Pouessel alors préfet de l'Hérault, « Tout l'objet de ce terrain de transition, c'est précisément d'éviter les activités anarchiques que l'on constate sur Celleneuve dans un camp qui n'est pas géré<sup>41</sup> », l'association en charge de projet ayant pour mission de « faire régner l'ordre et la tranquillité publics<sup>42</sup> ». Ainsi, outre la dimension indigne et insalubre du bidonville, justifiant le plan de résorption du bidonville, les pratiques des habitants, leurs manières de s'approprier un espace, leur façon d'habiter semble rentrer, dans les discours politiques, en contradiction avec l'idée de « vivre ensemble » qu'ils

<sup>40</sup> PROJET DE RÉSORPTION DU BIDONVILLE DE CELLENEUVE (MONTPELLIER) 2018, Association AREA

<sup>42</sup> Ibid.

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/herault/montpellier/montpellier-partie-roms-du-bidonville-celleneuve-bientot-reloges-1370527.html

peuvent évoquer. Si une des missions de l'association est faire régner « l'ordre », cela veut dire que le bidonville est perçu comme vecteur de désordre, menaçant la cohésion sociale sur la ville de Montpellier. Cette dimension de contrôle et de gestion de publics précaires est également associée à une visée « éducative », portée par un accompagnement social censé participer à l'intégration des personnes, afin de « normaliser » leurs pratiques et leurs manières d'habiter.

La sélection des ménages pouvant accéder aux logements ordinaires a été établie suite à un diagnostic social, notamment basé sur les critères du revenu et de l'emploi, les personnes n'ayant pas ces derniers ayant pour vocation d'intégrer le terrain de transition. Après la sélection, un certain nombre de ménages est arrivé sur ce terrain, gonflant les chiffres déjà annoncés des personnes à reloger et nécessitant des adaptations de certains. Lors d'un Comité de relogement des résidents en bidonvilles à propos du terrain de transition de Bionne, se déroulant à la DDCS de Montpellier, l'objectif de la DDCS était de rassurer les bailleurs sociaux quant à « l'effort » qu'ils devaient fournir. Autour de la table, plusieurs acteurs de la résorption sont présents : des bailleurs sociaux, des associations avec dispositif AHI, la DDCS, le Département et les associations de terrain. Dès les premières minutes de la présentation, un cadre de la DDCS annonce que l'objectif des relogements et des orientations vers le terrain de Bionne est de réduire le nombre de personnes lors de l'évacuation prochaine, afin de ne pas faire trop de remous « politiquement » parlant. À la liste initiale (de personnes à reloger en logement ordinaire) va s'ajouter une liste de 10 ménages supplémentaires qui n'étaient pas présents lors du diagnostic et qui demandent une adaptation de la part des bailleurs sociaux. Afin de rassurer ces derniers, le même cadre de la DDCS, après de nombreux « pas de panique » ajoute que « les ménages les plus compliqués ont vocation à aller sur le terrain de transition ». Les autres, ceux pouvant accéder au logement ordinaire vont être « labélisé sortie AHI » témoignant « d'un savoir habiter ». Ces tentatives pour rassurer les bailleurs laissent sous-entendre plusieurs choses. D'une part, cela véhicule l'idée que toutes les personnes ne sont pas aptes à entrer dans le logement. D'autre part, que « l'insertion » dans un parcours institutionnel (association de terrain, association AHI, expériences d'hébergement) semble être un gage de bonne conduite de la part des habitants pour les bailleurs sociaux. L'idée de label est pour le coup relativement violente tant elle laisse percevoir la personne bénéficiaire comme un « produit » issu des différents dispositifs, qui ont « normalisé » des pratiques, supposées inadaptées, rejoignant l'idée de thérapie sociale. Mais que veut dire être labélisé AHI ? Si on s'intéresse au Référentiel national des prestations du dispositif accueil hébergement insertion (AHI), nous pouvons voir qu'en plus de ses missions principales d'accueil et d'hébergement (alimenter, offrir un chez-soi, aider matériellement ou financièrement), ces dispositifs ont aussi des visées éducatives. Dans sa quatrième mission qui est de « construire un parcours d'autonomie », plusieurs points peuvent attirer l'attention : « soutenir la gestion de la vie quotidienne » et accompagner au vivre ensemble.

N. SOUTENIR
LA GESTION
DE LA VIE
QUOTIDIENNE

#### (RE)MOBILISATION DE LA PERSONNE SUR :

- La gestion de son budget
- La participation financière Les actes du quotidien
- La compréhension des règles de la vie en société
- La prévention des risques domestiques

#### PAR:

- Du conseil à la consommation
- Entretiens individuels et animations collectives
- Accompagnement des personnes dans les démarches diverses (banque, CAF, opérateurs téléphoniques...)

ACCOMPAGNER AU VIVRE ENSEMBLE

#### **FAVORISER LA SOCIALISATION:**

- Incitation à / redonner le goût de « aller vers les autres »
- Apprentissage des conduites sociales,
- Respect des règles de vie en collectivité,
- Respect du voisinage,
- Explicitation des droits et devoirs
- Prévention des violences

### **FAVORISER LA SOCIALISATION:**

- L'existence de règlements de fonctionnement et de leur explicitation
- La mise en place d'espaces collectifs conviviaux (bibliothèques, lieux de rencontre informels,...)
- Des animations d'activités collectives (moments festifs, sorties, ateliers,...)
- Des entretiens individuels, des temps d'échanges communs

Dans ces deux dimensions, les missions des structures disposant de dispositifs AHI, laissent sous-entendre que les habitants n'ont pas tous les savoir-faire et tous les savoir-être et que dans l'objectif leur intégration ou de leur insertion, ces derniers doivent être acquis. Si pour les associations en présence lors de cette réunion la notion de « savoir habiter » semble être évidente, elle apparaît pour nous comme assez floue. Ainsi, dans le tableau ci-dessus, l'accompagnement de la gestion de la vie quotidienne semble passer majoritairement par un contrôle et une maîtrise du budget. De la même manière, l'entrée dans le logement ou l'intégration au terrain de Bionne se fait avant tout sur le critère du revenu. L'idée semble donc davantage être une question de « pouvoir habiter » au sens économique du terme, à la capacité d'être autonome économiquement, qu'un « savoir habiter » ciblant les pratiques de l'habiter des personnes vivant en bidonville qui comme nous avons pu le voir précédemment prennent soin de leurs espaces privés, les habitent, leur donnent du sens. En ciblant des pratiques floues, l'action publique semble donc faire peu de choses des difficultés d'accès à l'emploi pour certains ménages, préférant faire reposer « leurs difficultés à s'intégrer » sur leurs propres épaules, essentialités leur manière d'habiter.

Pour autant, limiter ces dispositifs à des structures de contrôle et de domination peut apparaître comme réducteur. Cette réunion a par exemple permis aux bailleurs sociaux d'exprimer leur difficulté à gérer et à mettre en place les injonctions du gouvernement à loger tel ou tel type de public en particulier. Il semble exister une mise en concurrence des publics (femmes victimes de violence, mères isolées, réfugiés politiques, habitants de bidonville) qui rendent complexe l'attribution des logements sociaux dans un contexte de saturation de ces logements avec peu de vacances et peu de roulement des habitants. Cette réunion témoigne aussi de la gestion dans une temporalité d'urgence de cette problématique, laissant le local comme seul responsable vis-à-vis de la situation, comme seule réponse possible face aux injonctions émanant de l'état. Ainsi, la question du relogement des populations habitant les bidonvilles apparaît comme complexe, prise entre des considérations purement pratiques, humanitaires, sécuritaires, laissant place à l'expression de représentations parfois enfouies dans les inconscients, face à une puissance publique qui fait du local l'échelon d'émergence et de résolution de cette problématique.

## Epidémie de COVID 19 : Du droit commun à la gestion humanitaire

Le propre d'une crise est de mettre en évidence ou de rendre plus saillante des tensions préexistantes. Pour les bidonvilles, alors que le confinement a été déclaré dans le but de protéger les populations sur le plan sanitaire, cette assignation à « rester chez soi » dans un lieu considéré habituellement comme inhabitable a soulevé de nombreuses questions. Comment vivre de mendicité ou ferraillage lorsque l'on ne peut plus se déplacer ? Comment maintenir un lien et un accompagnement social qui sont bien souvent déjà fragiles entre les habitants des bidonvilles et les travailleurs sociaux des différentes structures accompagnantes? Comment appliquer les directives nationales qui semblent avoir été uniquement pensées par le haut? Comment permettre à ces personnes d'être à la fois protégées socialement économiquement et sanitairement? Ces questions ne sont pas réellement nouvelles, elles traitent de la précarité économique, du lien social, de la mise en place des politiques publiques, de leurs applications et plus généralement de l'accueil et de la protection des personnes les plus précaires. Alors que le bidonville devrait être résorbé, l'épidémie de Covid a confiné le bidonville. À Montpellier, une action inter associative s'est mise en place dès le début du confinement, le 16 mars, la Cimade, AREA, Médecins du Monde et 2 Choses Lune adressent un mail à la DDCS, l'ARS et le SIAO afin de les interpeller sur la situation dans les bidonvilles sur le plan de l'accès à l'hébergement, à l'alimentation et à la santé. Ces structures interrogent également les institutions sur la question du recensement de l'existant et de la mutualisation des informations. Comme réponse à ces interpellations, la préfecture de l'Hérault lance dès le 17 mars un appel à bénévole. Elle fait appel « aux bonnes volontés de chacun » afin de venir en soutien des structures alimentaires. Face à la fermeture progressive de nombreux sites d'aide alimentaire, une action inter associative comprenant La Ligue des Droits de l'Homme, le Secours Populaire, Luttopia, le Secours Catholique, la Cimade, Area, 2 choses Lune, se met en place afin de répondre à la crise alimentaire naissante. Pour soutenir ces associations, la Préfecture donne 13 000 euros et la mairie fournit un lieu pour réaliser le colisage (Boulodrome Gasset).

Au travers de cette partie, j'aimerais questionner la mise en place de cette aide alimentaire ainsi que les relations entre les différents protagonistes de cette action, du public aux financeurs en passant par les structures associatives. En effet, cette action me semble révéler à la fois des tensions préexistantes propres au secteur de la prise en charge de personnes

vivant en habitat non ordinaire, mais aussi une évolution des politiques publiques en direction de ce secteur que les professionnels de ce dernier se doivent d'appréhender afin de mieux répondre aux problématiques de terrains. Dans un premier temps nous nous intéresserons à la manière dont les directives nationales ont été appliquées sur le bidonville, mais aussi dans la mise en place de l'action d'aide alimentaire et les paradoxes qu'elles ont pu faire naître. Dans un second temps, nous verrons comment à l'échelle locale l'action s'est mise en place et la place qu'ont tenue les institutions (notamment la Préfecture de l'Hérault). Enfin nous nous pencherons sur le travail interassociatif, sur les difficultés que celui-ci a rencontrées, mais aussi sur ce travail interassociatif comme alternatives à l'action publique descendante.

Les mesures descendantes annoncées par le gouvernement afin de limiter la propagation du COVID-19 ont eu de nombreux impacts sur les personnes vivant en bidonville. Outre le fait d'être confiné dans un lieu considéré habituellement comme inhabitable, cette assignation à un espace inhospitalier a rendu plus complexe l'accès à de nombreuses ressources comme l'eau, la nourriture, mais aussi les ressources économiques. Les ménages vivant des circuits économiques informels, c'est-à-dire la mendicité, le ferraillage et l'écorecyclage, n'ont pas pu travailler ce qui rendait leur situation, déjà fragile, de plus en plus précaire, entraînant par la même des difficultés alimentaires, d'achats de produits d'hygiène. Ce confinement a également fragilisé les emplois précaires avec de nombreuses pertes d'emploi pour les intérimaires entraînant possiblement une orientation vers le travail non déclaré. Il a aussi fragilisé les parcours scolaires des enfants vivant sur les bidonvilles. La promiscuité a rendu les gestes barrières difficilement applicables le bidonville, de même que la nécessité d'avoir sur soi une attestation de déplacement a posé de nombreuses questions. Comment faire avec les publics analphabètes? Comment les rendre accessibles avec les personnes qui n'ont pas accès à internet? Qui ne parle pas la langue? Ces considérations questionnent également la verbalisation par les forces de l'ordre des personnes habitant sur les bidonvilles et sur les impacts que cela pourrait avoir sur leur subsistance économique. Enfin, ce confinement a provoqué une fragilisation des liens institutionnels et associatifs, ne pouvant intervenir que par téléphone ou de manière exceptionnelle sur le terrain.

Ce confinement a aussi fortement impacté le travail social associatif. L'annonce de mesures changeantes n'a pas facilité la mise en place d'action rapide et efficace. La fermeture de structure partenaire, le peu de moyens à disposition de masque et de gel, la difficulté à avoir

des informations fiables, à les centraliser, à les diffuser a participé à une mise en tension de ce secteur qui peut avoir donné l'impression aux structures associatives d'être en première ligne face au virus. En effet, si les habitants ont pu exprimer une difficulté à faire perdurer le lien avec les institutions, ce fut également le cas pour les structures associatives. Ainsi, les structures ont été contraintes à une action dans l'urgence, les obligeant à une difficile organisation en commun, en prenant en compte la perte de nombreux bénévoles, souvent âgés, non mobilisables en raison des risques que cela représente pour eux. Enfin, lorsque nous évoquions la fragilisation des liens avec le public, les mesures changeantes, la difficulté à obtenir des informations ont rendu les réponses aux inquiétudes du public difficile, participant à la mise en place d'un sentiment d'angoisse.

Dès le départ, l'action s'est montée entre les associations sans une réelle implication de la part des collectivités et des institutions, si ce n'est quelques échanges de mails pour échanger des informations. Les collectivités et institutions n'ont en tout cas pas pris d'initiatives, ou alors dans des proportions très infimes d'initiative de la part des institutions et notamment la préfecture, la DIHAL et la DDCS ayant les compétences concernant les bidonvilles. Cela donne davantage l'impression que les associations sont initiatrices du mouvement. On a parfois même assisté à des initiatives bénévoles spontanées (distribution alimentaire qualifiée de « sauvage » par les assos). La première intervention d'une institution a été l'appel à bénévoles de la préfecture après une interpellation de cette dernière par des associations de terrains. En appelant « aux bonnes volontés de chacun » afin de venir en soutien des structures alimentaires, les institutions ont donné quelque part l'impression de se décharger de leur responsabilité sur les épaules de la société civile. Pour donner suite à cela, la participation institutionnelle est devenue financière avec l'octroi de 13 000 euros pour la première distribution alimentaire la semaine du 23 mars. Pour autant, la distribution alimentaire de colis conçus au boulodrome Grasset a touché environ 2000 personnes vivant en squat, bidonville ou en situation de rue. Seize tonnes de produits secs et vingt tonnes de produits frais y ont été écoulées pour une subsistance de quinze jours. Si on fait le calcul, la somme déboursée par personne par la préfecture correspond à une valeur de 6,5 euros par personne pour deux semaines soit 0,43 centime par personne par jour. L'État a également mis à disposition des associations des « tickets services » (titre de paiement prépayé pour les publics « précaires ») de trente-cinq euros accessibles aux personnes sous condition de ressources.

Ces tickets sont produits par une entreprise qui les vend aux collectivités qui vont ensuite les distribuer aux associations. Les tickets sont utilisables pour l'alimentation, l'hygiène et l'action éducative, la culture, l'habillement, les transports, le sport, l'habitat, l'énergie, les loisirs. Les « avantages » du ticket service, selon l'entreprise qui les produits et les vend aux collectivités est d'une part « d'optimiser la distribution des aides sociales par la simplification de la logistique liée à l'attribution d'aides sociales », d'autre part de « contrôler l'effectivité et la maîtrise des dépenses publiques » et enfin de « dynamiser le territoire et du commerce local ». Ainsi, la participation des collectivités peut laisser entrevoir un investissement guidé par des logiques gestionnaires plus que sociales, l'objectif étant de donner le moins possible et le mieux possible.

Ces tickets ont posé de nombreuses questions aux associations qui ont parfois choisi de ne pas les distribuer. Comment établir des critères ? Comment évaluer les conditions de ressources ? Comment ne pas créer des inégalités ? Ils ont parfois entraîné des désaccords autour d'un cas précis, du réel besoin de telle ou telle personne, participant au développement de critères parfois subjectifs, et à une distinction entre « bon » et « mauvais » pauvres.

Les débuts du confinement ont été marqués par des difficultés pour les associations d'avoir des contacts et des informations avec les institutions. Le premier rendez-vous avec la DDCS a par exemple eu lieu lors de la première semaine de distribution, soit 2 semaines après le début du confinement. On peut donc entrapercevoir une forme de désengagement de l'État sur le plan du financement et de la coordination de la prise en charge. Ce dernier semble être davantage dans une logique gestionnaire, suivant un paradigme d'activation (appel à bénévole, distribution de tickets service). Pour autant, cela révèle également une difficulté des monolithes institutionnels à réagir dans une situation d'urgence, habitués aux temporalités plus longues et aux circuits de diffusions parfois complexes d'informations.

Cette forme de déresponsabilisation a, de fait, entraîné une délégation de l'action aux associations locales qui par le manque de moyen (financier, humain, coordination, logistique, information) se sont retrouvées cantonnées à une gestion humanitaire de cette crise, alors que la politique de résorption des bidonvilles préconise une gestion par le droit commun. On a donc pu assister à une prise en charge humanitaire qui se fait dans l'urgence sans concertation avec les publics. Si on leur vient en « aide » sur le plan alimentaire, cela soulève

parfois certains paradoxes. Il n'y a par exemple pas eu de réelle prise en charge des serviettes hygiéniques pour les femmes. De la même manière, nous avons pu voir des difficultés à obtenir des produits bébés. Enfin, nous avons pu voir quelques situations cocasses, avec la distribution de gâteaux en poudre à préparer où les instructions sont en français, ce qui peut rendre sa préparation complexe sur le terrain, témoignant à la fois des bonnes intentions des structures associatives, désireux de ne pas limiter ces colis au strict minimum, mais de la nonconcertation des personnes concernées quant à leurs besoins réels.

Même dans l'action, les associations ont dû faire face ensemble à la problématique sans trop d'appuis institutionnels. La mairie est intervenue en prêtant un local. Elle s'était engagée à prêter des véhicules pour la distribution, mais s'est retirée au dernier moment laissant les associations se débrouiller pour assurer la distribution des colis. La mairie a également prêté gracieusement dix barrières métalliques pour assurer le respect des gestes barrières. Cependant, la municipalité a permis l'accès à l'eau sur certains terrains, ce qui n'a, par exemple, pas été le cas sur la ville de Toulouse. Enfin les associations ont également dû faire face à une difficile médiatisation de la question des bidonvilles face au confinement, limitée à une lecture misérabiliste<sup>43</sup>, faisant parfois des amalgames entre gens du voyage et personnes supposées roms<sup>44</sup> ou montrant parfois la menace que les bidonvilles peuvent représenter sur le plan sanitaire<sup>45</sup>.

Si le local peut apparaître comme une alternative face au désengagement de l'État, les initiatives locales sont davantage des alternatives contraintes. Elles ne font qu'amener une réponse que l'action publique devrait apporter. Les associations peuvent alors apparaître comme le bras gauche de l'empire tel que le développe M. Agier, bras gauche qui soigne, mais aussi qui contrôle. Ainsi à plusieurs reprises les associations ont parlé de « gérer l'ordre public » sur les lieux de distributions pouvant faire apparaître le bidonville comme une menace. « Si jamais ça devient chaud, vous remontez dans les camions et vous vous cassez », axant l'action autour de la dimension sécuritaire dans une action humanitaire. Cela témoigne également du peu de lien qui est fait avec le public, dimension sûrement accentuée par

 $<sup>\</sup>frac{43}{https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/herault/montpellier/coronavirus-montpellier-ong-preparent-kits-survie-habitants-bidonvilles-herault-1806774.html$ 

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/montpellier-nimes-confinement-difficile-gens-du-voyage-1809080.html

https://www.sudouest.fr/2020/03/31/confinement-et-gens-du-voyage-un-casse-tete-quotidien-on-a-peur-de-ce-virus-7376247-10407.php

« l'urgence » et l'isolement vis-à-vis des institutions. Les structures associatives semblent jouer un rôle d'entre-deux, un rôle d'intermédiaire qui semble délicat à assumer d'autant plus dans une situation de crise. Aussi, dans cette délégation de l'action aux associations, le travail commun est apparu comme une difficulté majeure pour les structures même s'il a été présenté par AREA comme un « rare plaisir » de la période (alors que nous avons pu assister à des conflits interassociatif ou intra-associatif). La difficulté à mettre en commun, à coordonner, à travailler ensemble vient-elle de la mise en concurrence des associations ? Alors que cette action était censée être à destination des publics, certaines structures y ont également vu un moyen de gagner en visibilité, ou tout du moins une nécessité d'y participer sur le point de vue de l'échiquier associatif. On a pu parfois assister à des guerres d'ego, certaines structures cherchant à avoir le leadership sur l'action inter associative.

Pour autant, malgré ces difficultés rencontrées, le local apparaît comme source d'initiative citoyenne. Nous avons pu voir une augmentation du nombre de bénévoles, produisant parfois même des afflux de bénévoles incompatibles avec les normes sanitaires. Il faudrait d'ailleurs questionner les raisons à ce bénévolat en augmentation. Certains bénévoles exprimaient par exemple facilement leur besoin de se déconfiner via ces actions, tout en faisant quelque chose d'utile. Nous avons pu assister à une augmentation des dons, à une augmentation des adhésions. Certaines mamans des bidonvilles ont été embauchées pour désinfecter les salles de classe<sup>46</sup>. Le confinement a été aussi l'occasion de rechercher des alternatives pour faire du lien avec le public, vis-à-vis des attestations par exemple ou le collectif Romeurope a diffusé sur les réseaux sociaux des vidéos en roumain et romanes expliquant aux habitants des bidonvilles comment remplir les attestations alors la crise peut-elle apparaître comme espace libérateur pour l'innovation et l'initiative citoyenne? Si cela peut être le cas pour les professionnels, le public reste le grand absent de la mise en place de cette action. Il n'y a, en effet, pas eu de concertation ou très peu concernant leur besoin. De la même manière, on a pu observer très peu d'action de relogement sur le long terme, passant avant tout par des mises à l'abri. Nous avons également pu voir très peu de retour sur leur expérience du confinement au sein du bidonville. Le ressenti, le vécu des personnes quant au confinement n'est transmis que de façon très parcellaire : « Les habitant es des bidonvilles ont vécu de manière contrastée la crise. Elle a été particulièrement difficile pour les personnes vivant de

\_

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> Nouvelles d'AREA, la lettre d'info de notre association, juin 2020

mendicité ou de récupération. Les intérimaires ont perdu leur travail même si certains dans le bâtiment ont été ensuite recrutés au noir. Certaines personnes ont trouvé ou retrouvé un emploi, notamment dans le nettoyage : plusieurs femmes de chambre ont été recrutées pour la désinfection des écoles de leurs enfants <sup>47</sup>».

Face aux annonces présidentielles post confinement, la mise en place et le bilan de cette action permettent de soulever certaines problématiques. Alors que le local et plus particulièrement les collectivités territoriales sont présentés comme l'avenir de la politique publique française, nous avons vu à travers cet exemple la difficulté de celles-ci de se mobiliser dans l'urgence. D'autre part, l'action publique humanitaire a été largement organisée et menée par un mouvement inter associatif. Si ce dernier peut se féliciter d'avoir mené cette opération avec une aide publique qu'on pourrait qualifier de parcellaire le secteur associatif semble peiner à se mobiliser pour apparaître comme un réel contre-pouvoir. La mise en concurrence des associations apparaît plus qu'aujourd'hui comme un danger pour la prise en charge des personnes les plus précaires tant celle-ci produit des logiques de sélections des publics et d'efficience qui semblent incompatibles avec le travail social tel que l'on peut l'imaginer dans ce master. Enfin, plus que jamais le lien avec le public est à renforcer. Alors que la crise sanitaire aurait pu permettre une refondation de l'action sociale en direction de ces publics par un accès au droit commun et une démocratisation de cette action par la participation réelle du public, nous avons pu voir que dans l'urgence, tout semble se faire sans ce dernier, qui se retrouve passif, réceptacle d'une aide sociale, d'une charité nationale (Habitant d'un bidonville souriant filmant la distribution : « Regardez, regardez ce que la France fait pour nous! »), dépendante des « bonnes volontés de chacun ». Plus que jamais, la protection des plus précaires semble conditionnée par des financements de plus en plus faible et déléguée à des structures associatives parfois chancelantes qui se retrouvent à répondre davantage aux politiques publiques qu'aux réelles questions et problématiques des publics qu'ils sont censés aider.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> Ibid.

## La participation des publics comme alternative?

Comme nous avons pu le voir précédemment, les habitants des bidonvilles, que ce soit au travers des dispositifs de relogement ou dans la gestion humanitaire que l'État semble leur imposer, apparaissent souvent comme exclus des prises de décisions qui les concernent. Ma mission de stage au sein de l'association AREA tendait à les inclure. En effet, en devant recueillir la parole des habitants des bidonvilles afin de penser et de proposer des alternatives au dispositif du terrain de transition, ceux-ci étaient censés être au cœur de mon travail et leur parole était censée permettre une nouvelle orientation des politiques publiques. Pour autant, cette mission pose de nombreuses questions. Comment aller vers les habitants ? Comment accéder à des informations parfois très intimes ? Comment générer une relation de confiance ? Comment recueillir cette parole concrètement ? Quelles questions poser ? Comment la transmettre ? Comment faire de leur participation un réel atout pour les politiques publiques et non pas une participation fantoche ? Cette volonté de faire participer les habitants des bidonvilles semble être incluse dans un mouvement plus vaste où la participation apparaît parfois comme un élément de langage des politiques publiques.

De nombreux auteurs, depuis le début des années 2000, montrent que la participation apparaît comme un enjeu majeur des politiques publiques, un « nouvel esprit de l'action publique » (Blondiaux et Sintomer 2002), un « nouveau paradigme des politiques publiques » (Bacqué, Rey et Sintomer 2005). Les racines de la participation citoyenne comme façon de faire de la politique, ne sont pourtant pas nouvelles : la Boulé Athénienne, la République italienne du 13e siècle, permettait l'accès des citoyens<sup>48</sup> par tirage au sort de participer aux arènes de délibération et de décision politique (Sintomer 2001). LE véritable regain de force de la question de la participation a lieu au cours des années 60's où la démocratisation de la politique, le partage du pouvoir, la volonté de faire reconnaître le local face à un état fort étaient des sujets très importants au sein des mouvements sociaux urbains (Castells 1973). À partir de cette période, de nombreux auteurs observent une multiplication de dispositifs participatifs. Les raisons à cette multiplication sont diverses. Des auteurs comme Blondiaux y

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup>Le terme de citoyen ne comprenait pas l'ensemble de la population (les esclaves, les femmes par exemple, en étaient exclus)

voient une réponse pragmatique des politiques face à la crise de légitimité qui les touche afin de prévenir un conflit, ou d'assurer la participation citoyenne à long terme en intégrant les citoyens aux espaces de délibération (Blondiaux 2005). Les citoyens, « les gens ordinaires dans leurs nombreuses incarnations gouvernementalisées — représentent un nouveau locus pour gouverner le social. Ils semblent incarner une alternative à un gouvernement "démodé", à l'anonymat et au contractualisme des marchés, ainsi qu'à l'univers problématique de "la politique" » (Clarke et Vannini 2013). Cette multiplication des dispositifs a notamment lieu dans les quartiers populaires où la participation renvoie à plusieurs enjeux : « la modernisation des services publics et des institutions, le renforcement des liens sociaux et, d'un point de vue politique, la représentation et l'expression des classes populaires avec un rappel à la perspective de changement social déterminante dans les prémices de la politique de la ville » (Bacqué 2015). Cette dernière, d'une part, se « réclame d'une dynamique de développement local s'appuyant sur les potentialités des quartiers concernés et appelant leurs habitants à devenir les "moteurs de la transformation". De l'autre, elle se redéploie progressivement vers l'échelle de l'agglomération et invoque la mixité sociale comme enjeu de la solidarité urbaine, les couches moyennes représentant alors le garant de la vie sociale des quartiers ». (Bacqué 2005)

Cette « institutionnalisation de la participation » (Bacqué, Rey et Sintomer 2005) pourrait selon ces auteurs avoir plusieurs perspectives. La première est une dimension corrective de la démocratie représentative, « permettant par exemple au repli communautaire de se muer en "communautarisme civique" et aux personnes éloignées de la parole publique d'acquérir une visibilité et une force politique » (Carrel 2017) contribuant ainsi à « transformer et régénérer la démocratie représentative ». La seconde est une ouverture de l'espace public comme lieu de délibération citoyenne. La dernière est une perspective mixte où l'institutionnalisation servirait « l'émergence embryonnaire d'un quatrième pouvoir, celui des citoyens lorsqu'ils participent à la prise de décision, directement (en assemblée générale ou à travers des référendums), à travers des petits groupes tirés au sort (jurys berlinois), ou à travers des délégués étroitement contrôlés (budgets participatifs, structures de développement communautaire) — plutôt que de s'en remettre à des représentants classiques », s'articulant avec les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire (Bacqué, Rey et Sintomer 2005). Ce participationnisme d'État définit par Aldrin et Hubet « comme la doctrine

— qu'elle se manifeste sous la forme d'une conviction, de programmes d'action concrets, d'ingénieries sociotechniques ou de propositions théorico-éthiques — qui défend l'introduction de procédures organisées de délibération, de participation et d'enrôlement d'acteurs non institutionnels dans la production décisionnelle des exécutifs publics. » (Aldrin et Hubet 2011), servirait également à légitimer la décision politique finale d'une part et à « invalider les critiques dénonçant des normes et des programmes d'action conçus par des élites gouvernantes ou des bureaucraties technocratiques présentées comme coupées des réalités de terrain » (Aldrin et Hubet 2011). Ainsi les objectifs de la participation semblent flous et polyvoques, entre modernisation de la démocratie représentative, alternative concrète à nos modes de faire de la politique et instrumentalisation possible de la participation par les institutions porteuses de ces initiatives. À la manière de Behrer nous pouvons nous demander si « ces stratégies permettent une plus grande ouverture à la participation publique ou, au contraire, cela traduit-il un réagencement de façade des relations de pouvoir ? » (Beher 2011)

Concernant l'aspect polyvoque de la notion de participation, il est intéressant de noter que lors de la présentation de notre mission et des réflexions qui ont pu se développer au cours de réunions interassociatives, le recueil de la parole des habitants des bidonvilles ne semblait pas avoir les mêmes objectifs pour les différents travailleurs sociaux. Certains d'entre eux semblaient y voir un moyen d'obtenir des informations pour une réponse pragmatique quant au choix de l'habitat (maisons individuelles, appartement, yourte, en France, en Roumanie). Les autres recherchaient davantage le sens que les habitants du bidonville pouvaient donner à leur habitat. Ainsi deux conceptions de la participation semblent apparaître : une faisant de l'habitant le porteur de la réponse institutionnelle, un agent de « développement territorial », l'autre essayant au travers d'une parole plus diffuse sur les manières d'habiter, de transmettre du vécu et des pratiques afin que des solutions puissent apparaître. Le recueil de cette parole devait se faire au travers d'atelier de photolangage devant pour certains mettre en avant des images très concrètes de types d'habitats et pour les autres des idées, des représentations que les habitants du bidonville peuvent se faire sur leur habitat ou sur l'habitat ordinaire. Si la première méthode peut sembler apporter des réponses claires et précises, elle nous semble comporter de nombreux biais. En effet, le fait d'imposer des images très concrètes sur des types d'habitats participe selon nous à enfermer la parole qu'à la libérer. Si nous mettons en balance une maison individuelle, un appartement, une yourte, ou n'importe quel autre type d'habitat, il apparaît comme assez évident que de nombreuses personnes choisiront la maison individuelle comme habitation rêvée et projetée. Tout d'abord parce que comme nous l'avons vu, beaucoup d'habitants des bidonvilles habitaient ou possèdent encore des maisons « individuelles » en Roumanie. Ensuite, l'achat ou la possession d'une maison individuelle représente pour beaucoup d'individus l'aboutissement ultime d'une vie réussie. Enfin, ces différentes images pourraient pousser les individus à répondre la maison individuelle, pensant que c'est ce que nous attendons, en tant que travailleur social ou étudiant en observation. Aussi, cette conception du recueil de paroles a tendance à faire abstraction des manières d'habiter passées, actuelles et projetées des habitants, en limitant cet habiter à une forme d'habitat, en n'y percevant que l'aspect purement concret et fonctionnel et en y ajoutant parfois une lecture ethnique (proposition de la yourte par exemple).

La deuxième méthode nous semble donc plus porteuse de sens et plus consciente des enjeux de la participation. Pour autant elle soulève également de nombreux problèmes que nous avons pu rencontrer dans notre étude quant aux conditions de cette participation. Afin d'être plus représentatif des habitants des bidonvilles montpelliérains, ce recueil de paroles doit toucher le plus de personnes possible. Pour autant, comment toucher l'ensemble des habitants? Cette question semble faire face à de nombreuses limites. Tout d'abord la question de la langue. Le français n'est pas parlé par tous les habitants des bidonvilles ou alors il n'est pas totalement maîtrisé. Cela a une incidence sur le recueil de paroles. Comment être compris alors qu'on ne parle pas la langue ? Comment comprendre les habitants alors qu'on ne parle pas la langue ? Un des effets de ce rapport à la langue m'a fait me diriger vers les personnes parlant le français sur les terrains lors de mes observations, laissant malgré moi de côté les personnes ne le parlant pas alors même qu'elles sont moins intégrées et qu'elles n'ont pas le même rapport au bidonville. Si nous avons envisagé de faire appel à des traducteursinterprètes, cette option soulève elle aussi de nombreuses limites. La question de l'habiter soulève en effet des questions intime en rapport avec soi, son rapport aux autres, à son chezsoi, à ses aspirations et nécessite par la même une certaine relation de confiance entre l'enquêteur et l'enquête. Déjà fragile, ce lien pourrait être encore plus fragilisé par la présence d'un intermédiaire et ainsi fausser l'accès à certaines informations. Nous avons également pensé utiliser des habitants du bidonville comme traducteur, mais au cours de nos observations nous avons pu voir que parfois les propos n'étaient pas réellement traduits ou alors étaient déformés ou même parfois tus.

Autre limite des conditions de la participation sur les bidonvilles, la création du lien avec les habitants peut poser un problème pour accéder à certaines informations. Les parcours de vie réalisés par Marion Lièvre avec des habitants des bidonvilles sont riches d'informations sur le sens qu'ils apportent à leur présence, à leur habitat, à leurs aspirations. Ceux-ci ont mis plusieurs années à voir le jour et ont nécessité des temporalités longues pour que la parole puisse se libérer. De la même manière, au cours de mes observations et des discussions informelles avec les habitants, j'ai pu me rendre compte, en parlant avec les travailleurs sociaux, que les paroles différaient beaucoup. Identifié en tant que membre de l'association AREA, étudiant, rapidement dénué de savoir-faire administratifs, ma légitimité au sein du bidonville s'est rapidement vu questionner. Parfois mal identifié, j'ai pu parfois être pris pour un policier ou pour un journaliste, ce qui a pu participer à rendre plus complexe le lien de confiance avec les habitants. Ainsi, les paroles que je pouvais recueillir n'étaient pas toujours conformes à la réalité des évènements racontés ou des raisons évoquées pour prendre telle ou telle décision. Ainsi, ce recueil de paroles afin qu'il ait du sens et que les paroles rapportées soient le plus juste possible doit se faire sur un temps long, parfois plusieurs années.

Autre dimension importante, ce recueil de paroles a semblé pour certains travailleurs se résumer à un travail mécanique de simple collecte d'information, où la parole importait surtout pour les résultats obtenus. Ainsi, semble se poser la question de devenir de cette parole. Comment transmettre celle-ci et à qui ? Sous quelle forme ? Lorsque nous avons évoqué ces questions lors des réunions inter associatives, nous avons pu constater que le devenir des paroles recueillies n'était pas envisagé de la même manière par les travailleurs sociaux des deux associations. Quand nous avons évoqué la possibilité de mettre en place des vidéos afin de filmer cette parole et de la transmettre à des élus ou des cadres de la fonction publique territoriales, celle-ci n'a pas eu le même écho pour tout le monde. Certains professionnels ne comprenaient pas l'intérêt de cette démarche, n'y voyaient pas de sens. Or, si la participation est envisagée comme une forme d'empowerment désignant « un "processus sociopolitique" qui articule une dynamique individuelle d'estime de soi et de développement de ses compétences avec un engagement collectif et une action sociale transformative » (Bacqué et Biewener 2013), elle ne peut se limiter aux frontières de l'association. Lorsque nous

avons évoqué le devenir des résultats s'est posé la question de qui devait en faire l'analyse, les travailleurs sociaux ou nous étudiants stagiaires, mais à aucun moment ne s'est posé la question de la transmettre directement, sans analyse préalable, sans intermédiaire. Cela aurait pu participer à la création d'un espace de rencontre, de pores dans le carcan de l'apposition d'une altérité, afin de participer à faire changer les regards sur les pratiques des habitants quant à leur vie sur le bidonville, mais aussi sur le sens qu'ils peuvent donner à cet habitat provisoire. Car la libération de la parole de chaque acteur, la confrontation des représentations de chacun peut permettre une meilleure connaissance réciproque et une compréhension des enjeux propres à chacun et ainsi faire changer les regards. Ce fut par exemple le cas avec l'exposition « Du bidonville à la ville : Exister – Circuler – Travailler » qui essayait d'une part de faire changer les regards sur les pratiques de subsistance économique des personnes vivant en bidonville et d'autre permettait aux habitants des bidonvilles en les équipant d'appareils photo de capter les regards que les riverains pouvaient porter sur eux et ainsi dire à leur manière les choses qu'ils ressentent en partageant le temps d'une image leurs expériences quotidiennes. Ainsi, les habitants ayant participé à cette exposition n'ont pas été uniquement envisagés comme des sources de paroles, mais aussi comme des vecteurs de transmission de celle-ci, les replaçant en acteur et non pas en source passive.

En fait, il s'agit de rappeler que pour les professionnels de l'intervention sociale, « il s'agit moins de "soulager" (visée caritative) de "guérir" (visée médicale) ou de "dénoncer" (visée politique) que de contribuer à créer les conditions pour que les personnes s'affranchissent de leurs souffrances » (Le Bossé, 2007). Ainsi, la participation ne doit pas être envisagée comme une finalité, mais comme un moyen pour permettre aux habitants des bidonvilles de se réapproprier les questions et les décisions qui les concernent. En ce sens, les associations de terrains, intervenant auprès de ces populations ne doivent pas chercher à limiter cette parole, à se la réserver ou à chercher à la valoriser tout en se valorisant, mais plutôt à se positionner dans un rôle d'intermédiation sociale entre les publics et les institutions, afin de créer non pas un écran entre les deux, mais un réel espace d'échange, de dialogue permettant, autour de la question de l'habiter, de redéfinir une place aux habitants des bidonvilles aussi bien dans l'espace urbain que dans leur citoyenneté.

## **Conclusion**

Les objectifs de ce travail étaient multiples. Tout d'abord, il était de s'interroger sur la politique publique à destination des bidonvilles contemporains, en essayant d'en comprendre les enjeux, mais aussi son histoire. Nous avons pu voir que les politiques actuelles sont fortement comparables aux politiques de gestion de l'habitat précaire autoconstruit passées, de la Zone aux bidonvilles des années 60's. Celles-ci se sont avant tout axées sur une mise à distance de l'espace urbain des populations précaires, les assignant aux marges urbaines et à la périphérie. D'autre part, ces politiques ont associé l'idée de relogement et de travail social en cherchant à normaliser les pratiques des habitants jugées comme déviantes ou non compatibles avec « les valeurs de la république ». Ainsi le bidonville a pu apparaître comme un espace exclu et excluant, invisible et invisibilisé, envisagé comme une menace sanitaire et une menace pour l'ordre public.

Le deuxième objectif était de faire un état des lieux des bidonvilles montpelliérains et de comprendre comment les personnes qui y vivent les habitent et le sens qu'ils lui donnent. Nous avons pu voir que dans les interstices à la fois physiques et symboliques laissés par l'aménagement urbain, les habitants du bidonville, même si ce dernier est un espace inhospitalier, arrivent souvent par la débrouille à recréer un « chez eux » même temporaire leur permettant de recréer une frontière entre l'intime et le public. Si le bidonville peut apparaître comme un refuge, les habitants semblent également lui donner une fonction économique en faisant de ce refuge un espace de travail (ferraillage ou biffe), une fonction de socialisation et un espace potentiel d'exploitation des ressources urbaines. Certains auteurs auraient aux vues de ces considérations tendance à le définir comme un espace transitoire entre deux mondes, à le définir comme une porte d'entrée dans la société française. Pourtant nous avons pu voir que le bidonville peut faire peser de nombreux poids sur les épaules de ces habitants qui rendent une sortie du bidonville longue et complexe.

Enfin, le dernier objectif était de s'intéresser aux politiques locales montpelliéraines de relogement des personnes vivant en bidonville. Ces politiques s'inspirent encore de manière surprenante des villages d'insertion et autres villages de transition. Ainsi, elle ne semble répondre que partiellement aux besoins des personnes quant à leur façon d'habiter. Le contexte d'épidémie de COVID-19 a d'ailleurs mis en exergue des tensions déjà existantes, confinant le bidonville et ses habitants au statut de public spécifique à gérer dans l'urgence et sous un angle humanitaire. Ainsi, les habitants apparaissent parfois comme des réceptacles passifs des politiques qui leur sont destinées. La participation apparaît comme une alternative intéressante, mais comme nous avons pu le voir au cours de notre expérience personnelle en tant qu'étudiants stagiaires au sein de l'association AREA, elles nécessitent un cadrage et une réflexion afin que cette participation ne soit pas fantoche, afin de replacer les habitants des bidonvilles dans la ville qu'ils habitent et dans leur rôle de citoyen.

Loin de répondre à toutes les questions posées ou bien n'apportant que des réponses partielles, ce travail s'interroge de manière plus générale aux manières d'accueillir les migrants pauvres en France et à la place qu'on leur donne. Si les politiques actuelles semblent privilégier des logiques d'activation, laissant parfois reposer sur les habitants du bidonville la responsabilité de leur condition, elles semblent s'axer de plus en plus sur des logiques d'intégration ou d'insertion comme peut en témoigner l'instruction de janvier 2018. Pour autant, le contexte de crise sanitaire qui pèse sur nos vies depuis plus de six mois maintenant semble également rendre plus complexe l'intervention en bidonville. Le désengagement de l'état entraperçu dans la gestion de la crise sur la ville de Montpellier questionne l'avenir des politiques publiques à destination des bidonvilles semblant se déresponsabiliser sur les associations de terrain, dans un contexte d'une baisse des financements des associations. Les logiques de sélection parfois à l'œuvre faisant la distinction entre pauvre méritant ayant la volonté de s'insérer et pauvre non méritant, ne faisant pas « l'effort », apparaissent comme un risque de plus en plus grand d'évolution de l'intervention publique, basée avant tout sur une logique de bonne gestion économique et d'efficience. Ainsi, le travail de compréhension du bidonville et de ses habitants est plus que jamais nécessaire afin de faire changer les regards et de ne pas mettre à distance les populations les plus précaires.

## **Bibliographie**

- Agier, Michel. 2003. « La main gauche de l'Empire ». Multitudes no 11 (1): 67-77.
- Agier, Michel, et Lecadet, Clara. 2014 Un monde de camps.
- Aguilera, Thomas. 2012. « Gouverner les illégalismes ». Gouvernement et action publique VOL. 1 (3): 101-24.
- Bachelard, Gaston. 1957. La poétique de l'espace.
- Bacqué, Marie-Hélène, et Carole Biewener. 2013. « L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation ? » *Idees economiques et sociales* N° 173 (3): 25-32.
- Beauchez, Jérôme, et Djemila Zeneidi. 2018. « Des zoniers aux zonards : de quoi « la zone » estelle le nom ? » *Terrain. Anthropologie & sciences humaines*, décembre. https://doi.org/10.4000/terrain.17600.
- Belqasmi, Mohamed. 2015. « Entre dissuasion, assistance et activisme : l'accueil ambivalent des migrants roms en France ». *Confluences Mediterranee* N° 93 (2): 127-41.
- Benarrosh-Orsoni, Norah. 2011. « Bricoler l'hospitalité publique : réflexions autour du relogement des Roms roumains à Montreuil ». *Géocarrefour*, n° Vol. 86/1 (septembre): 55-64. <a href="https://doi.org/10.4000/geocarrefour.8261">https://doi.org/10.4000/geocarrefour.8261</a>.
- ———. 2015. « Des maisonnées transnationales : une migration rom dans ses routes, lieux et objets entre la Roumanie et la France ». These de doctorat, Paris 10. http://www.theses.fr/2015PA100088.
- Bernardot, Marc. 2008. *Loger les immigrés. La Sonacotra 1956-2006*. TERRA. Editions du Croquant. <a href="https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00481450">https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00481450</a>.
- ———. 2018. « L'habitat non ordinaire et les hospitalités. Utilités, immunités et sociétés ». *SociologieS*, mars. <a href="http://journals.openedition.org/sociologies/6810">http://journals.openedition.org/sociologies/6810</a>.
- Blanc-Chaléard, Marie-Claude. 2016. *En finir avec les bidonvilles : Immigration et politique du logement dans la France des Trente Glorieuses*. Paris: Publications de la Sorbonne.

- Bossé, Yann Le. 2007. « Le développement du pouvoir d'agir personnel et collectif », 19.
- Bourdieu, Pierre. 1982. *Ce que parler veut dire : L'économie des échanges linguistiques*.
- ———. s. d. 2014. La Domination masculine. Édition revue et Augmentée. Paris: Points.
- Bourgois, Louis. 2019a. « Le bidonville, un objet politique à géométrie variable ». *The Conversation*
- ——. 2019b. « Urgence sociale et catégorisation des publics : les « roms migrants » sont-ils des « sans-abri » comme les autres ? » Rhizome N° 71 (1): 42-50.
- Brodiez-Dolino, Axelle. 2016. « Le concept de vulnérabilité ». *La Vie des idées*, février. https://laviedesidees.fr/Le-concept-de-vulnerabilite.html.
- Castel, Robert. Castel, Robert. 2013. *La Montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*. Le Seuil.
- ———.1999. Les métamorphoses de la question sociale. Paris: Folio.
- Castells, Manuel. 1981. La question urbaine. Paris: La Découverte.
- Céline, Louis-Ferdinand. 1972. Voyage au bout de la nuit Prix Renaudot 1932. Paris: Gallimard.
- Charvet, Marie. 1999. « De l'hygiénisme à l'urbanisme : la question des fortifications de Paris de 1880 à 1919 ». These de doctorat, Paris, EHESS. http://theses.fr/1999EHES0013.
- Chevalier, Louis. 2002. *Classes laborieuses et classes dangereuses*. Reprod. en fac-sim Édition. Paris: Perrin.
- Clavé-Mercier, Alexandra. 2015. « Expériences du quotidien et sociabilités de migrants roms en squat à l'épreuve du relogement institutionnel ». *Parcours anthropologiques*, n° 10 (octobre): 101-19. https://doi.org/10.4000/pa.400.
- Clavé-Mercier, Alexandra, et Martin Olivera. 2016. « Une résistance non résistante ? » *L'Homme* N° 219-220 (3): 175-207.
- Cohen, Muriel. 2011. « Bidonvilles de Nanterre : une destruction en trompe-l'œil ». *Plein droit* n° 88 (1): 32-36.

- Costes, Laurence. 2015. « Habiter autrement ? » *Socio-anthropologie*, nº 32 (décembre): 9-19. https://doi.org/10.4000/socio-anthropologie.1859.
- Costil, Mathilde, et Élise Roche. 2015. « Traiter les bidonvilles hier et aujourd'hui. Le relogement entre permanence et provisoire ». *Les Annales de la Recherche Urbaine* 110 (1): 64-73. https://doi.org/10.3406/aru.2015.3168.
- Cousin, Grégoire, et Olivier Legros. 2014. « Gouverner par l'évacuation ? L'exemple des « campements illicites » en Seine-Saint-Denis ». *Annales de géographie* 700 (6): 1262. https://doi.org/10.3917/ag.700.1262.
- Cousin, Grégoire, Gaëlla Loiseau, Laurent Viala, Dominique Crozat, et Marion (dir.) Lièvre. 2016.

  \*\*Actualité de l'Habitat Temporaire. De l'habitat rêvé à l'habitat contraint. SHS. Marseille:

  Terra HN éditions. <a href="http://shs.terra-hn-editions.org/Collection/?-Actualite-de-l-habitat-temporaire-1-">http://shs.terra-hn-editions.org/Collection/?-Actualite-de-l-habitat-temporaire-1-</a>.
- Daubeuf, Jean-Baptiste. 2018. « Le bidonville de « La place » : l'intégration en marge des institutions républicaines dans la France contemporaine ». These de doctorat, Université de Lorraine. http://www.theses.fr/2018LORR0165.
- David, Cédric. 2010. « La résorption des bidonvilles de Saint-Denis ». *Histoire urbaine* n° 27 (1): 121-42.
- De Certeau, Michel. 1972. L'invention du quotidien. Folio. Essais.
- Diez, Évangeline Masson. 2015. « Intervention sociale en bidonvilles : perspectives françaises, visions croisées ». *Confluences Mediterranee* N° 93 (2): 115-26.
- Donzelot, Jacques. 2014. La ville à trois vitesses.
- Fassin, Eric, Carine Fouteau, Serge Guichard, et Aurélie Windels. 2014. *Roms & riverains : Une politique municipale de la race*. La Fabrique.
- Fijalkow, Yankel. 2006. « Taudis, habitat insalubre, logement indigne : évolution et enjeux des stratégies de désignation. 19ème-20ème siècle. » In *Les mots de la stigmatisation urbaine*, édité par Jean-Charles Depaule, 4:20-40. Les Mots de la ville. Unesco/Editions de la Maison des sciences de l'homme. https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00444059.
- Foucault, Michel. 1994. Dits et Ecrits, 1954-1988. Tome III: 1976-1979. Paris: Editions Gallimard.

- ———. 2004. « « Des espaces autres » ». Empan no54 (2): 12-19.
- Gastaut, Yvan. 2004a. « Les bidonvilles, lieux d'exclusion et de marginalité en France durant les trente glorieuses ». *Cahiers de la Méditerranée*, n° 69 (décembre): 233-50.
- ——. 2004b. « Les bidonvilles, lieux d'exclusion et de marginalité en France durant les trente glorieuses ». Cahiers de la Méditerranée, nº 69 (décembre): 233-50. https://doi.org/10.4000/cdlm.829.
- Granier, Anne. 2017. « Une politique d'abandon surveillé : la zone de Boulogne-sur-Seine pendant l'entre-deux-guerres (1919-1933) ». *Espaces et societes* n° 171 (4): 19-36.
- Fassin, Eric, Carine Fouteau, Serge Guichard, et Aurélie Windels. 2014. *Roms & riverains : Une politique municipale de la race*. 1er édition. Paris: La Fabrique Editions.

Heidegger, Martin. 1980. Essais et Conférences.

Henri, Lefebvre. 1966. Le langage et la societe. Idees/Nrf/Livre de Poche.

Hoggart, Richard, et Jean-Claude Passeron. 1970. *La Culture du Pauvre : Etude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*. Paris: Les Editions de Minuit.

Lefebvre, Henri. 1970. La révolution urbaine. Gallimard.

Legros, Olivier. 2011. « Réguler la société par l'espace ? » Lignes n° 34 (1): 161-78.

- Legros, Olivier, et Jean Rossetto. 2011. « La « question rom » en Europe aujourd'hui : Regards croisés et mises en perspectives ». *Etudes Tsiganes* n° 46 (2): 4-25.
- Legros, Olivier, et Tommaso Vitale, éd. 2011. « Roms migrants en ville : Pratiques et politiques ». *Géocarrefour*, novembre, 142.
- ——.2011. « Les migrants roms dans les villes françaises et italiennes : mobilités, régulations et marginalités ». Géocarrefour, n° Vol. 86/1 (septembre). <a href="http://journals.opene-dition.org/geocarrefour/8220">http://journals.opene-dition.org/geocarrefour/8220</a>.
- Lièvre, Marion. 2014. « « Ceux-là sont peu soignés, peu débrouillards ». Ethnographie des Roms roumains migrants à Montpellier ». *Migrations Societe* N° 152 (2): 103-18.
- ——. 2016. « Roms roumanisés, Ciurari, Ursari : ethnicité et appartenances sociales. Ethnographie des migrants roms roumains à Montpellier ». Revue européenne des migrations internationales 32 (vol. 32-n°1): 35-57. https://doi.org/10.4000/remi.7625.

Lion, Gaspard. 2018. « Habiter en camping. Trajectoires de membres des classes populaires dans le logement non ordinaire. Thèse co-dirigée soutenue le 13 juin 2018 ». L'Atelier du Centre de recherches historiques. Revue électronique du CRH, décembre.

http://journals.openedition.org/acrh/9286.

———. 2015. *Incertaines demeures*.

Lussault, Michel. 2009. De la lutte des classes à la lutte des places. Paris: Grasset.

- LUSSAULT, Michel, Chris YOUNÈS, et Thierry PAQUOT. 2007. *Habiter, le propre de l'humain*. Paris: La Découverte.
- Lyons, Amelia h. 2006a. « Des bidonvilles aux HLM. Le logement des familles algériennes en France avant l'indépendance de l'Algérie ». *Hommes & Migrations* 1264 (1): 35-49. <a href="https://doi.org/10.3406/homig.2006.4525">https://doi.org/10.3406/homig.2006.4525</a>.
- ——. 2006b. « Des bidonvilles aux HLM. Le logement des familles algériennes en France avant l'indépendance de l'Algérie ». Hommes & Migrations 1264 (1): 35-49. https://doi.org/10.3406/homig.2006.4525.
- Marchal, Hervé, Jean-Baptiste Daubeuf, et Thibaut Besozzi. s. d. *Idées reçues sur les bidonvilles en France*. http://journals.openedition.org/lectures. Cavalier Bleu (Editions Le). Consulté le 20 juillet 2020a. http://journals.openedition.org/lectures/22261.
- ---. Idées reçues sur les bidonvilles en France. http://journals.openedition.org/lectures.
   Cavalier Bleu (Editions Le). Consulté le 12 septembre 2020b.
   http://journals.openedition.org/lectures/22261.

Mazouz, Sarah. 2017. La Republique et ses Autres. Politiques de l'Alterite Dans la France.

Moret, Frédéric. 2009. « Définir la ville par ses marges ». Histoire urbaine n° 24 (1): 97-118.

Noël, Olivier. 2012. 11. Un consensus politique ambigu. La lutte contre les discriminations raciales.

Les nouvelles frontières de la société française. La Découverte. <a href="https://www.cairn.info/les-nouvelles-frontières-de-la-societe-française--9782707174536-page-267.htm">https://www.cairn.info/les-nouvelles-frontières-de-la-societe-française--9782707174536-page-267.htm</a>.

Noiriel, Gérard, et Collectif. 2007. *L'identification : Genèse d'un travail d'Etat*. Paris: Belin. Olivera, Martin. 2015. « 1850-2015 : de la Zone aux campements ». *Revue Projet* N° 348 (5): 6-16.

- ———. 2016. « Un projet « pour les Roms » ? Bricolages, malentendus et informalité productive dans des dispositifs d'insertion et de relogement ». *Lien social et Politiques*, n° 76: 224-52. https://doi.org/10.7202/1037073ar.
- Olivera, Martín. 2017. « Platz et émancipation urbaine ». Urbanisme, nº 406: 33-33.
- Olivier Legros. 2010. « Les « villages d'insertion » : un tournant dans les politiques en direction des migrants roms en région parisienne ? » Revue Asylon(s), n° 8. article947.html.
- ———. 2013. « Les « villages d'insertion » : un tournant dans les politiques en direction des migrants roms en région parisienne ? » Revue Asylon(s), n° 8. article947.html.
- Paquot, Thierry. 2005. « Habitat, habitation, habiter ». Informations sociales n° 123 (3): 48-54.
- Paugam, Serge. 2013. *La disqualification sociale : Essai sur la nouvelle pauvreté*. 5e édition.

  PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE PUF.
- Pétonnet, Colette. 1970. « RÉFLEXIONS AU SUJET DE LA VILLE VUE PAR EN DESSOUS ». L'Année sociologique (1940/1948-) 21: 151-85.
- Pétonnet, Colette. 2002. *On est tous dans le brouillard*. Paris: Comité des travaux historiques et scientifiques CTHS.
- Pichon, Pascale. 2002. « Vivre sans domicile fixe : l'épreuve de l'habitat précaire ». *Communications* 73 (1): 11-29. https://doi.org/10.3406/comm.2002.2109.
- Pinçon, Michel, et Monique Pinçon-Charlot. 2005. *Voyage en grande bourgeoisie*. Presses Universitaires de France. <a href="https://doi.org/10.3917/puf.pinco.2005.01">https://doi.org/10.3917/puf.pinco.2005.01</a>.
- Roche, Elise. 2019. « Éradiquer les bidonvilles en France : de la cabane à l'Algeco ? Enjeux des logements temporaires ». *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n° 37 (décembre): 73-90. https://doi.org/10.4000/traces.9949.
- Sacriste, Fabien. 2019. « Déplacer, discipliner, guider la population rurale ? Les "regroupements", une politique de peuplement pendant la guerre d'indépendance algérienne ». In *Le peuplement comme politiques*, édité par Fabien Desage, Christelle Morel Journel, et Valérie Sala Pala, 87-104. Géographie sociale. Rennes: Presses universitaires de Rennes. <a href="http://books.openedition.org/pur/59866">http://books.openedition.org/pur/59866</a>.

- Sassen, Saskia. 2000. « Territory and Territoriality in the Global Economy ». *International Sociology* 15 (2): 372-93. <a href="https://doi.org/10.1177/0268580900015002014">https://doi.org/10.1177/0268580900015002014</a>.
- Sayad, Abdelmalek. 2008. *Autrement. Série Monde (1989) Tome 85 : Un Nanterre algérien*. Paris: Editions Autrement.
- Sen, Amartya. 2012. Repenser l'inégalité. Paris: Points.
- Tricart, Jean-Paul. 1977. « Genèse d'un dispositif d'assistance : les « cités de transit » ». Revue française de sociologie 18 (4): 601-24. https://doi.org/10.2307/3320888.
- Vassart, Sabine. 2006. « Habiter ». Pensee plurielle no 12 (2): 9-19.
- Véniat, Céline. 2018. « Se faire un platz dans la ville : décrire les pratiques d'appropriation de familles roumaines vivant en bidonville ». *Espaces et societes* n° 172-173 (1): 127-42.
- Viala, Laurent, Grégoire Cousin, Gaëlla Loiseau, Dominique Crozat, et Marion Lièvre. 2016.

  \*\*Actualité de l'Habitat Temporaire. De l'habitat rêvé à l'habitat contraint.\*

  https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02571794.
- Zine, Mohammed. 2010. « La pensée et l'action dans la perspective sociologique de Michel de Certeau ». Laval théologique et philosophique 66 (2): 407-23. https://doi.org/10.7202/044848ar.